

PER 32 .

1^{re} ANNÉE

N° 1

1^{er} Juin 1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

avec le concours

DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

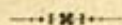


AIX-LES-BAINS
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A. GÉRENTE

1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL



SOMMAIRE

Préface : D^r J. M. — Considérations cliniques sur le traitement d'Aix-les-Bains (Savoie) : Sir Alfred B. GARROD.



PRÉFACE

*A Monsieur GÉRENTE, directeur de
AIX-LES-BAINS THERMAL-MÉDICAL.*

MON CHER DIRECTEUR,

Vous me demandez mon opinion sur l'utilité d'une publication périodique nouvelle, qui résumerait les différents travaux sur les Eaux minérales et les Pays de montagne de la Savoie.

Votre intention serait de donner à ce nouvel organe un caractère scientifique et médical, sans le soustraire, par une forme trop didactique, à la curiosité de tous ceux qui s'intéressent à notre beau pays.

La tentative peut, de prime abord, paraître osée. De quelle utilité sera une feuille de ce genre, publiée dans un coin

relégué de la Province, où les questions qui occupent l'esprit des habitants et des visiteurs n'ont qu'un rapport très éloigné avec les choses de science ?

Malgré toutes les objections qu'on ne manquera pas de vous faire, je persiste à croire que votre journal répond à un besoin réel et que vous pouvez lui donner une forme attrayante.

Les *Stations Thermales* de la Savoie, ne manquera-t-on pas de dire, assez connues par les nombreuses publications émanées des médecins consultants, pourront très bien se dispenser de recourir à votre publicité. Mais encore, une tribune comme la vôtre, libéralement ouverte à tous les auteurs, peut avoir une importance réelle en centralisant tous les travaux, toutes les recherches sur nos Stations thermales. On lit généralement peu les brochures et plus volontiers les articles de journaux. Peut-être verrons-nous se dégager plus nettement des études spéciales que vous publierez, ce fait synthétique, trop peu connu des visiteurs, qui accourent chez nous de tous les points du globe : que nous possédons en Savoie, dans un espace restreint, presque toute la série des eaux utilisées dans la thérapeutique hydro-minérale.

D'un autre côté, quel appoint précieux n'apporterez-vous pas à la question, toute d'actualité, des pays de montagne de la Savoie, si beaux, si salutaires et si peu connus ! La médecine des cures d'air s'impose plus fortement de jour en jour. Bientôt il sera admis sans conteste qu'on ne peut la remplacer par rien. C'est elle qui nous permet d'entrevoir pour la guérison ou la préservation des maladies les plus rebelles, la formule d'un traitement, dont l'efficacité sera universellement reconnue. Emigrer de la plaine à la montagne, on peut le constater chaque jour, c'est vraiment naître à une vie nouvelle. Or, nous possédons chez nous, à un degré qui n'est surpassé nulle part, ces pays de montagne qui sont des sources inépuisables de vie et de santé. Mais nous ne les connaissons pas nous mêmes ; à plus forte raison nos visiteurs doivent-ils les ignorer. Nous devons tout d'abord les étudier : et pour cela des recherches laborieuses et suivies sont nécessaires. Ces recherches ne pourront utilement se faire qu'autant qu'il existera un organe

autorisé, une tribune largement ouverte, un bureau de renseignements, un comité d'action capable de centraliser tous les travaux et d'offrir à toutes les opinions un terrain scientifique où se produiront ces controverses fécondes qui finissent par aboutir à la découverte de la vérité.

Votre journal peut être tout cela; comme rien de semblable n'existe encore en Savoie, il comblera une lacune à la grande satisfaction de tous ceux qui portent intérêt au développement intellectuel et matériel de notre beau pays.

J'irai plus loin : votre publication aura son utilité, non seulement pour notre pays, mais pour la Science Française. Les journaux de médecine sont en très grand nombre. Tous se publient dans des villes importantes, qui sont des centres médicaux de premier ordre. Toutes les questions y sont tour à tour exposées avec les derniers raffinements scientifiques, toutes... excepté celles relatives aux climats de montagne.

Et pourtant la climatologie de montagne tend à devenir une des branches importantes des sciences médicales.

Pourquoi cette omission? La raison en est que les hommes les plus éminents de la médecine, qui ont à leur disposition les laboratoires, les bibliothèques, les aides, ne peuvent se procurer les éléments d'études et de recherches qu'exige la climatologie de montagne; et que, malgré tout leur savoir, ils feront toujours moins pour l'avancement de cette science, que le modeste praticien qui parcourt les montagnes, relevant dans le grand livre de la nature ces faits d'observation si curieux et d'une portée si haute. Nous pouvons sur ce terrain faire un peu de décentralisation médicale.

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil autour de nous, que de choses intéressantes à observer dans notre vieux pays de Savoie. A ne considérer que les études entreprises depuis quelques années à peine dans la seule vallée d'Aix, n'avons-nous pas raison d'espérer une ample moisson de faits, nous permettant d'édifier cette science absolument nouvelle chez nous : la géographie médicale de la Savoie? Nous avons à peine essayé de pénétrer les secrets de notre montagne du Revard, que déjà elle se révèle à nous avec des caractères

éminemment salutaires. Nous trouvons en elle des qualités spéciales, qui paraissent la classer au rang des climats les plus favorisés. Plus on avance dans ces études, plus on voit qu'elle tient encore en réserve, pour les chercheurs de l'avenir, les plus curieuses énigmes.

Reportons-nous à quelques années en arrière, elle n'était pour tous qu'un but d'excursions banales; aujourd'hui elle nous apparaît comme un trésor de santé; demain, peut-être, elle sera la grande bienfaitrice du pays.

Combien d'autres montagnes de la Savoie sont aussi bien dotées que la nôtre? Toutes celles que nous avons parcourues présentent, plus ou moins dissimulé dans un de leurs replis, un coin privilégié, ensoleillé et bien abrité, dont l'air plus spécialement tonique et salubre, doit fixer l'attention de l'observateur.

J'estime que chaque vallée importante de nos pays de montagne contient ce site favorisé, qui réunit toutes les conditions médicales exigées des climats de montagne. Chaque vallée, d'une façon générale, aurait donc en elle son *sanatorium*. Ce n'est pas là une vue de l'esprit, mais un fait d'observation, que je pourrais appuyer de preuves sérieuses.

Faites remarquer à vos lecteurs qu'ils n'est point nécessaire d'une préparation spéciale pour se livrer à ces études, qui sont à la portée de tous les chercheurs. Quelques observations très simples suffisent habituellement pour caractériser un climat de montagne.

Ce sont :

- 1° L'altitude et les températures maxima et minima;
- 2° L'orientation, la protection des vents dominants;
- 3° La nature sommaire du sol et sa végétation;
- 4° L'état du brouillard, au-dessus ou au-dessous du site, de la rosée et de la gelée-blanche;
- 5° Les heures d'insolation en hiver.

Les instruments que réclament ces observations sont :

- Un baromètre anéroïde;
- Un thermomètre à maxima et minima;
- Un thermomètre à boule noircie;
- Une boussole.

Ajoutez à cela des jarrets d'alpiniste, qui s'acquièrent si vite par un exercice régulier, et un peu de cette conviction, qui se développe rapidement d'elle-même, à mesure qu'on observe les faits si saisissants que nous révèle l'atmosphère de la montagne, surtout en hiver. On est bien vite gagné par le charme; le désir de creuser ces grands problèmes devient rapidement une agréable passion.

Ceux que tenteraient des recherches de météorologie fine, pourront aisément se perfectionner dans cette science, en s'adressant à M. Morand, directeur de l'Observatoire météorologique du Revard, qui leur donnera toutes les indications nécessaires.

Demandez tout d'abord à vos lecteurs qu'ils vous apportent des documents sur une des questions les plus intéressantes de votre programme : le *mal de montagne*. Ils vous aideront vraisemblablement à détruire un préjugé que les médecins, par la force de l'habitude, sans doute, se plaisent à entretenir. On ne trouve pas de publication, même récente, qui ne comprenne invariablement le traditionnel chapitre du *mal de montagne*, avec tous les symptômes classiques. Or, cette maladie, *anoxyhémie* des physiologistes, qui serait occasionnée par la raréfaction de l'oxygène, n'existe pas.

On observe des malaises spéciaux à la montagne, cela n'est pas douteux : mais ils sont de même ordre que ceux éprouvés par un convalescent ou un affamé devant une table trop copieusement servie; il peut y contracter une indigestion grave. De même à la montagne : transportez sans transition, à une altitude de 1,500 à 2,000 mètres, une nature étiolée dans les bas-fonds urbains, un système nerveux, irrité, débilité par la vie des grandes villes, vous pourrez voir subvenir des symptômes alarmants : l'air est trop riche pour une telle constitution. Aussi a-t-on ménagé dans toutes les régions montueuses, où se font les cures de grande altitude une Station intermédiaire, où s'acclimatent les nerveux et les débilités.

Aussi bien, dans le projet d'utilisation du climat d'altitude du Revard, avons-nous prévu à mi-montagne, dans le pittoresque domaine des Corbières, à Pugny-Châtenod, une Station de

transition (700 mètres), où l'air pourra être respiré par les plus faibles et les plus excitable. Ce sera pour ceux-ci la préparation à la cure de grande altitude.

Mais, le *mal de montagne*, par défaut d'oxygénation du sang, ne doit plus exister en tant *qu'entité morbide*. Et si nous trouvons insuffisantes les preuves quotidiennes que nous fournissent les alpinistes et les bataillons alpins, qui se transportent sans transition aux plus hautes régions, méditons les expériences faites récemment en Amérique, dans les montagnes du Colorado, et publiés en 1890 à l'Académie des Sciences; nous verrons qu'elles font justice d'erreurs trop longtemps accréditées par les physiologistes les plus éminents.

L'air est raréfié à la montagne, c'est vrai; mais la molécule d'oxygène est condensée sous forme d'*ozone*, et cette condensation compense au-delà la dépression barométrique. La preuve en est que les globules sanguins, à la montagne, augmentent rapidement en quantité et en coloration.

Les recherches qui seront faites, à votre instigation, pourraient servir à confirmer ces faits si intéressants.

C'est en offrant à tous un moyen facile de recherches sur un sujet tout nouveau; c'est en suscitant ces investigations, qui joindront au charme très grand qu'elles ont par elles-mêmes, l'avantage de favoriser dans notre pays le développement d'une grande et salubre industrie, absolument en rapport avec la nature de notre sol; c'est en prenant cette patriotique initiative que vous ferez éclore ces hommes d'action, dont nous avons tant besoin pour engager la lutte avec des pays voisins.

Oui, il nous faut des hommes d'action, si nous ne voulons pas, pendant de longues années encore, formuler en vain ces vœux, que je retrouve dans une fort intéressante brochure, récemment rééditée, à l'occasion du Centenaire, et intitulée: *Le premier cri de la Savoie vers la Liberté*.

Déjà, en 1792, il y est dit que la Savoie peut, par la beauté et la salubrité de ses montagnes, rivaliser avec la Suisse et l'Allemagne. Le défaut d'initiative seul laisse improductives ces richesses naturelles.

Si nous ne voulons pas que ces vœux déjà centenaires attendent plus longtemps leur réalisation, étudions et agissons.

Peut-être aurons-nous, plus tôt que nous ne le pensons, la satisfaction de voir bien des régions ignorées de notre *Savoie inconnue*, arborer cette devise, qui sera demain celle de notre superbe Revard :

*Heri solitudo,
Hodie pagus,
Cras civitas.*

Veillez agréer, etc.

D. J. M.



CONSIDÉRATIONS CLINIQUES

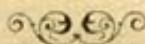
sur le

Traitement d'Aix-les-Bains (Savoie)

Par SIR ALFRED B. GARROD, M. D., F. R. S.

MÉDECIN CONSULTANT

à King's College Hospital, Londres.



Nous sommes heureux de reproduire dans notre premier numéro la traduction d'un article sur Aix, publié récemment par le plus important journal de médecine de la Grande-Bretagne : *The Lancet*.

Cette publication emprunte au nom de son auteur : GARROD, le spécialiste universellement connu, une importance qui n'échappera à personne. On peut dire qu'elle détermine les indications du traitement thermal d'Aix, dans les cas les plus graves et les plus rebelles de rhumatisme chronique.

AIX-LES-BAINS

La valeur de ses Eaux dans l'Arthrite Rhumatoïde la Goutte, le Rhumatisme et dans d'autres maladies.

Ayant eu l'occasion, depuis vingt et plus d'années, d'envoyer à Aix-les-Bains des malades, dont le nombre, restreint d'abord, s'est élevé à un chiffre considérable ces douze dernières années ; ayant pu, le plus souvent, suivre de près l'effet du traitement d'Aix sur mes malades, je me crois non seulement autorisé, mais je pense qu'il est un peu de mon devoir de porter à la connaissance du corps médical les résultats que j'ai observés, et d'indiquer, autant que mon expérience me le permet, quels sont les cas qui bénéficieront le plus d'une cure à cette station si fréquentée.

Je dirai, tout d'abord, quelques mots sur Aix-les-Bains, esquissant les traits principaux de ses ressources thérapeu-

tiques : je donnerai aussi un aperçu de ses Eaux minérales et de leur mode d'administration, renvoyant ceux de mes lecteurs qui s'intéresseraient particulièrement à l'histoire, la géologie, la botanique, et à tout autre détail, aux nombreuses publications des médecins exerçant dans cette station.

Aix-les-Bains est situé au pied des Alpes, à proximité du lac du Bourget, dans une vallée entourée de montagnes, qui rendent son climat doux et égal, — presque le climat d'Italie, — mais susceptible de devenir très chaud à certaines époques de l'année.

La petite ville est à 820 pieds au-dessus du niveau de la mer, à 90 pieds au-dessus du lac. Aix-les-Bains se trouve en Savoie, environ à 20 minutes de Chambéry, chef-lieu du département. Il est à 9 heures de Paris et à 17 heures de Londres par train express; et, enfin, à 8 heures de Turin.

L'arrivée à Aix a été considérablement facilitée ces dernières années; les malades quittant Londres à 11 heures du matin peuvent commencer leur traitement le lendemain matin à 7 heures.

Ces renseignements peuvent être utiles. Son climat chaud et égal fait d'Aix une station appropriée aux malades souffrant de la poitrine et de la gorge, comme à un grand nombre de victimes des affections articulaires. Il est important que des malades soumis pendant leur traitement à une température assez élevée, et dont les fonctions de la peau sont tout particulièrement augmentées, ne soient pas exposés à l'influence d'un air trop vif.

Etant donné qu'à certaines époques la chaleur est très forte à Aix, on doit engager les malades anglais, redoutant les températures élevées, et n'aimant pas à rester enfermés au milieu du jour, à choisir des époques spéciales pour suivre leur traitement. D'après ma propre expérience, je considère que la meilleure saison est du 10 mai au 10 juin, ou de fin août à fin septembre; c'est-à-dire le commencement et la fin de l'été. D'une année à l'autre, ces saisons peuvent varier d'une semaine et plus.

Il y a des exceptions à cette règle : pour plusieurs malades la température n'est jamais trop élevée, et je suis convaincu que, dans certains cas, le traitement est favorisé par la plus forte chaleur que le malade puisse supporter sans inconvénient.

La température d'Aix, au milieu de mai, ressemble beaucoup à celle de Londres au milieu de juillet.

La proximité d'Aix et les facilités de transport permettent de suivre le traitement à beaucoup de malades, qui sont trop faibles ou trop infirmes pour supporter un voyage fatigant.

Les malades sont assez désireux de savoir le temps nécessaire à leur cure. Bien que cela puisse différer suivant les cas, je pense, d'après mon expérience, qu'un traitement de 24 jours est bien suffisant;— des circonstances surviennent quelquefois qui obligent à une interruption de quelques jours et prolongent ainsi le séjour.

Bien souvent on me pose la question suivante : Est-il nécessaire, après le traitement d'Aix, d'aller respirer un air fortifiant dans quelque station alpestre? Sans doute, un court séjour sur les hauteurs, près du lac de Genève, peut être utile. Mais je connais plusieurs exemples qui m'ont appris à être prudent dans le choix de ces résidences temporaires; car, au début de la saison, les hôtels sont souvent froids et humides, n'ayant pas été habités pendant plusieurs mois; et des complications peuvent détruire complètement le bon effet de la cure d'Aix. Il n'est pas du tout nécessaire que les malades restent à l'étranger : le bord de la mer en Angleterre ou les hauts plateaux de l'Ecosse, si la saison est propice, produiront l'effet tonique désiré.

Deux sources d'Eau minérale alimentent l'établissement d'Aix : l'une de *Soufre*, l'autre d'*Alun*; la dénomination de cette dernière est inexacte, car elle ne renferme pas d'alun et contient autant de soufre que la première. Le débit de ces sources est considérable, près d'un million de *gallons* (1) par 24 heures. La température dépasse 115° F. L'eau est assez riche en hydrogène sulfuré, mais dépourvue de sulfures métalliques. Elle renferme aussi une quantité considérable d'acide carbonique et d'azote. Ses matières solides sont en faible quantité (moins d'un centième), et consistent principalement en sulfates et chlorures de sodium, de calcium, de magnésium, avec des traces d'iode, de brome et de lithium, et une faible quantité de matière organique, appelée *barégine*. L'eau des sources mêlée à de l'eau froide, dans certains cas, s'emploie

(1) Un gallon = 4 litres 1/2.

dans les différents bains et douches; on l'utilise aussi comme boisson.

La douche constitue la partie essentielle du traitement d'Aix. Le malade, assis sur un siège, les pieds dans l'eau chaude, reçoit des jets d'eau de soufre chaude sur toutes les parties du corps; cette manœuvre s'accompagne de massage; et hommes et femmes employés à ce service sont peut-être les plus expérimentés qu'on connaisse en Europe. La température, la force et la durée de la douche varient beaucoup suivant les différents cas. Après la douche, le malade est rapidement séché, puis enveloppé dans de la flanelle et transporté à l'hôtel, dans son lit, où il reste un certain temps chaudement recouvert, pour entretenir sa transpiration. Avec les douches, il y a plusieurs autres bains, — les *Berthollet*, ainsi nommés, ou bains de vapeur et les douches locales; — on donne aussi des pulvérisations et des inhalations. On use aussi de larges piscines ou bains de natation.

A un mille d'Aix se trouve, le village de Marlioz, où émerge une source sulfureuse froide, de réaction alcaline et beaucoup plus forte que celle d'Aix : sa température est environ de 60° F. On trouve à Marlioz une buvette, des salles d'inhalation où l'eau est pulvérisée, des bains et des douches. On emploie souvent, à Aix, les Eaux de Marlioz pour l'usage interne; elles appartiennent à un particulier, tandis que celles d'Aix sont la propriété de l'Etat.

Une autre Eau qu'on emploie fréquemment est l'Eau de Challes, qu'on trouve à 12 milles d'Aix, dans un village merveilleusement situé, et qui présente toutes les commodités d'une ville d'Eau.

Cette Eau est une des plus sulfureuses connues en Europe; elles contiennent une grande quantité d'hydrogène sulfuré, des sulfures alcalins et, de plus, une notable quantité d'iodure et de bromure; sa température, à la source, est peu élevée; on l'exporte beaucoup à Aix et dans toute l'Europe.

J'ai déjà observé que l'action calmante du climat et des Eaux font d'Aix un endroit propice pour traiter les maladies des organes respiratoires; mais je ne me propose pas dans cette communication de m'étendre plus longuement sur ce genre d'affections; je me contenterai d'insister tout spécialement sur la valeur thérapeutique du traitement d'Aix pour les malades souffrant d'affections articulaires, musculaires, cutanées, et de quelques autres de nature nerveuse.

Nous choisissons d'abord quelques types morbides: l'*arthrite rhumatoïde* (rhumatisme goutteux), la *goutte* et le *rhumatisme vrai*; ce dernier prend à l'état aigu le nom de fièvre rhumatismale. Il est de toute importance d'établir un diagnostic très net de ces trois affections; car, bien qu'elles puissent, à certain degré de leur évolution, se ressembler beaucoup quant à leurs manifestations apparentes, elles n'ont en réalité rien de commun dans leur nature intime; si ce n'est qu'elles sont toutes articulaires et envahissent souvent les mêmes jointures. — De plus, leur traitement médical et diététique est absolument différent.

La cure d'Aix, quoique souvent utile dans ces trois maladies, est remarquablement plus efficace dans l'une que dans les autres.

Ceci étant établi, j'entrerai dans quelques détails pour différencier ces états, qui, dans la pratique, sont souvent pris l'un pour l'autre, par une erreur de diagnostic qui peut conduire à des complications dangereuses. Pour cela nous ferons bien de nous représenter trois malades, un de chaque type, et d'essayer, par une recherche attentive de leurs antécédents et de leurs particularités intimes, de dégager le caractère réel de chacun.

Notre premier type sera une femme ou un homme, de 20 à 30 ans, ayant un gonflement net d'un pied et d'une malléole, quelquefois aussi d'un genoux, avec une légère élévation de température de ces régions, mais sans douleur aiguë. Il existe à peine un trouble constitutionnel léger, *mais il y a manifestation de la débilité générale* et vraisemblablement *plus ou moins d'anémie*.

Le second malade sera un homme jeune, parfois une femme, à peu près du même âge, avec le même genre d'affection articulaire, ayant un pied, une malléole, un genou envahis, sans forte douleur, mais avec un peu de sensibilité et une augmentation de la chaleur locale des parties affectées. Dans ce cas, aussi, la perturbation générale peut être légère, — à peine appréciable, — *on constate très peu d'affaiblissement*.

Le troisième type sera celui d'une femme, ou d'un homme jeune, présentant le même genre de maladie articulaire, avec les mêmes articulations envahies; les troubles constitutionnels sont peu apparents, mais s'accompagnent généralement plus ou moins de *débilité générale*.

Il n'est pas facile de diagnostiquer d'une façon précise ces

trois états, qui se ressemblent tant en apparence. Ils représentent, à certains degrés de leur évolution, des maladies qui diffèrent essentiellement l'une de l'autre dans leur pathogénie, et qui, prises et étudiées à d'autres périodes, pourraient aisément être différenciées.

Des trois cas mentionnés ci-dessus, le premier est de l'arthrite rhumatoïde (rhumatisme goutteux); le second, de la goutte vraie; le troisième, du rhumatisme pur.

Pénétrons maintenant plus intimément dans l'étude de ces divers états.

Premier type : Dans l'histoire de notre malade, nous découvrirons probablement que quelque cause sérieusement débilitante a précédé le développement de la maladie; cette cause a pu être ou morale ou physique; il y a eu peut-être aussi une influence héréditaire d'un seul ou des deux côtés; la maladie s'est probablement déclarée d'une façon insidieuse. Dans quelques cas, cependant, l'invasion est assez rapide, — toujours elle a été progressive; la maladie s'est proménée d'une jointure à l'autre, mais l'atteinte d'une nouvelle jointure ne s'accompagne pas d'amélioration dans celles préalablement atteintes.

Si nous continuons notre investigation, nous arriverons souvent à découvrir qu'il y a ou qu'il y a eu de la douleur et de la raideur de la nuque et de la mâchoire, troubles particuliers que le malade ne rattachait pas aux autres symptômes. Il y a plus ou moins de dépression sous le doigt des parties tuméfiées, mais on ne voit pas de maladies du cœur ou des reins se développer dans le cours de l'affection articulaire. Quant au rapport qui peut exister entre l'abus de l'alcool et l'arthrite rhumatoïde, je puis positivement affirmer que cette affection survient assez fréquemment chez des malades qui n'ont jamais pris d'acool, et j'ai même vu quelques exemples où les parents eux-mêmes n'avaient jamais bu que de l'eau.

Quant à la nature de l'arthrite rhumatoïde, j'ai déjà expliqué ailleurs comment elle provient de troubles spéciaux de la nutrition, atteignant les différents tissus articulaires, avec diminution de la force musculaire. Rien ne nous permet d'affirmer que cet état dépende de quelque principe morbide de l'économie. On s'est beaucoup occupé ces derniers temps, à propos de l'étiologie de cette affection et de la distribution spéciale des jointures affectées, de ses rapports avec le système nerveux. Deux mémoires, publiés dans le *Medico-Chi-*

rurgical Transactions de l'année dernière, paraissent démontrer cette origine nerveuse.

Si, dans le cas dont nous avons parlé, on examine le sang, on ne trouve pas d'acide urique; et si on peut procéder à l'examen anatomique des articulations, on ne constate aucun dépôt d'urate qui existe toujours dans la goutte vraie; mais on voit, dès le début, une ulcération des cartilages, ulcération qui va en augmentant, jusqu'à ce que tout le tissu ait disparu. L'articulation est alors complètement désorganisée. Beaucoup de malades chez qui, dans l'espace de quelques mois, nous avons pu constater plus ou moins nettement l'évolution des symptômes décrits, sont devenus en peu de temps complètement estropiés et infirmes.

Je suis tout à fait convaincu que dans bien des cas la cause en est due à des traitements erronés; les écarts de régime, une thérapeutique et une médication balnéaire mal ordonnée, ont souvent contribué à produire ce triste état.

Traitement de l'arthrite rhumatoïde à Aix.

C'est dans le traitement de cette affection que la cure d'Aix-les-Bains est particulièrement heureuse; non seulement elle améliore l'état actuel du malade, mais elle met l'économie à l'abri de récidives.

L'effet des eaux d'Aix n'est nullement limité à la période du traitement, l'amélioration continue souvent pendant plusieurs mois; tel malade, qui pourrait être désappointé au terme de la cure, aura tout lieu d'être satisfait quelque temps après. J'ai vu de nombreux cas d'arthrite rhumatoïde remarquablement améliorés par le traitement; dans un grand nombre, la maladie paraissait tout à fait enrayée, et aucune récidive ne se produisit après plusieurs années.

Ce résultat est dû à plusieurs moyens, qui sont :

- 1° La douche d'eau minérale sulfureuse;
- 2° Le massage qui accompagne la douche;
- 3° L'usage interne de l'eau sulfureuse, que ce soit l'Eau d'Aix, de Marlioz ou de Challes.

Ces procédés, joints à l'influence climatérique, produisent un merveilleux effet sur l'économie.

Mon expérience personnelle me porte à admettre que la cure d'Aix-les-Bains, suivie convenablement, n'est pas débili-

tante; si un sentiment de fatigue se produit quelquefois au début, il ne persiste jamais.

On m'a souvent demandé pourquoi les bains Turcs ne seraient pas aussi efficaces que le traitement d'Aix dans l'arthrite rhumatoïde. Mon expérience me permet de dire en toute sincérité que ces bains, si utiles dans d'autres formes de maladie articulaire, ne sont certainement pas indiqués dans ce cas spécial, et qu'ils doivent être fortement déconseillés; dans bien des cas que je connais, ils ont occasionné de graves désordres; une fois entr'autres chez une jeune femme à qui on les administra cruellement pendant 13 semaines, et souvent 2 fois par jour, un état incurable survint; chaque articulation s'enkylosa complètement, au point qu'elle ne put jamais plus ni se tenir debout, ni s'asseoir sur une chaise sans être soutenue par des oreillers. Les malades et leurs amis sont trompés par ce fait que les douleurs sont souvent soulagées par le bain Turc, — et même pendant un certain temps, — mais ils n'en retirent jamais un bénéfice permanent; les complications ultérieures sont ensuite en proportion de l'affaiblissement provoqué par le bain Turc.

Je ne veux pas laisser supposer un seul instant que je considère la cure d'Aix comme sûrement efficace; il est des cas nombreux où la nutrition est si gravement compromise, qu'aucun traitement ne peut réussir à faire disparaître les symptômes ou à arrêter la marche de la maladie. De plus, il ne faut pas se fier exclusivement à l'eau minérale seule; je suis convaincu qu'un traitement médical et diététique, longtemps continué, est des plus importants.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'arthrite rhumatoïde est essentiellement une maladie lente et progressive, et qu'on ne doit pas compter sur un traitement de quelques semaines pour la guérir radicalement; ce que l'on sait bien sûrement, c'est que tout ce qui provoque de l'affaiblissement, augmente cet état pathologique, et tout ce qui améliore la santé générale tend, au contraire, à amoindrir la maladie.

Deuxième type. — Passons maintenant à l'examen de notre deuxième type, celui du jeune homme qui souffre d'une légère attaque de vraie goutte. Il y a des chances pour qu'il tienne la goutte de ses parents ou grands-parents, à cause précisément de son jeune âge; il y a aussi des chances pour qu'il se soit quelque peu adonné aux boissons alcooliques qui engendrent la goutte. Nous remarquerons aussi qu'il a déjà eu

des attaques antérieures, la première vraisemblablement localisée à la naissance du gros orteil; sa maladie n'est pas continue, comme dans le cas d'arthrite rhumatoïde, mais survient périodiquement; il n'existe pas de cause débilitante antérieure, mais l'eczéma, les crampes, la dyspepsie précèdent ou accompagnent la manifestation articulaire.

Nous ne trouvons pas d'affection cardiaque comme appartenant en propre à la maladie; mais dans les cas anciens, il existe parfois une affection valvulaire du cœur, provoqué par l'usage continu ou plutôt l'abus de l'alcool; on constate aussi fréquemment une maladie du rein. L'examen du sang révèle la présence d'une grande quantité d'acide urique, et on voit souvent, sur le pavillon de l'oreille ou ailleurs, des traces évidentes d'urate; et si l'occasion s'offre d'examiner anatomiquement les jointures, on trouve des raies et des plaques d'urate de soude à la surface des cartilages et des ligaments.

Traitement de la Goutte à Aix-les-Bains.

Lorsque la maladie est récente ou aiguë, le traitement d'Aix ne doit pas être conseillé. S'il arrivait que l'inflammation locale fut amendée par les douches et le massage, elle se développerait sûrement autre part. Car il existe toujours, dans la goutte, un état pathologique du sang, bien différent de ce qu'on observe dans l'arthrite rhumatoïde, et les principes morbides doivent s'éliminer d'une façon ou d'une autre.

Dans ces cas, le traitement d'Aix, qui n'agit pas directement sur le sang, au moins pour ce qui concerne ces états inflammatoires, sera plus nuisible qu'utile. Les choses se passent différemment dans la goutte athénique et chronique; il existe dans ces formes une dépression du système nerveux et un affaiblissement de la circulation. Dans le cas de gonflement passif et indolent de jointures préalablement enflammées, — dans le cas d'eczéma, — lorsqu'il y a menace d'affection rénale et qu'une dérivation à la peau peut être utile, — lorsque le massage est indiqué; dans tous ces cas, la valeur de la cure d'Aix est incontestable; souvent elle augmente considérablement les intervalles entre les attaques de goutte.

Troisième type. — L'examen du troisième type nous révélera rapidement la nature de l'affection dont souffre notre malade. On notera probablement des attaques aiguës antérieures de longue durée; plusieurs articulations ont été prises et les attaques se sont accompagnées d'un mouvement fébrile intense et de transpirations abondantes. Peut-être trouvera-t-on quelques traces de péricardite ou d'endocardite. Nous constaterons aussi que le froid a été la cause immédiate de ces attaques, l'organisme étant déjà affaibli de quelque façon; la maladie ne présente pas un développement progressif; il y a des intervalles de santé, si le cœur ne suscite pas de complications. Dans ce cas, le sang ne renferme pas d'acide urique en excès; il peut être moins alcalin qu'à l'état normal. Si l'occasion se présente d'examiner anatomiquement les jointures, on trouve les signes d'une inflammation plus ou moins intense, mais aucun dépôt d'urate de soude dans les cartilages et les ligaments, comme dans la goutte, ni aucune trace d'ulcération des cartilages, comme dans l'arthrite rhumatoïde. Nous sommes en face d'une attaque subaiguë de rhumatisme franc, qu'on observe si souvent dans l'intervalle des paroxysmes aigus de la maladie.

Valeur du traitement d'Aix dans le rhumatisme articulaire.

Il ne viendra pas à l'idée de soumettre au traitement d'Aix un malade atteint de rhumatisme articulaire, s'il existe des accès fébriles ou une affection cardiaque récente.

Après une attaque, même très aiguë, de rhumatisme, on ne constate pas habituellement de grands désordres articulaires. J'eus l'occasion de voir une femme assez jeune, qui avait eu douze attaques de rhumatisme aigu; après la guérison de la dernière, elle ne présentait aucune lésion articulaire appréciable, si ce n'est un peu de relâchement des jointures.

Le traitement d'Aix n'est généralement pas d'un grand secours dans ces cas, mais s'il y avait de la raideur, il serait incontestablement efficace.

On m'a souvent demandé si, après la guérison d'une attaque

aiguë, un traitement à Aix pourrait empêcher une rechute. Mon expérience clinique ne me permet pas de répondre à cette question d'une façon précise, et on comprendra aisément qu'il soit difficile d'y répondre.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que le traitement d'Aix agit comme un modificateur général de l'économie, qu'il a certainement un effet salubre sur le système nerveux, qu'il améliore la santé générale et que, selon toute probabilité, il exerce une action préventive contre toutes les récurrences.

Des médecins ont avancé que certaines affections valvulaires du cœur sont favorablement influencées par la cure d'Aix, et que les souffles organiques peuvent s'atténuer et disparaître. Ces faits, cependant, demandent une étude clinique plus approfondie avant d'être acceptés.

Rhumatisme musculaire, Sciatique et autres Affections névralgiques.

Dans les raideurs musculaires chroniques, il n'est pas douteux qu'on retirera un réel bénéfice de la douche sulfureuse, de même que nous avons pu constater l'heureuse action de faibles doses de soufre longtemps continuées. Les affections névralgiques, telles que la sciatique, et les névralgies des différentes branches du plexus brachial, lorsqu'elles sont chroniques, sont considérablement améliorées par la cure d'Aix-les-Bains.

Maladies de la peau, Psoriasis, Eczémas, etc.

Les affections cutanées que j'ai vues le plus souvent traitées à Aix sont celles qui sont sous la dépendance de l'arthrite rhumatoïde et de la goutte. J'ai vu ordinairement le psoriasis accompagner l'arthrite rhumatoïde, et l'eczéma être associé à la goutte franche.

Pour ce qui regarde le psoriasis dans l'arthrite rhumatoïde, je suis convaincu que le traitement d'Aix, en soulageant la

maladie articulaire, améliore toujours et guérit souvent l'affection cutanée. Je ne puis m'empêcher de rappeler ici l'observation d'un malade, que je soignais il y a quelques années, et qui viendra à l'appui de ce que j'avance.

Un homme âgé, haut dignitaire de l'église, souffrait depuis de longues années d'un psoriasis généralisé : dans le dos se trouvait une plaque de psoriasis, occupant toute la région, et telle que je n'en avais jamais vu d'aussi étendue ; il présentait de plus les signes évidents de l'*arthrite rhumatoïde*. Quoiqu'un peu trop âgé pour suivre le traitement thermal, il souffrait tellement, que je l'envoyais à Aix, surtout pour enrayer la maladie articulaire. Après un mois de traitement, sa santé générale s'était améliorée, mais l'état de la peau n'avait pas fait de sensibles progrès.

Dans les huit mois qui suivirent son départ d'Aix, la maladie de la peau s'améliora rapidement, la région dorsale guérit complètement et, de fait, l'amélioration survenue aux jointures et à la peau me parut tout à fait merveilleuse.

J'ai remarqué maintes fois que l'eczéma chez certains gouteux était considérablement modifié par une cure d'Aix ; mais d'autres fois j'ai été désappointé.

Ayant déjà donné à cette communication plus de développement que je ne devais, je m'abstiendrai de parler plus en détail des différentes maladies qui pourraient bénéficier de la cure d'Aix ; je me contenterai de résumer, en quelques remarques inspirées par une longue expérience clinique, mon opinion sur la valeur du traitement thermal d'Aix-les-Bains.

1° En considérant les résultats obtenus chez le très grand nombre de malades que j'ai envoyés pendant plus de vingt ans, je suis fermement convaincu que le traitement d'Aix a été plus utile à mes malades que ne l'aurait été le même traitement dans toute autre station thermale.

2° Dans nombre de maladies, de l'estomac, du foie, de la vessie, etc., plusieurs autres stations seront préférables à Aix-les-Bains.

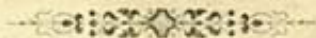
3° Dans l'arthrite rhumatoïde (rhumatisme gouteux des anciens), Aix-les-Bains, d'après mon expérience, *l'emporte de beaucoup sur toute autre station connue*.

4° Dans plusieurs autres affections articulaires, de nature gouteuse ou rhumatismale, le traitement d'Aix, quoique très

efficace, ne l'est pas au même degré que pour l'arthrite rhumatoïde. On pourra souvent obtenir le même résultat avec d'autres eaux minérales.

(Traduit de l'Anglais).

Dans notre prochain numéro, nous commencerons une série d'articles sur Aix-les-Bains, dûs à la plume de M. le docteur Léon BLANC.



Le Gérant, A. GÉRENTE.

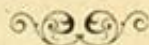
Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.

IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

A. GÉRENTE

ÉDITEUR

de la *Liste officielle des Étrangers*
du *Journal l'Avenir d'Aix-les-Bains*
de *Aix-les-Bains Thermal-Médical*
et du *Guide-Annuaire d'Aix-les-Bains.*



1^{re} ANNÉE

N^o 2


1^{er} Juillet 1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD




PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

avec le concours

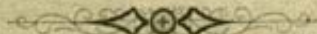
DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



AIX-LES-BAINS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A. GÉRENTE

—
1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

SOMMAIRE

Roselend et la cure de la phtisie par l'altitude : D^r J. ARMAND. — Article extrait du *Temps*. — Aix-les-Bains, Facilités de transport. — La Douche-Massage d'Aix et le Matériel de massage : D^r H. FORESTIER. — Rapport du D^r L. BLANC. — Académie des sciences. — Extrait de la *Revue de Police sanitaire*. — Médecins consultants.

ROSELEND

et la cure de la phtisie par l'altitude.

« Comment connaît-on Roselend? Par une demi-ligne en minuscules caractères du guide Joanne.

Qu'est-il réellement? Un des plus beaux sites alpestres qu'on puisse visiter, un des plus propices pour un séjour agréable et salutaire à la montagne pendant la saison d'hiver. »

Tel est le début d'un article publié, au mois de mars dernier, par le docteur J. Monard, dans la *Gazette des Etrangers* d'Aix-les-Bains. Et mon confrère raconte l'excursion que nous avons faite le 1^{er} février 1892, au plateau de Roselend, à 1.550 mètres d'altitude, avec autant de facilité et infiniment plus de plaisir qu'une promenade au bois de Boulogne. Nous n'insisterons pas sur les détails du voyage, nous dirons simplement que la splendeur des paysages de montagne, quand elle sera connue, amènera certainement les touristes à faire de l'alpi-

nisme en hiver, comme en été. Le Mont-Blanc d'ailleurs vient d'être reconnu accessible en toute saison.

L'admirable situation de Roselend nous a donné l'idée d'appeler l'attention des lecteurs du Journal *Aix-les-Bains Thermal-Médical*, sur le traitement de la phtisie pulmonaire par la cure d'air, à des altitudes élevées et en plein hiver.

Voilà qui, à première vue, paraîtra insensé, paradoxal aux malades enfermés dans des chambres surchauffées, ou expédiés par leurs médecins dans les climats du Midi.

Et cependant, raisonnons, voyons les faits, constatons les résultats.

L'idée de régler le traitement hygiénique des phtisiques a germé en Allemagne à Gœbersdorf et à Falkenstein; puis elle s'est étendue en Suisse, à Davos-Platz; elle vient de prendre pied en France, à la station de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), où a été installé le Sanatorium du Canigou.

Il est de vérité courante que l'air des appartements chargé de poussières, d'acide carbonique provenant des échanges gazeux qui se font dans les poumons, des microbes provenant des expectorations des malades ne présente pas les qualités favorables de l'air extérieur; il est facile de comprendre que cet air confiné et vicié qui, par la respiration, va directement se mettre en contact avec les lésions pulmonaires des phtisiques, doit avoir une influence funeste sur la marche de la maladie. Tout le traitement, dès lors, consiste à supprimer pour le malade l'air de l'appartement, et le remplacer par un air plus pur, l'air extérieur; placer en un mot le malade, le jour et la nuit, dans un véritable bain d'air extérieur.

Telle est dans sa simplicité primitive l'idée qui a fait créer les établissements de Gœbersdorf et de Falkenstein.

Nous ne voulons pas ici insister sur les précautions à prendre pour le jour, pour la nuit, sur l'alimentation, etc.; retenons simplement que le traitement de la phtisie par l'air extérieur a été expérimenté. Les résultats obtenus et publiés ont été tellement remarquables que de tous les points du globe les phtisiques sont arrivés pour se faire soigner en Allemagne.

C'était un premier pas. Mais alors, s'est-on dit : puisque la base du traitement est de remplacer un air vicié par un air plus pur, pourquoi ne rechercherait-on pas l'air le *plus pur*,

l'air des altitudes élevées; pourquoi n'utiliserait-on pas l'air pur des montagnes?

C'était une seconde fois bouleverser toutes les idées reçues. Conduire les phtisiques à la montagne, les enlever à la serre chaude où ils se sont calfeutrés! C'était le monde renversé. Et cependant cela se fait à Davos depuis quinze ans, et les résultats sont surprenants, surtout en hiver.

La raison en est bien simple. Depuis la trop fameuse réclame faite en faveur du remède de Koch, chacun sait que la tuberculose est caractérisée par la présence d'un microbe dans notre organisme. Mais on sait moins que, pour ce microbe, la vie n'est plus possible à une altitude de 800 mètres. Cherchez des phtisiques à ces altitudes élevées, vous n'en trouverez pas; croyez-en les médecins qui pratiquent dans les montagnes. Est-ce à dire que les phtisiques arrivés à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer sont instantanément guéris? Nullement; il faut réparer les désordres constitués, il faut du temps, des conditions particulières et quelle condition est plus favorable que de n'être pas à chaque inspiration, réinfecté à nouveau par l'air inspiré.

Mais ce n'est pas tout. « Ce qu'il faut considérer, nous dit le docteur Sabourin, directeur du *sanatorium* du Canigou, ce qu'il faut considérer pour la cure d'air dans les montagnes, c'est le ciel bleu. Le froid avec le ciel bleu et point de vent, un beau froid, comme on l'appelle vulgairement, à une altitude qui donne la certitude absolue de l'air pur est la condition essentielle de la cure des tuberculeux pulmonaires. C'est là une sorte d'axiome pour médecins et malades qui ont passé l'hiver dans les stations élevées. Et nous n'hésitons pas à formuler ce principe que les neuf dixièmes des tuberculeux se trouvent admirablement mieux par un temps froid dans un climat sec que par les temps doux. »

Or, ce qui est remarquable en hiver, dans les montagnes, c'est la sécheresse de l'air, condition si favorable pour la guérison des affections pulmonaires. On sait quelle influence fâcheuse exercent sur le moindre catarrhe des bronches, les pluies et les brouillards. En montagne, rien de semblable en hiver, pas de pluie, pas de brouillard.

Et le froid! ce froid dont le retour en automne, chasse les malades vers le Midi; ce froid qu'ils appréhendent comme une complication terrible et une menace de mort, les tuberculeux le supporte admirablement bien; en peu de temps, ils s'y

acclimatent et le jour et la nuit. Les fenêtres du Sanatorium restent constamment ouvertes. Pendant l'hiver 1890-1891, le docteur Sabourin a fait fermer les fenêtres deux fois pendant la nuit, parce que la température était descendue à *11° au-dessous de zéro*. C'était par prudence. « Mais que de fois, dit-il, le matin et le soir, nos malades *curaient* (pour employer leur mot) sans sourciller à -6° et -7° . Ces jours-là, on ne lisait pas, on n'écrivait pas, on ne jouait pas, les conversations étaient ralenties, le nombre des couvertures s'accroissait en conséquence, mais les malades habitués à *dormir à la cure*, n'en sacrifiaient que mieux à leur bonne coutume avec le bien être qui en était le résultat. Il y a évidemment dans ce fait de quoi surprendre quiconque n'est pas familiarisé avec l'exposition des malades à l'air libre. Mais c'est affaire d'acclimatement et les hésitations de l'entourage des tuberculeux se dissipent rapidement quand on voit la grande amélioration qui en résulte à bref délai. » Et chose remarquable, les tuberculeux qui ont des accès fébriles, les supportent plus facilement à l'air extérieur.

Mais nous ne voulons pas entrer dans les détails du traitement hygiénique de la phtisie; il nous suffit de savoir que cette cure d'air permanente et surtout par les temps froids, à des altitudes élevées, donne des résultats merveilleux.

La voie est ouverte; nous devons la suivre, si nous ne voulons pas rester tributaires de l'Allemagne et de la Suisse. N'avons-nous pas, comme les Suisses, des Alpes? moins connues assurément sont les nôtres; mais bientôt, elles le seront, parce que l'admiration s'impose et que la vérité finit toujours par ouvrir les yeux. Parmi les étrangers qui séjournent à Aix-les-Bains, combien en est-il qui ont parcouru la route d'Albertville à Bourg-Saint-Maurice par Roselend; et cependant ce pays est magnifique; la gorge, depuis Beaufort jusqu'à Roselend, peut être comparée aux plus belles de la Suisse.

Et le plateau de Roselend! Écoutons la narration du docteur Monard sur l'excursion du 1^{er} février; elle nous montrera Roselend, en hiver: « Bientôt nous atteignons une gorge resserrée qui ferme la vallée à l'Est et débouchons à dix heures sur le splendide plateau de Roselend. Je dis plateau, parce que c'est le terme consacré, mais en réalité, c'est un cirque qui présente la disposition et l'orientation la plus heureuse. Le soleil qui ne s'était montré jusque là qu'à de rares éclaircies, nous pénètre bientôt de ses plus chauds rayons. Le changement à

vue qui se produit comme par un coup de théâtre, nous laisse dans un véritable éblouissement et ma plume est impuissante à retracer ce que nous avons éprouvé.

Mes compagnons sont plus que moi dans l'étonnement. Ils habitent la région et n'ont jamais auparavant eu l'occasion d'escalader en hiver ces sommets qu'ils croyaient désolés par les rigueurs d'un froid polaire et qui sont, en réalité, plus souvent visités par le soleil que par la bourrasque. De nombreuses ascensions de montagnes que j'avais faites les hivers précédents, m'avaient déjà familiarisé avec ces curieux effets des altitudes.

Nous arrivons sans fatigue au chalet de Roselend; le soleil nous a bientôt fait oublier que nous marchons depuis trois heures dans une neige friable. Nos compagnons nous ont devancé de quelques minutes et déjà le feu pétille à notre arrivée. Mais nous n'avons qu'à nous dévêtir un peu au soleil pour nous sécher et nous réchauffer. Aussitôt je pense à choisir un endroit favorable pour le thermomètre. Je l'expose au soleil à un mètre au-dessus de la neige, après avoir noirci la cuvette avec de la suie. C'est le moyen usité, à défaut d'actinomètre, pour mesurer la radiation solaire. En quelques secondes, la colonne monte, monte sans cesse. Les paris sont engagés. J'avais annoncé qu'elle indiquerait 35 à 40°; on m'en accordait 15 à 20°. Nous notons 39°5 à onze heures et demie. A l'ombre 7° au-dessus de zéro. A peine une légère brise nous effleure, comme une caresse. Je relève l'orientation du cirque et je constate qu'elle est des plus heureuses. L'abri est complet au Nord, à l'Est et au Nord-Ouest. L'échappée Sud-Ouest est exactement ce qu'elle doit être pour donner en hiver le maximum d'ensoleillement. Cette constatation m'est particulièrement agréable. Je viens de rencontrer le pays de montagne rêvé, celui que j'aurais voulu modeler si une fée bienfaisante m'avait prêté, pour un moment, sa baguette magique, celui enfin qui répond à tous les *desiderata* de la science.

Un coup d'œil rapide aux sources du Doron qui irrigue ce paradis terrestre d'une onde pure et abondante et nous prenons nos dispositions pour descendre. »

Le plateau de Roselend est à une altitude de 1.500 mètres; il présente une longueur de trois kilomètres et une largeur de près d'un kilomètre. Il constitue un cirque complet. A Roselend, pendant cinq à six mois d'hiver, il ne tombe du ciel qu'une neige sèche, comme on dit là-haut. De la neige ou du soleil; ni pluie, ni brouillard. L'air est d'une pureté absolue.

Voilà qui va bouleverser bien des idées reçues, acceptées sans contrôle. Et c'est la vérité.

Où se trouve Roselend?

Roselend est situé dans le canton de Beaufort, à quinze kilomètres du chef-lieu, distant lui-même de dix-huit kilomètres d'Albertville, tête de ligne du chemin de fer P.-L.-M. On arrive à Beaufort par une route départementale et à Roselend par une route de grande communication, carrossable et très bien entretenue. Les touristes trouveront-ils à Roselend une installation confortable; les malades, un *sanatorium*? Hélas, non. Une modeste auberge, et c'est tout. Aussi, le but de notre article est-il simplement de vous dire :

A vous touristes : ne visitez pas la Suisse sans voir la Savoie, ne visitez pas Chamonix et le Mont-Blanc sans voir Roselend qui est situé tout près.

A vous, hygiénistes, médecins qui cherchez un climat bienfaisant pour vos malades, pour les phtisiques, pour les dyspeptiques, pour tous ceux qui sont surmenés par l'existence fébrile de la ville, voyez Roselend.

A vous, philanthropes richissimes et patriotes, qui rêvez la création d'établissement de bienfaisance et seriez heureux d'arracher à la mort quelques-uns des cent-cinquante mille phtisiques qui, chaque année, meurent en France; à vous enfin qui ne voulez pas rester tributaires de l'étranger, visitez le plateau de Roselend, voyez ce qu'on en pourrait tirer pour le bien de l'humanité.

L'Assistance publique de Paris a créé l'hôpital de Berck-sur-Mer pour les enfants scrofuleux. On parle de créer des hôpitaux spéciaux pour les tuberculeux; l'horizon des œuvres utiles et humanitaires est illimité : il peut s'étendre jusqu'ici.

Nous n'avons pas eu d'autre but que d'attirer l'attention sur un pays inconnu et qui mérite de sortir de l'ombre. Espérons que notre appel sera entendu. Ce que les Allemands et les Suisses ont fait, serions-nous incapables de le faire à notre tour?

Albertville, 15 juin 1892.

Docteur JULES ARMAND.

Nous détachons les lignes suivantes d'un article du journal le *Temps* :

Aix-les-Bains occupe parmi les villes d'eaux françaises un rang privilégié, grâce à son décor pittoresque et à sa clientèle essentiellement mondaine.

Situé près du lac du Bourget, Aix-les-Bains a semé ses maisons, ses villas, ses chalets, ses hôtels dans un paysage qui rappelle, avec des proportions réduites, le plus renommé des sites de la Suisse. « La Savoie, a dit Victor Hugo, c'est la grâce alpestre, » et Amédée Achard a écrit non moins justement : « la Savoie, c'est la Normandie avec l'horizon de la Suisse et le ciel d'Italie. »

Que de motifs de nature variés, que de surprises ces définitions si fidèles ne promettent-elles pas au voyageur? Il retrouvera au bord des lacs du Bourget et d'Annecy, sur la hauteur de la Grande Chartreuse, les admirations et les émotions de Lamartine et de Châteaubriand, Talloires et son antique abbaye de Bénédictins, Menthon et ses thermes romains, le château de Montrottier, fièrement campé en manoir féodal au sommet d'une colline dominant le pays, l'ascension de la Dent-du-Chat, vingt autres buts d'excursions lui donneront des impressions et distractions à l'envi.

Sans parler de l'aspect agréable de la petite ville d'Aix elle-même, sa position à l'entrée d'une vallée, au penchant d'un coteau élevé qui la garantit des vents, assure à cette station une douceur de climat exceptionnelle. Aussi, Aix-les-Bains a trois saisons : un printemps, un été qui garde un peu de la fraîcheur du printemps, un automne où se prolonge jusqu'à la seconde moitié de novembre la tiédeur de l'été.

La vertu des eaux minérales d'Aix est attestée par les débris importants du bain romain, dont il reste une centaine de piliers et les gradins qui servaient à descendre dans la piscine. Sur les gradins de marbre se sont reposées bien des belles Romaines et de Romains à la mode, attirés déjà, comme le sont aujourd'hui les mondaines de divers pays de l'Europe, par la réputation des eaux et la beauté du pays.

Il n'est pas besoin de disserter sur les eaux sulfureuses d'Aix-les-Bains.

Tout ce que nous en pourrions dire ne serait rien auprès des conseils que les visiteurs de cette station peuvent attendre des médecins attachés à l'établissement modèle que l'Etat lui-même entretient.

FACILITÉS DE TRANSPORT

AIX-LES-BAINS (Savoie). — Chemin de fer de Paris à Maçon, Ambérien, Culoz, en 9 heures 20. — Londres, 15 heures. — Turin, 5 heures. — Lyon, Genève, 3 heures.
Eaux carbonatées et sulfurées sodiques. — Usage en bains, douches, boisson. — Rhumatismes, goutte chronique, affections articulaires suite de traumatisme, maladies nerveuses, syphilis, affections utérines, maladies de la peau d'origine rhumatismale ou gouteuse.

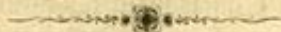
Etablissement thermal ouvert toute l'année.

Station thermale d'une haute antiquité. Il reste de l'époque romaine quelques débris des bains, les ruines d'un temple de Diane ou de Vénus et l'arc de *Campanus* (3^e ou 4^e siècle), qui paraît avoir fait partie d'un tombeau. — Château du 16^e siècle converti en Hôtel-de-Ville.

Casinos du Cercle et de la Villa des Fleurs. — Promenade du Gigot, du Grand-Port et du Petit-Port.

Excursions intéressantes : lac du Bourget, Grotte de Raphaël, Gorges du Sierroz, Dent-du-Chat, le Revard et son chemin de fer, la Chambotte, les Tours de César, le Pont de l'Abîme, etc.

Service pour le Mont-Blanc en 8 heures.



LA DOUCHE-MASSAGE D'AIX

et le Matériel de Massage

PAR M. LE DOCTEUR H. FORESTIER.

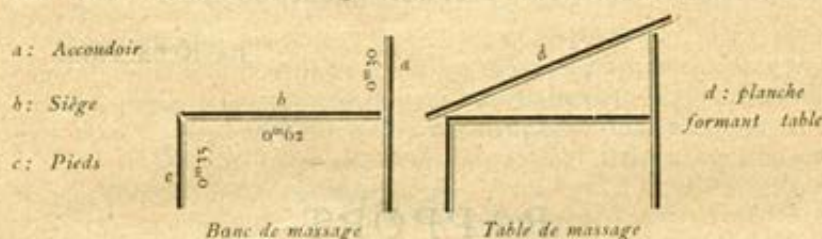
Médecin-Adj^{de} de l'Hôpital et de l'Asile Évangélique.

Tous les médecins qui ont écrit sur Aix ont parfaitement exposé le fonctionnement des appareils hydrothérapiques employés pour l'administration de la Douche, de la Douche-Massage, comme je l'appelle avec quelque raison. Mais il n'a pas été parlé suffisamment du matériel de massage et des dispositifs importants qu'il permet de réaliser pour le massage des diverses régions du corps. Or, il vaut la peine de le mettre en relief, car tout son mérite est dans sa simplicité.

Un banc de forme spéciale et une planche, c'est là tout le matériel bien simple qui suffit à réaliser par deux dispositifs les deux positions, assise et couchée, nécessaires au massage complet. Je m'explique. La première partie de la Douche-Mas-

sage d'Aix s'exécute le sujet étant assis sur le banc, premier dispositif. Les deux masseurs (ou masseuses) tenant le tuyau sous le bras gauche et le dirigeant adroitement, massent des deux mains et à la fois doucent successivement chaque partie des membres inférieurs et supérieurs.

La deuxième partie s'exécute, le sujet étant couché en *decubitus ventral* sur la table de massage, laquelle a été organisée en un clin-d'œil en plaçant la planche, comme le montre la figure schématique ci-dessous, étendue de l'accoudeoir du banc à son autre extrémité, deuxième dispositif. Ce plan incliné fait une table de massage parfaite, sur laquelle le sujet se



couche commodément « à plat ventre », et c'est dans cette position permettant le relâchement absolu des muscles dorso-lombaires, des muscles fessiers, permettant d'aborder le plus complètement tous les points de la hanche et du trajet du nerf sciatique, que les masseurs pratiquent le massage spécial de ces quatre importantes régions.

Cette partie de la Douche-Massage répond, comme on le voit, à des indications spéciales. Dans un grand nombre de cas, la première partie, c'est-à-dire le massage des quatre membres suffit et se trouve seule employée. Mais comme la notion la plus élémentaire d'anatomie et de massage le fait concevoir, cette position assise ne permet ni le massage des muscles du dos qui sont contractés ou tendus, ni des muscles fessiers, des hanches et du nerf sciatique, qui ne sont pas abordables. Pour ces quatre régions, il faut forcément le *decubitus ventral* sur la table de massage.

Tel est le matériel très simple, mis en œuvre pour l'exécution de la Douche-Massage d'Aix. C'est cette simplicité, je le répète, qui fait sa valeur. En fait, la table de massage d'Aix est bien plus avantageuse que la table classique en bois, en marbre, usitée dans certains établissements hydrothérapiques, hammams, etc. Elle a les avantages de la simplicité, de la commodité, tout en ayant les mêmes qualités.

Avant de commencer les publications sur la Station Thermale d'Aix-les-Bains, nous croyons utile de publier le RAPPORT (inédit) pour la déclaration d'utilité publique des Sources Thermales d'Aix, fait par le docteur BLANC, ancien médecin-inspecteur, en 1888.

Ce Rapport nous a paru d'un grand intérêt, car en dehors des considérations générales faites par le docteur L. BLANC, il contient le détail complet des analyses faites par M. le Professeur WILM, sur les deux sources d'alun et de soufre et sur la composition des vapeurs produites par ces sources.

LA RÉDACTION.

RAPPORT

pour la Déclaration d'utilité publique des Sources Thermales d'Aix-les-Bains.

DOCTEUR L. BLANC.

Les services rendus à la santé publique par les eaux d'Aix sont trop connus et de date trop ancienne pour qu'il soit nécessaire d'insister longuement sur les résultats obtenus.

Sans parler de l'usage qu'en faisaient les Romains, comme le prouvent les vestiges du vaste établissement qu'ils avaient construit, on voit les eaux d'Aix employées dès la plus haute antiquité.

Déjà les médecins du xv^e et du xvi^e siècle, André Baccius et Cœpidamus Guicheron et Cabias, ont cité des observations de guérisons remarquables, obtenues par la seule vertu des eaux.

Jusqu'en 1776, époque à laquelle le roi Victor-Amédée fit construire par son architecte, le comte de Robilant, l'établissement qui servit pendant longtemps de modèle à ceux construits dans les pays voisins, les eaux étaient employées en bains, étuves naturelles, boissons, et les guérisons citées sont déjà assez nombreuses pour qu'on ait eu recours aux méthodes hydrothérapiques, auxquelles certains médecins ont voulu accorder un rôle prépondérant.

Depuis cette époque, de nombreuses et importantes améliorations ont été introduites dans l'établissement. De 1856 à 1863, on construisit

successivement les piscines, la division des Berthollet et les soubasements.

De 1870 à 1881, on fit la Division des bains réfrigérés; enfin, de 1879 à 1881, on construisit l'Annexe-Sud, dont l'inauguration eût lieu le 2 juillet 1881.

Pendant cette longue période, des travaux importants avaient été faits par les ingénieurs des mines, soit pour capter la source d'alun qui se perdait en partie, soit pour amener de l'eau froide. La réunion de toutes ces constructions, de tous ces travaux, constitue l'Établissement thermal d'Aix, dont la description a été donnée par M. l'Ingénieur des mines. Ces travaux et ces agrandissements ont été la cause de l'augmentation du nombre de baigneurs et de visiteurs, allant toujours en s'accroissant chaque année.

Les visiteurs, qui étaient à peine au nombre de 300 au commencement du siècle, étaient de 7,317 en 1861, et ils ont été de 24,240 en 1885, parmi lesquels 7,261 ont suivi un traitement régulier et complet, dont 1,261 admis à suivre le traitement gratuitement.

Les recettes de l'Établissement thermal qui étaient, en 1861, de 109,484 francs, se sont élevées, en 1885, à 202,142 fr. 65 (1).

Cette augmentation du nombre de baigneurs et des recettes de l'Établissement suffirait, à elle seule, pour justifier l'importance et l'utilité des eaux d'Aix.

Mais, si l'on examine la nature des maladies traitées, il sera facile de se rendre compte à quelle importante catégorie de malades elles sont administrées.

En comparant les cinq dernières années, on trouve, en effet, que, sur une moyenne de 1,000 baigneurs, on a eu à traiter les maladies suivantes :

Rhumatisme chronique, primitif et secondaire à la fièvre rhumatismale (rhumatisme articulaire aigu).....	457
Goutte articulaire chronique.....	90
Arthropathies (arthro-synovite) simples.....	102
Suites de traumatismes : contusions, fractures.....	26
Néuralgie, sciatique.....	61
Arthritisme avec pharyngo-laryngite chronique.....	59
— avec bronchites chroniques.....	38
— avec dyspepsie.....	13
— avec métrite.....	17
— avec névralgies.....	12
— avec affection cutanée.....	3
Syphilis.....	45
Divers.....	33
TOTAL.....	956

Comme on le voit, la maladie principale est le rhumatisme,

(1) Le nombre des Baigneurs a été en 1891 de 29,257. Les recettes de l'Établissement ont été de 235,000 francs.

maladie qui s'attaque aussi bien aux classes fortunées qu'aux classes indigentes.

La même remarque pourrait se faire sur la plupart des autres affections, affections articulaires, contusions et fractures, affections pulmonaires, etc.

La station d'Aix est donc bien une station de vrais malades et leur nombre toujours croissant est la preuve la plus évidente des bons résultats obtenus.

En parcourant l'Établissement et en voyant la variété et le nombre des appareils balnéaires, on pourrait attribuer à l'emploi de ces appareils une partie de l'action curative; mais, sans parler des guérisons obtenues, alors que ces appareils n'étaient pas construits, il est certain que la plupart des malades ne nous arrivent qu'après avoir pris dans les diverses villes qu'ils habitent, des douches et des bains de vapeur dont l'action mécanique ne laisse rien à désirer; ils en éprouvent du soulagement, il est vrai, mais, le plus souvent, ils sont obligés de venir demander à nos thermes une guérison radicale.

Du reste, voici les phénomènes que j'ai pu constater chez les malades soumis à l'action du bain seul, sans l'intervention de la douche ou de la vapeur.

La première impression d'un baigneur, en se plongeant dans un bain à 35 degrés, température des piscines, est un sentiment de bien-être général; il me semble qu'il y a une détente dans l'organisme et que les douleurs ont une tendance à disparaître, ou, tout au moins, à s'atténuer.

On ne perçoit aucune action physiologique, le pouls et la température ne subissent aucune modification.

Le malade sort du bain satisfait de sa première immersion; deux ou trois heures après, les phénomènes changent, il commence à sentir un peu de lassitude, un peu d'engourdissement, une espèce de torpeur, qui l'engagent à dormir.

Mais le sommeil ne vient pas. Au contraire, quand le malade est couché, il a de la peine à s'endormir et s'il dort, il est agité par des rêves pénibles, des réveils en sursauts. En même temps, les douleurs commencent à apparaître, et, non seulement elles se font sentir là où elles existaient déjà, mais encore sur les points où elles ne s'étaient jamais manifestées.

Chez les personnes nerveuses, il y a une excitation générale, non seulement du système nerveux, mais encore de toute la périphérie du corps; elles éprouvent quelquefois des sensations de chaleur insolite, des picotements sur tout le corps. Quelques fois, pour les personnes à peau fine, il apparaît de légères rougeurs fugaces, semblables à l'urticaire. Aussi, nombreux sont les baigneurs qui, croyant prendre un simple bain de plaisir dans nos vastes piscines, voient apparaître des douleurs qu'ils croyaient éteintes depuis longtemps et qui, en

se réveillant, indiquent l'utilité et la nécessité d'un traitement complet.

Ces symptômes varient suivant les baigneurs; ils se produisent plus ou moins facilement, plus ou moins rapidement, mais leur présence est constante. Il y a donc une action spéciale due à l'eau thermale seule, action dont la cause nous échappe, mais qui peut être produite, soit par l'hydrogène sulfuré ou le sulfure, soit par les courants électriques qui s'établissent entre le baigneur et l'eau ou qui sont produits par la décomposition des divers sels au contact de l'oxygène de l'air.

Des expériences comparatives faites avec les eaux d'Aix et les eaux minéralisées artificiellement m'ont démontré que les symptômes que j'ai décrits sont bien le fait de notre eau thermale, et qu'ils ne sont pas dûs soit à la chaleur, soit à la seule minéralisation (1).

(A suivre).



(1) Les recherches urologiques, faites ultérieurement par les docteurs Monard et Forestier, sont venues confirmer et expliquer une partie des phénomènes observés. (Elles feront l'objet d'une étude spéciale).



ACADÉMIE DES SCIENCES

Nous relevons dans le compte-rendu de la séance de 30 mai de l'Académie des sciences, publié par le *Journal officiel* du 4 juin, la note suivante concernant l'honorable député de l'arrondissement d'Anney:

« M. Thonion annonce, dans une lettre, avoir découvert la visibilité de la circulation capillaire du sang dans les vaisseaux superficiels de la conjonctive humaine, sans traumatisme, au moyen du microscope. La démonstration et l'observation peuvent en être faites en même temps, soit avec la lumière solaire, soit avec un éclairage artificiel suffisant. »

Tous les hygiénistes reconnaissent aujourd'hui le danger des poussières, qui contiennent souvent un grand nombre de germes pathogènes. On peut dire sans exagération que rien n'est plus stupide que de balayer les rues en été, par un temps sec, avec de simples balais à main; on ne fait rien autre chose que soulever dans l'air les poussières qui étaient immobiles sur le sol. A Paris, les ingénieurs de la voirie font arroser d'abord les rues et les boulevards, et rejettent dans le ruisseau, avec des balayeuses mécaniques, ces poussières désormais inoffensives, parce qu'elles sont humides et lourdes. Dans nos appartements, il vaudrait mieux laisser pénétrer la poussière dans les tapis que de la faire voltiger sur les meubles et parfois sur nos aliments avec de rudes balais en chiendent. L'Exposition universelle de Paris, en 1889, a commencé à vulgariser des balayeuses mécaniques inventées aux Etats-Unis, qui méritent véritablement le nom si prodigué de « hygiéniques ». Ces appareils ressemblent aux tondeuses de gazon; les roues font tourner deux brosses cylindriques qui accumulent les poussières dans la boîte en bois où ces brosses sont logées; à la fin de l'opération, on vide la boîte dans le feu, et pas un atome de poussière n'est soulevé dans l'appartement. L'opération se fait rapidement, le nettoyage est parfait, l'appareil est de bas prix et ne saurait être trop recommandé par les hygiénistes. Les types sont aujourd'hui très nombreux et la concurrence a fait disparaître les monopoles.

(Revue de police sanitaire).

MÉDECINS CONSULTANT AUX EAUX D'AIX

MM.

Bertier père, rue de l'Eglise.
Vidal, place des Bains.
Brachet, rue de Chambéry.
Blanc, rue de Genève.
Legrand, rue du Temple.
Macé, avenue de la Gare.
Petit, rue de Chambéry.
Guilland fils, boulevard du Parc.
Chaboud, rue du Casino.
Folliet, rue des Ecoles.
M'Roë, rue du Casino.

MM.

Monard, rue de l'Eglise.
Puistienne, rue du Bain Henri IV.
Cazalis, rue Lamartine.
Humbert, rue du Casino.
Gaston, avenue de Tresserve.
Rendall, rue de Genève.
Françon, rue des Écoles.
Forestier, rue de Genève.
Coze, place Centrale.
Thomas Linn, rue de Chambéry.



Le Gérant, A. GÉRENTE.

Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.

PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris

Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires

Membre de la Société française d'hygiène

Ancien Inspecteur des Pharmacies

Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Ain

Fournisseur de la C^{ie} P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

PAR LES

1° GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA

(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2° GLOBULES ANTI-DYSPEPSIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULUS

(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3° GLOBULES ANTI-DYSPEPSIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ

(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ MERCIER

DOSE: Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier.

COCA

du

Pérou.

1^{re} ANNÉE

N^o 3

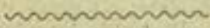
1^{er} Août 1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD




PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

avec le concours

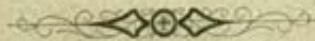
DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



AIX-LES-BAINS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A. GÉRENTE

1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL



SOMMAIRE

Rapport du D^r L. BLANC (suite). — Médecins membres des Conseils académiques. — Médecins promus dans la Légion d'honneur. — Le traitement hygiénique du Diabète gras par la douche-massage d'Aix-les-Bains; D^r H. FORESTIER. — Thonon-les-Bains. — Ouvrages reçus par l'Académie de Médecine. — Douzième Congrès des Sociétés savantes de la Savoie. — Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Monaco. — Extrait d'*Aix-Thermal*. — Variétés.



RAPPORT

pour la Déclaration d'utilité publique des Sources Thermales d'Aix-les-Bains.

DOCTEUR L. BLANC.

(Suite).

Pour avoir une idée exacte de la composition de l'eau, il est nécessaire de donner l'analyse qui a été faite en 1867 par M. Wilm, chef des travaux chimiques à la Faculté de Paris, sous la direction du regretté professeur Wurtz.

Les soins apportés à cette analyse, l'étude complète qu'il a faite des sels contenus dans l'eau et des produits organiques qu'elle contient, rendent inutile une nouvelle analyse, trop longue et trop dispendieuse. Voici, du reste, cette analyse :

Eaux d'Aix-les-Bains. — Les thermes d'Aix sont alimentés par

deux sources peu éloignées l'une de l'autre (débitant l'énorme volume de sept millions de litres par 24 heures). Elle sont désignées sous les noms de *Source de Soufre* et *Source d'Alun*. Ce dernier nom est, tout à fait impropre, mais il est fort ancien et a été conservé. Les eaux de ces deux sources sont employées simultanément et se trouvent mélangées dans les piscines. Cette pratique se justifie pleinement par la similitude de composition des eaux de ces deux sources, dont la minéralisation et la thermalité ne présente que des différences peu prononcées.

Le dosage des principes minéralisateurs des eaux d'Aix a donné lieu à deux séries d'expériences : les unes sur place, portant sur les principes gazeux ou altérables ; les autres dans le laboratoire, portant sur les principes fixes.

Le titrage sulphydrométrique a été effectué à l'aide d'une solution titrée d'iode dans l'iodure de potassium (à 12 gr. 7 d'iode par litre, ou la même liqueur au 10^e). Il est à remarquer que ce titrage, effectué directement, ne fournit pas des résultats très constants, ce qui tient à l'extrême altérabilité des eaux d'Aix. Cette altérabilité elle-même est due en partie à la gazeification de l'hydrogène sulfuré dissous, en partie à son oxydabilité. Les résultats sont plus constants lorsque l'on ajoute, immédiatement au sortir du griffon, un excès d'iode à l'eau (dont on mesure le volume après l'expérience), et qu'on titre ensuite cet excès à l'aide d'une solution équivalente d'hyposulfite de sodium. De cette manière, l'eau n'a pas le temps de s'altérer durant l'expérience.

D'autre part, on a déterminé la quantité d'hydrogène sulfuré dégagé par l'ébullition. A cet effet, le gaz dégagé était dirigé dans une série de flacons reliés entre eux par des tubes ; le premier flacon est vide et reçoit l'eau qui distille ; les deux suivants renferment une quantité mesurée de solution d'iode, et les derniers une solution d'iodure de potassium destinée à retenir l'iode entraîné par les vapeurs. (Le dernier flacon, servant de témoin, ne doit pas se colorer en jaune par l'iode). L'ébullition terminée, on réunit le contenu de tous les flacons absorbants et on titre l'iode par l'hyposulfite de sodium : la perte de titre de l'iode indique celui qui a été employé par l'hydrogène sulfuré dégagé.

Cette expérience fournit toujours un titre sulphydrométrique plus faible que le titrage de l'eau elle-même ; d'autre part, l'eau bouillie marque encore un certain titre. Ce résultat n'est pas dû à la présence d'un sulfure alcalin, car l'eau ne donne pas avec le nitrofrussiate de sodium la coloration caractéristique des sulfures, si ce n'est après addition d'un alcali et après son ébullition, elle ne noircit plus immédiatement les sels de plomb ; il doit être attribué à la présence d'un hyposulfite. En effet, si l'on agite l'eau d'Aix avec du carbonate de plomb pour la désulfurer, on ne lui fait jamais perdre tout son titre sulphydrométrique, et le titre accusé ensuite par l'iode est le même que celui de l'eau bouillie.

Voici les résultats formés par quelques-unes de ces expériences. Ils sont rapportés à un litre d'eau (1).

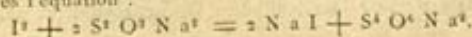
		EAU DE SOUFRE.	EAU D'ALUN.
Titrage direct:	Iode nécessaire.....	2 cc., 27.	2 cc., 6.
	Soufre (supposé H ² S)....	3 mgr., 26.	4 mgr., 16.
Titrage indirect:	Iode.....	2 cc., 58.	2 cc., 8.
	Soufre (supposé H ² S)...	4 mgr., 128.	4 mgr. 45.
H ² S chassé par l'ébullition :	Iode.....	2 cc., 43.	2 cc., 2.
	H ² S.....	4 mgr., 13.	3 mgr., 74.
	Soufre.....	3 mgr., 89.	3 mgr., 52.
Eau bouillie :	Iode.....	0 cc., 615.	0 cc., 58 à 0 cc., 53.
	Soufre (hyposulfite)....	4 mgr., 5.	3 mgr. à 3 mgr., 40.
Eau désulfurée par CO ² Pb. :	Iode.....	0 cc., 6.	0 cc., 6.
	Soufre (hyposulfite)....	3 mgr., 84.	3 mgr., 84.
			(Moyenne 3.60).

Ce tableau montre assez de concordance pour ce qui concerne l'hyposulfite; les résultats sont moins constants pour l'hydrogène sulfuré.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les autres principes des eaux d'Aix, et nous donnons ci-dessous les résultats analytiques.

		EAU DE SOUFRE.	EAU D'ALUN.
C O ² C a.	Carbonate de chaux	0.1894	0.1623
C O ² M g.	id. de magnésie	0.0105	0.0176
C O ² F e.	id. de fer.....	0.0010	0.0008
Silice.....		"	0.0175
		0.2009	0.1982
Matières dissoutes après le dépôt des Carbonates.	Silice.....	0.0479	0.0365
	Chlore.....	0.0179	0.0166
	Ac. sulfur. (S O ⁴).....	0.1503	0.1313 (1)
	Ac. phosph. (P O ⁴)....	0.0040	traces
	Calcium.....	0.0280	0.0298
	Magnésium.....	0.0167	0.0104
	Sodium.....	0.0227	0.0284
Matières non dosées.	Aluminium.....	0.0013	0.0000534
		0.2888	0.25305
	Lithium.....	traces	traces
	Potassium.....	douteux	douteux
	Strontium.....	douteux	douteux
	Iode.....	douteux	traces
	Matières organiques....		Variable

(1) 1 cc., de la solution d'Iode correspond à 1 cc. 116 d'hydrogène sulfuré, soit 0 gr., 0017, ou bien à 0.0016 de soufre (supposé à l'état de H² S). Il correspond en outre à 0 gr., 0064 de soufre à l'état d'hyposulfite, soit à 0.0158 d'hyposulfite de sodium S² O³ N a², d'après l'équation :



Ces résultats directs de l'analyse peuvent être groupés comme il suit. Nous ferons observer à cet égard que nous n'envisageons ce groupement que comme une manière de représenter les résultats et un moyen d'établir la balance entre les éléments acides et les éléments basiques. Dans le tableau ci-dessous, nous faisons figurer, en outre, les autres données concernant les eaux d'Aix (1).

	EAU DE SOUFRE.	EAU D'ALUN
Température.....	43°, 5	44°, 6
Hydrogène sulfuré libre....	3 mgr., 37 à mgr. 43 (ou 2 cc., 23 à 2 cc., 7)	3 mgr., 74 (ou 2 cc., 46)
Soufre (à l'état d'hyposulfite)	3 mgr., 84	3 mgr., 60
Azote.....	13 cc., 03	12 cc., 5
Gaz carbonique.....	0 gr., 09322 ou 47 cc., 15	0 gr., 0882 ou 44 cc., 59
Carbonate de calcium.....	0.1894	0.1623
— de magnésium....	0.0105	0.0176
— ferreux.....	0.0010	0.0008
Silice.....	"	0.0175
	<hr/> 0.2009	<hr/> 0.1982
Silice.....	0.0479	0.0365
Sulfate de calcium.....	0.0928	0.0781
de magnésium.....	0.0735	0.0493
de sodium.....	0.0327	0.0545
d'aluminium.....	0.0081	0.0003
Chlorure de sodium.....	0.0300	0.0274
Phosphate calcique.....	0.0066	traces
	<hr/> 0.0916	<hr/> 0.2461
Total des principes fixes par litre.....	0.4925	0.4443
Total observé.....	0.4975	0.44525

La quantité de matière organique tenue en dissolution dans ces eaux est très variable. On en a trouvé une fois 0 gr. 310 par litre. Ce poids a été obtenu en calcinant légèrement le résidu de l'évaporation, reprenant par l'eau acidulée et recueillant la partie insoluble sur un filtre taré. La perte de poids fournie ensuite par l'incinération indique la matière organique proprement dite, abstraction faite de ses cendres. Le chiffre trouvé est donc très faible. Or, si l'on songe que la matière organique des eaux d'Aix renferme 54 o/o de matières minérales, comme on le voit ci-dessous, on comprend que sa présence plus ou moins abondante doit avoir une grande influence sur les résultats analytiques (notamment pour la silice, le fer, l'acide phosphorique).

(1) Pour rendre comparable les sels oxygénés et les sels halogénés, nous représentons dans le calcul des analyses l'élément acide par le reste oxygéné combiné au métal, et l'élément basique par le métal lui-même. La somme de ces éléments doit être la même que la somme des sels après le groupement hypothétique des éléments, en supposant qu'il n'y ait aucune erreur d'analyse. C'est ce qui n'a pas lieu, lorsque l'on rapporte les résultats de l'analyse aux acides, anhydres et aux oxydes, en effet SO_2 n'est pas comparable à Cl .

Voici la composition sommaire de cet espèce de barégine, avec la proportion des éléments minéraux dans la matière organique elle-même supposée sèche :

	POUR 100 P. DE CENDRES	POUR 100 P. DE BARÉGINE SÈCHE
Silice.....	37.42	20.20
Alumine .. .	4.87	2.63
Oxyde de fer .. .	10.00 (environ)	5.40
Chaux.....	34.31	18.53
Acide phosphorique.....	1.69	0.89
Magnésie.....	traces	traces
Matières non dosées (C O ² , S O ² , C L, etc).	11.76	6.35
Matière organique.....	"	46.00
	<hr/> 100.00	<hr/> 100.00

L'élément principal de minéralisation est l'hydrogène sulfuré, il était nécessaire de rechercher si, dans les dernières huit années qui se sont écoulées, quelques modifications importantes ne s'étaient pas produites, j'ai, dans ce but, fait avec M. Bouveyron, pharmacien de 1^{re} classe, quelques expériences sulphométriques, dans le but de déterminer la quantité de soufre contenue dans chacune des deux sources.

Le dosage a été fait avec une solution titrée d'iode (1 gr. 20 o/o) dans l'iodure de potassium.

Nous avons fait six essais à chaque source et la moyenne nous a donné les résultats suivants :

Eau de soufre, température 42°

Solution employée 1 cc., 5, qui correspond à 1 cgr., 8 d'iode.

1 cgr., 8 d'iode correspond à 2 mgr., 412 de soufre à l'état de H₂ S.

Eau d'Alun, température 44° 9/10

Solution employée 2 cc., 2 correspond à 2 cgr., 64 d'iode,

2 cgr., 64 d'iode correspond à 3 mgr., 5376 de soufre à l'état de H₂ S.

Comme on le voit, les résultats sont inférieurs à ceux obtenus par M. Wilm, la différence est surtout marquée pour l'eau de soufre.

La cause principale de cette diminution est l'époque même à laquelle les analyses ont été faites, M. Wilm a opéré pendant l'été, alors qu'il n'y avait aucune infiltration possible, tandis que nos derniers titrages ont été faits au mois de mai, au moment de la fonte des neiges qui amène toujours une diminution de température de 1 à 3 degrés centigrades, comme cela est arrivé pour la source de Soufre, — et par le fait une diminution relative des sels et des gaz contenus dans l'eau.

En terminant, nous rendrons compte d'expériences faites sur la composition de l'air des cabinets de douches dans l'Établissement d'Aix.

Un tonneau fonctionnant comme aspirateur, était placé à l'extérieur du cabinet de douche dite d'Enfer, l'air était aspiré par un long tube pénétrant dans le milieu de la pièce, qui était du reste complètement

fermée. L'air aspiré traversait une série de flacons contenant la solution titrée d'iode, puis une solution d'iodure de potassium pour retenir l'iode entraîné, le tout étant maintenu dans de l'eau froide pour diminuer cet entraînement.

L'air ne traversait ces solutions que bulle à bulle. L'une des expériences a duré 9 heures, une autre 16 heures; il avait passé 108 litres d'air dans la première et 70 litres dans la seconde. Pendant tout ce temps la douche était en pleine activité. La perte d'iode au titrage par l'hyposulfite de sodium indiquait la quantité d'hydrogène sulfuré contenu dans l'air aspiré. La première de ces expériences a indiqué 2 mgr., 28 d'hydrogène sulfuré par 100 litres d'air, soit environ 1 litre par 60 mètres cubes. La seconde en a donné 3 mgr., 38 pour 100 litres d'air, soit un litre par 45 mètres cubes. Ces résultats ne doivent évidemment être considérés que comme approximatifs.

D^r L. BLANC.



Voici le nom des médecins qui ont été nommés membres des conseils académiques :

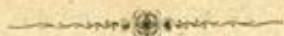
- MM. Brouardel, Luton (de Reims), Grancher, Henrot, pour Paris;
Chappelain, Caillot de Poncy, pour Aix;
Saillard, Bruchon, pour Besançon;
Pitres, Masse, pour Bordeaux;
Bourienne, Delabost, Pannetier, pour Caen;
Ledru, Gagnon, pour Clermont;
Deroye, Viallanes, pour Dijon;
Berger, Allard, pour Grenoble;
Follet, Lenoël, Lotard, Mollien, pour Lille;
Lortet, Gailleton, pour Lyon;
Mairet, Déacon, Tédénat, pour Montpellier;
Hendenreich, Gross, pour Nancy;
Chédevergne, Dauner, Raymondaut, Barnsby, pour Poitiers;
Laënnec, Delacour, Legludic, pour Rennes;
Caubet, Crouzat, pour Toulouse.

L'Académie de médecine vient de recevoir :

De M. le D^r Blayac, un mémoire manuscrit sur l'action des pratiques d'hydrothérapie thermale d'Aix-les-Bains et principalement de la douche-massage sur la tension artérielle à l'état physiologique;

Plusieurs autres ouvrages de M. le docteur Laussedat, de M. le docteur Rodet et de M. le docteur Ferras.

Ces divers travaux ont été renvoyés à la Commission des Eaux minérales.



Le traitement hygiénique du Diabète gras par la douche-massage d'Aix-les-Bains.

Par le D^r FORESTIER, médecin de l'Hôpital et de l'Asile Evangélique.

Il n'est pas classique d'entendre parler du traitement thermal d'Aix-les-Bains, à propos du diabète glycosurique. Aix a été très longtemps en effet considéré comme *médication sulfureuse* pour qu'on ne s'en étonne pas. Or, ce traitement thermal en ce qu'il a d'essentiel est une *médication sulfureuse non pas interne, mais externe*, et celle-ci consiste en la douche chaude, sulfureuse, combinée au massage fait sous l'eau, procédé qui doit s'appeler naturellement *douche-massage*. On conçoit donc de suite comment il peut être ici question du diabète.

C'est cette action de la *douche-massage d'Aix-les-Bains* sur la nutrition et la glycosurie du diabète gras qui a été l'objet de mes recherches d'urologie clinique (publiées in *Archives générales de médecine*, sept. 1891), et le fait qui s'en dégage est que la douche-massage d'Aix-les-Bains, a réduit considérablement la glycosurie et amélioré la nutrition des diabétiques, sans qu'ils aient observé aucune espèce de régime alimentaire spécial. La question a donc quelque intérêt et mérite d'être étudiée dans ses points essentiels.

Les malades qui ont fait le sujet de cette étude appartiennent tous à ce que l'on a appelé le diabète gras (Lancereaux) ou arthritique (Bouchard, A. Robin, Renault, Rendu, etc...) ou goutteux (auteurs anglais). Les caractères cliniques, comme les caractères urologiques, sur lesquels il serait trop long d'insister ici, en ont donné la preuve.

Dans ces conditions, quels ont été les résultats obtenus avec la douche-massage d'Aix ?

Le traitement des diabétiques en question était ordonné à raison d'une douche-massage par jour avec repos intercalés pour éviter le surmenage, et à compte de 20 à 30 douches-massages suivant les sujets. Ainsi qu'il a été dit, ceux-ci ne suivaient aucun régime alimentaire spécial, conformément à ma prescription, et mangeaient à table d'hôte sans modifier en rien leurs habitudes de mets sucrés, café, liqueurs.

Ceci dit, voici les résultats du traitement.

La *glycosurie* s'abaisse graduellement comme le témoignent les analyses faites après chaque série de douches-massages :

Suj. I.	24 gr.	5 gr. 1	3 gr. 1	1 gr. 8	
» II.	117 gr.	82 gr.	66 gr.	74 gr.	66 gr.
» III.	87 gr.	38 gr.	27 gr.	23 gr.	18 gr.
» IV.	319 gr.	123 gr.	134 gr.	115 gr.	101 gr.
» V.	42 gr.	17 gr.	5 gr.		
» VI.	30 gr.	20 gr.	11 gr.		
» VII.	291 gr.	121 gr.	80 gr.		

Comme on le voit chez les *gros diabétiques* IV et VII, la chute est rapide jusque vers 120 gr. de glycose et ensuite plus lente.

En même temps que la glycosurie, la *nutrition*, tout entière est améliorée. Les *oxydations azotées* reçoivent un coup de fouet et s'élèvent rapidement pour dépasser même la normale, comme le montre le coefficient d'oxydation qui atteint chez le sujet I : 85 % et chez le sujet II : 89 %, puis 94 %, pour rester finalement à 84 %.

La désassimilation azotée excessive, l'azoturie diminuent comme l'indiquent les chiffres décroissants de l'azote total et de l'urée. Sujet II. Urée : 54 gr. — 45 gr. — 41 gr. — 40 gr. ; azote total : 29 gr., 27 gr., 22 gr., 18 gr., 20 gr. Au contraire, chez les petits diabétiques, I et V, qui sont plutôt hypoazoturiques, l'urée est en augmentation.

L'élimination de l'acide urique, déjà élevée, s'accroît encore, puis finalement diminue. La phosphaturie, fait remarquable, rétrograde d'une façon constante chez tous les sujets. Corrélativement enfin à ces modifications, il y a abaissement graduel de l'acidité urinaire, de la polyurie, de la densité et du taux des matériaux solides.

Tels sont les résultats immédiats. Les résultats ultérieurs sont, comme ceux de tous les traitements du diabète, moins satisfaisants, c'est-à-dire que la glycosurie tend de nouveau à augmenter. Toutefois, chez les sujets I, II, III, l'amélioration s'est maintenue au moins une année, terme auquel une analyse peut être faite. Le sujet IV, après son traitement à Aix en 1889, s'était progressivement amélioré au point de se croire guéri au bout de huit mois. A la suite de nouveaux excès de table la glycosurie redevint considérable.

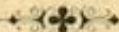
Il fut alors envoyé à Vichy (1890). Or, après cette cure, au bout de 2 mois, il y avait déjà 53 gr. de glycose. Que ressort-il de ces données

d'urologie clinique? Assurément il n'y a pas lieu d'en exagérer la portée, la glycosurie étant un phénomène très mobile, très sensible aux influences. Cependant on doit observer que si la glycosurie du diabète cède à l'antipyrine, à l'opium, pour ne parler que des principaux médicaments, c'est beaucoup à la condition qu'il y ait en même temps régime alimentaire spécial. Ainsi en est-il dans les traitements internes de Vichy, Brides, Carlsbad. Or, les diabétiques traités par la douche-massage d'Aix n'ont observé ni diète de féculents, ni même de mets sucrés. Si donc, en dépit de ces conditions favorisant la glycosurie celle-ci a diminué, il faut convenir que l'action de la douche-massage sur la nutrition des diabétiques est très puissante, et qu'elle peut constituer une ressource utile dans la thérapeutique du diabète gras.

Au point de vue des résultats immédiats ou éloignés, ceux de la douche-massage d'Aix peuvent soutenir la comparaison avec ceux des traitements internes de Vichy, Brides, Carlsbad; ils ne sont ni plus, ni moins meilleurs.

Quant à l'indication de la douche-massage d'Aix dans la thérapeutique du diabète, étant donné que son action à l'état physiologique (1) est caractérisée par une augmentation des oxydations, elle concernerait, selon moi, le diabète gras à la période de déchéance, alors qu'au lieu d'oxydations exagérées, il apparaît un ralentissement de la nutrition.

(1) De l'Action de la douche-massage d'Aix-les-Bains sur la nutrition à l'état physiologique. Mémoire récompensé par l'Académie de médecine, Médaille de bronze, 1891.



*Douzième Congrès des Sociétés savantes
de la Savoie*

A LA ROCHE-SUR-FORON

Les 29, 30 et 31 août 1892

PROGRAMME

Lundi, 29 août

11 heures 1/2 du matin : Réception à l'Hôtel-de-Ville des membres du Congrès;

Vin d'honneur offert par la municipalité.

2 heures 1/2 soir : Réunion générale dans la salle du Congrès à l'Hôtel de Ville;

Discours d'ouverture;

Election du bureau;

Fixation de la ville où se tiendra le prochain Congrès, désignation du secrétaire général pour ce Congrès;

Lecture des rapports des Sociétés savantes représentées au Congrès;

Suspension de la séance;

Réunion particulière du bureau;

Reprise de la séance;

Lectures, communications.

8 heures soir : Concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville par la Fanfare municipale de la Roche.

Mardi, 30 août

De 8 heures à 11 heures du matin : Séance;

Lectures, communications.

De 11 heures à midi : Visite de la Roche et de quelques antiquités.

A 1 heure 1/4 : Si le temps le permet, promenade par chemin de fer et voitures à Reignier (la Pierre aux fées), retour par Cornier, visite de la Commanderie de Mouxy.

Mercredi, 31 août

8 heures 1/2 matin : Séance publique;

Clôture du Congrès.

Midi : Banquet à l'Hôtel-de-Ville.

Renseignements

MM. les membres du Congrès trouveront à la gare de la Roche, le lundi 29 août, à l'arrivée des trains venant d'Annecy, d'Annemasse et de Cluses, entre 10 heures 3/4 et 11 heures 1/4, MM. les Secrétaires du Congrès qui leur donneront les renseignements nécessaires pour leur séjour à la Roche.

Le prix de la carte de membre du Congrès est fixé à cinq francs, et donne droit à un exemplaire du compte rendu des travaux. La carte du banquet et les frais de la promenade se paient en sus; le prix en sera fixé ultérieurement.

N. B. — Les membres des Sociétés savantes qui se proposent de venir prendre part au Congrès, sont priés de faire connaître leur adhésion au Secrétaire général du Congrès, autant que possible avant le lundi 22 août, et d'annoncer au plus tôt l'objet des communications qu'ils se proposent de faire.

Les personnes étrangères aux Sociétés savantes, qui désireront assister au banquet, sont invitées à se faire inscrire à la mairie de la Roche, avant le samedi 27 août.

Une première liste des communications proposées sera publiée prochainement.

Le Secrétaire général du Congrès,
Georges BARD,
Avocat à Bonneville.

Le Secrétaire,
J. LACROIX.

Le prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences doit se réunir à Pau du 15 au 22 septembre 1892. Le Conseil de l'Association ayant décidé depuis plusieurs années qu'un sujet spécial serait désigné à l'avance pour être porté à l'attention de chaque section et soumis à sa discussion, on a posé, pour le Congrès de Pau, le problème suivant à la section d'Anthropologie : *La question Basque* : 1° *Histoire et origine du peuple basque*; 2° *Ses caractères anthropologiques*; 3° *Sa langue*; 4° *Ses traditions populaires ou folklores*.

THONON-LES-BAINS

Grâce aux concours de personnalités dévouées, la Société des Eaux de Thonon est enfin constituée et en mesure de tenter quelque chose de sérieux en faveur des sources de la Versoie.

Nous lisons dans *Ax-Thermal* :

« Tous nos efforts doivent tendre à faire connaître davantage le chemin de nos stations pyrénéennes.

Personne n'ignore plus aujourd'hui que s'il est un agent véritablement actif contre la tuberculose, c'est le climat de montagnes.

Les Allemands et les Suisses ont su tirer un profit énorme des cures d'air, et je n'ai pas à rappeler les stations célèbres de Davos, Saint-Moritz, Méran, Gæbensdorf, Falkeinstein, etc.

Quand donc ferons-nous de même dans nos Pyrénées, où avec l'air pur, ozonisé, aseptique, nous pouvons offrir en outre à nos malades les multiples trésors de nos eaux thermales. »

Et nous, dans nos Alpes.

Toute femme de ménage connaît la valeur incalculable des journaux pour envelopper les effets d'hiver : l'encre d'imprimerie offrant aux insectes les plus hardis un obstacle aussi invincible, suivant certaines ménagères, que le camphre ou autre ingrédient analogue. C'est pour cette raison que les journaux rendent de grands services, placés sous les tapis. Mentionnons encore quelques autres de leurs usages.

De vieux journaux donnent le dernier poli aux couteaux et aux fourchettes que l'on vient de nettoyer et à tous les ustensiles étamés en général. Frottez-les bien et faites-les sécher. Les journaux peuvent ainsi être avantageusement employés pour polir les poêles.

Enfin, une des propriétés les plus précieuses du papier dans l'économie domestique, c'est celle d'être imperméable à l'air. De la glace soigneusement enveloppée dans les journaux, de façon à empêcher toute intrusion de l'air, se conservera plus longtemps que de tout autre manière, et un pot d'eau glacée placé dans un journal dont

les extrémités seront bien tordues ensemble, de façon à n'offrir aucune issue à l'air, se conservera toute la nuit, quelque soit la chaleur d'une chambre en été, sans que la glace fonde d'une façon sensible. La connaissance de cette propriété des journaux sera d'une grande utilité pour le traitement des malades pendant la nuit.

(*Journal de la Santé*).

Le prince de Monaco a soumis à l'Académie des Sciences un projet de création d'un observatoire météorologique à Monaco.

Par décret, en date du 20 juillet 1892, ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier. — MM. les docteurs Hervieux, membre de l'Académie de médecine, médecin honoraire des hôpitaux.

Au grade de chevalier. — MM. les docteurs Pouchet, professeur à la Faculté de médecine de Paris; Oulmont et Talamon, médecins des hôpitaux; Piberet, médecin du Bureau de bienfaisance du IX^e arrondissement de Paris; Baréty, de Nice, membre du Conseil général des Alpes-Maritimes; Guillaume, membre du Conseil général du Cantal; Lanelongue, médecin à Bordeaux; Guignard, maire d'Angers; Duché, membre du Conseil général de l'Yonne.

AIX-LES-BAINS (Savoie).— Chemin de fer de Paris à Mâcon, Ambérieu, Culoz, en 9 heures 20. — Londres, 15 heures. — Turin, 5 heures. — Lyon, Genève, 3 heures.

Eaux carbonatées et sulfurées sodiques. — Usage en bains, douches, boisson. — Rhumatismes, goutte chronique, affections articulaires suite de traumatisme, maladies nerveuses, syphilis, affections utérines, maladies de la peau d'origine rhumatismale ou goutteuse.

Etablissement thermal ouvert toute l'année.

Station thermale d'une haute antiquité. Il reste de l'époque romaine quelques débris des bains, les ruines d'un temple de Diane ou de Vénus et l'*arc de Campanus* (3^e ou 4^e siècle), qui paraît avoir fait partie d'un tombeau. — Château du 16^e siècle converti en Hôtel-de-Ville.

Casinos du Cercle et de la Villa des Fleurs. — Promenade du Gigot, du Grand-Port et du Petit-Port.

Excursions intéressantes : lac du Bourget, Grotte de Raphaël, Gorges du Sierroz, Dent-du-Chat, le Revard et son chemin de fer, la Chambotte, les Tours de César, le Pont de l'Abîme, etc.

Service pour le Mont-Blanc en 8 heures.

MÉDECINS CONSULTANT AUX EAUX D'AIX

MM.

Bertier père, rue de l'Eglise.
Vidal, place des Bains.
Brachet, rue de Chambéry.
Blanc, rue de Genève.
Legrand, rue du Temple.
Macé, avenue de la Gare.
Petit, rue de Chambéry.
Guilland fils, boulevard du Parc.
Chaboud, rue du Casino.
Folliet, rue des Ecoles.
M'Roë, rue du Casino.

MM.

Monard, rue de l'Eglise.
Puistienne, rue du Bain Henri IV.
Cazalis, rue Lamartine.
Humbert, rue du Casino.
Gaston, avenue de Tresserve.
Rendall, rue de Genève.
Françon, rue des Ecoles.
Forestier, rue de Genève.
Coze, place Centrale.
Thomas Linn, rue de Chambéry.
Brebion, villa des Eaux.
Dardel, rue des Bains.

Club alpin français, section d'Aix-les-Bains. — *Miscellanées*, où est le Mont-Blanc. — Trois jours au Revard. — Observations météorologiques. Brochure in-8° de 62 pages. Aix-les-Bains, imprimerie de Gèrente.



Le Gérant, A. GÉRENTE.

Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.

PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris
Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires
Membre de la Société française d'hygiène
Ancien Inspecteur des Pharmacies
Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Ain
Fournisseur de la C^{ie} P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

PAR LES

1^o GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA
(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2^o GLOBULES ANTI-DYSPEPSIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULES
(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3^o GLOBULES ANTI-DYSPEPSIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ
(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ
MERCIER

DOSE: Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier.

COCA

du

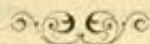
Pérou.

IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

A. GÉRENTE

ÉDITEUR

de la *Liste officielle des Étrangers*
du *Journal l'Avenir d'Aix-les-Bains*
de *Aix-les-Bains Thermal-Médical*
et du *Guide-Annuaire d'Aix-les-Bains.*



1^{re} ANNÉE

N^o 4

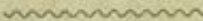
1^{er} Septembre 1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD

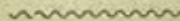


PUBLIANT LES COMPTES-RENDUS

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

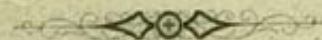
Et de L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



AIX-LES-BAINS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A. GÉRENTE

1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

SOMMAIRE

Samoëns, D^r E. ROSAT. — A propos du Revard, E. NARCY. — Jurisprudence (Médecine thermale et Médecine d'occasion). — Troubles de l'ouïe observés à la suite d'une ascension sur le Revard, D^r BARATOUX. — Exposition internationale alpine de Grenoble. Discours du D^r MONARD. — Exploration de la grotte du Semnoz.

SAMOENS

L'Arve apporte au Rhône les eaux glacées du Mont-Blanc. Dans sa course rapide, de Chamonix à Genève, elle reçoit de nombreux affluents, issus des diverses vallées du Faucigny. Par la longueur de son cours et par le volume de ses eaux, le Giffre est le premier des tributaires de l'Arve. Cette belle rivière, qui vient mourir à Marignier, entre Cluses et Bonneville, a une double origine. Elle est constituée par la réunion, aux Tines de Sixt, de deux torrents, dont l'un, celui du nord, le Giffre-Bas, sort des glaciers du Mont-Ruan et de Tenneverges, et l'autre, celui du midi, le Haut-Giffre, est alimenté par les eaux du Buet, du Col d'Anterne et du lac de Gers. La contrée parcourue par le Giffre est, sans contredit, l'une des plus belles et des plus intéressantes de la Haute-Savoie. La Suisse n'en possède aucune qui réunisse, dans un ensemble plus harmonieux, la grandeur sauvage de la haute montagne, avec ses glaciers étincelants et ses rocs dénudés, à la sérénité profonde et reposante des basses vallées, dont les

pâturages toujours verts et les cultures plantureuses alternent avec les bourgs et les villages, enfouis sous les bosquets serrés des arbres fruitiers.

Francis Wey compare la vallée du Giffre à celle du Hasli, dans l'Oberland bernois. En fait, la ressemblance existe : il ne manque à Tanninges qu'un lac pour être Brienz, à Samoëns moins que rien pour représenter Meyringen, et au Col des Gets qu'un chemin de fer à crémaillère pour donner l'illusion du Brünig.

La vallée du Giffre n'est pas absolument inconnue. Albanis de Beaumont repose, sous un monument de pierre, dans le cimetière de Sixt. Toepfer a écrit des pages, toujours lues, inspirées par le Col d'Anterne et le lac de Gers. Francis Wey, dans sa *Haute-Savoie*, Joanne et les divers éditeurs de *Guides* n'ont pas oublié de signaler aux amateurs de beautés alpestres l'Arcadie qui s'étale magnifiquement entre le Buet et le Môle.

Malheureusement, jusqu'à l'an dernier, il fallait tout un voyage pour visiter cette contrée. De Genève, d'Annemasse et de Bonneville, les seuls moyens de transport étaient de lourdes pataches, à deux étages, parcourant cahin-caha des routes poussiéreuses, s'arrêtant à chaque bouchon hospitalier, et arrivant à destination, sans régularité aucune, avec des voyageurs fourbus et moulus. On avait, il est vrai, la ressource de faire la route à pied; mais ce genre de locomotion n'est pas à la portée de tous les jarrets, ni de tous les poumons.

Aujourd'hui, changement complet. Les vieilles pataches d'antan dorment d'un sommeil loyalement mérité. La locomotive du chemin de fer à voie étroite transporte le touriste en trois heures d'Annemasse à Samoëns; deux embranchements, de Bonne à Bonneville et de Saint-Jeoire à Marignier, permettent aux voyageurs de passer directement de la vallée de l'Arve dans celle du Giffre, sans faire le tour par Annemasse.

Combien charmant ce trajet effectué dans des wagons tout modernes! La fumée de la locomotive incommode un peu, la compagnie ne tardera pas à faire disparaître cet inconvénient par l'installation de fumivores bienfaisants. La rapidité des trains n'atteint pas celle de la malle des Indes, mais c'est au profit du pittoresque. Par une belle matinée d'été, le voyageur éprouve une vraie jouissance à être transporté au travers des jardins et des vignobles de Monthoux et de Bonne. Plus loin s'offrent à ses yeux les champs des gros propriétaires de Viuz, la Tour avec sa chapelle sur la colline et son chemin de la Croix, Saint-Jeoire dominé par le château de la Fléchère. L'on arrive au pied du Môle, dont les 1.869 mètres en paraissent bien 2,500. A la descente jusqu'au pont du Risse succède l'ascension de la rampe ardue de la Serraz. Le Giffre bouillonne et gronde au fond de ravins précipiteux.

A Mieussy, la montée est terminée. Au fond de l'horizon, à l'est, se montrent les massifs neigeux du Mont-Blanc et du Buet, que ne

parviennent à masquer ni la Pointe-Pelouze, ni le Grenairon. De Mieussy à Samoëns, la voie parcourt le bas-fond, assez large, de la vallée. Au passage, l'on salue Tanninges, qui se prélassent paresseusement au pied de la Pointe de Marcelly. Plus loin s'entrevoient la Rivière-Enverse et Morillon qui, de la rive gauche du Giffre, regardent, en levant les yeux, leur vis-à-vis, le clocher de Verchaix, perché au sommet d'un coteau où jadis mûrissait le raisin. Le Buet se cache peu à peu derrière le Grenairon, tandis que le Mont-Blanc a disparu dès longtemps déjà. D'autres sommets abrupts se dressent en foule au premier plan du paysage, l'on est en plein dans la montagne. Un dernier coup de sifflet, le train s'arrête; voici Samoëns, point terminus de la voie ferrée. Les omnibus s'empressent de cueillir les voyageurs; ils les conduisent dans de confortables hôtels, où règnent encore ces traditions d'hospitalité et de bon accueil, qui ne sont plus qu'un souvenir légendaire dans tant d'autres stations alpestres.

Samoëns est, en même temps que chef-lieu de canton, le centre d'une belle et riche commune, comptant environ 2,600 habitants. Il est plus que cela, grâce à sa position topographique exceptionnelle. Un gros bourg, dont l'altitude est relativement basse (710 mètres), assis juste au pied de montagnes mesurant 2,500 à 3,000 mètres, et constituant le carrefour de nombreuses routes alpestres, est destiné à devenir une station estivale de premier ordre. L'air de Samoëns est pur et doux, il n'est pas agité par le froid vent du nord, dont le garantissent les puissantes masses rocheuses du Criou, de la Vaudru et de Bostan. Si la température du milieu de la journée est un peu élevée, le promeneur trouve immédiatement l'ombre rafraîchissante des allées de noyers, de cerisiers et de pommiers, répandus à profusion autour du village. Qu'il fasse quelques pas encore, et sans peine il atteindra les sapinières aux balsamiques effluves. Après le repas du soir, quand la fatigue lui aura interdit une marche plus longue, il pourra faire les cent pas sous les platanes qui décorent le côté nord de la grande place, ou se reposer sous le feuillage du Gros-Tilleul, si cher aux Septimontains.

Samoëns tire son origine, disent les uns, de sept montagnes (*septem montes*), qui figurent encore dans ses armoiries. Cette étymologie est contestée, probablement à bon droit. Quoiqu'il en soit, si le touriste veut se transporter à cent mètres au-dessus du bourg, auprès de la chapelle du château, il pourra constater l'existence, quand même, des sept monts. De la résidence seigneuriale des Montfort, restent seulement quelques amas pierreux, dignes à peine du nom de murs. A leur pied, surveillant le bourg comme une vigie immuable et plongeant ses regards inquisiteurs jusque dans les cours des habitations, subsiste, grâce à de successives restaurations, l'humble maison de Dieu, jadis dépendance du château. Elle a survécu au manoir du Moyen-Age, comme le christianisme a survécu au système féodal. La petite chapelle domine toute la vallée. Devant elle s'étale la

plaine aux prairies fécondes et aux bois touffus, où le Giffre trace son large sillon, tantôt d'argent, tantôt d'azur. Au-dessus, bien au-dessus de la plaine, l'horizon est fermé de tous les côtés par une ceinture de montagnes, dont les festons géants s'élancent hardiment vers les cieux; ces festons sont les sept monts, ils ont pour nom le Môle (1.869 m.), Marcelly (1.480 m.), Thuet (2.038 m.), Bostan (2.412 m.), Criou (2.250 m.), le Grenairon (2.771 m.), la Pointe de Sales (2.494 m.). Erreur, va-t-on nous dire : les sept monts des armoiries représentent sept pâturages, dépendant de la commune de Samoëns, où les heureux propriétaires terriens avaient et ont encore le droit de mener paître leurs bestiaux. C'est possible, mais pour le touriste, pour l'amateur du pittoresque, pour le poète, les sept monts sont bien ceux qui viennent d'être nommés; le soleil couchant les empourpre aujourd'hui, comme du temps où la dame de Montfort les contemplait, au travers des meurtrières ogivales ou romanes du vieux castel, la dextre appuyée sur la tête bouclée du page frémissant, alors que le preux châtelain se mourait en Palestine ou se couvrait de gloire sous la bannière des Pierre, des Amédée et des Emmanuel-Philibert de Savoie.

La route départementale de Bonneville à Samoëns se prolonge, pendant six kilomètres et demi, jusqu'à Sixt (757 m.), d'où des chemins muletiers et des sentiers conduisent à Chamonix et Servoz par le col d'Anterne, à Salvan et Martigny par les passages ardu de Tenneverges et de Barberine, à Champéry par le Sageroux. Une autre route pour Champéry, plus courte et mieux frayée, part de Samoëns même, remonte la pittoresque vallée de Clévieux, passe au village des Allamands, et franchit les cols de la Golèze et de Coux. Morzine et le lac de Montriond, dans la vallée d'Aulps, communiquent directement avec Samoëns par les cols de la Golèze et de Louplane, indirectement par les Gets, traversés par la route nationale Thonon-Grenoble, qui tombe sur Tanninges et gagne la vallée de l'Arve par le col de Châtillon. Sur ce dernier point, débouche la vallée d'Arâches, séparée de celle du Giffre par un chaînon qui se détache de la Pointe-Pelouze, et que sillonnent de nombreux sentiers tendant à Morillon et à Samoëns.

Pas n'est besoin de grimper sur l'un des sept monts pour découvrir une vue étendue. Si l'on veut avoir le massif du Mont-Blanc en face de soi, dans toute sa sauvage grandeur, il suffit de faire l'ascension de la Bourgeoise (1.771 m.), qui domine Samoëns du côté nord; c'est une course de trois heures. Les amateurs de cimes ardues, que n'effraye pas le côtoïement des abîmes, trouvent, dans un rayon de quelques lieues, de quoi satisfaire leur humeur aventureuse. Il n'y a qu'à leur signaler la Tête-Pelouze (2.475 m.), la Tête à l'Ane (2.721 m.), le Buet (3.109 m.), la Pointe de Tenneverges (2.932 m.), la Vaudru (2.672 m.), la Dent du Midi (3.285 m.), la Tour-Salière (3.227 m.) etc., ainsi que les glaciers de Folly, du Mont-Ruan et de Tenneverges.

Les lacs de Vernant, de Gers, d'Anterne et de Vogelle, les

multiples cascades de Sixt, les vallons du Nant-d'Ant, du Haut et du Bas-Giffre, sont autant de buts de promenade, dont les paysages agrestes et toujours varié ne font regretter en rien les sites les plus vantés de la Suisse et des Pyrénées.

Si l'air de Samoëns est essentiellement tonique, le voisinage immédiat des grandes forêts de sapins et l'absence complète de brouillards, combinés avec l'altitude relativement considérable des montagnes voisines, lui donnent une certaine proportion de qualités excitantes, le rapprochant de l'air que l'on respire dans des localités beaucoup plus élevées. Le séjour de cette contrée convient à plusieurs catégories de personnes :

1° Aux surmenés de tout genre, aux fatigués intellectuellement ou physiquement, ainsi qu'aux anémiques.

2° Aux neurasthéniques, à ces individus dont le système nerveux a perdu tout ressort, à la suite de maladies débilitantes, parmi lesquelles il faut citer en première ligne l'influenza.

3° Aux cardiaques latents, dont les affections sont encore compensées, et qui souffrent surtout de l'éréthisme du cœur.

4° Aux personnes délicates, dont les poumons, sans être franchement atteint de tuberculose, sont sujets aux poussées congestives, et dont les bronches s'enflamment facilement.

5° Aux tuberculeux eux-mêmes, qui y feront un séjour utile avant d'affronter les altitudes de 1.000 à 1.500 mètres, où ils ne sauraient résider sans danger avant de s'être entraînés dans un climat de transition.

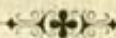
6° Aux bien portants enfin, qui recherchent le séjour de la montagne pour s'y distraire du tracas des villes, et pour y retremper leurs forces, émoussées par les occupations sédentaires ou par l'intensité de la vie mondaine : Samoëns est spécialement recommandé à ceux qui ont besoin de se mettre au vert.

A notre époque de communications rapides et faciles, dans un moment où partout, et surtout à l'étranger, l'on fait une réclame en faveur de telle ou telle station alpestre, il est bon d'attirer l'attention du public voyageur, des malades et des médecins, sur une contrée encore peu connue, qui mérite à tous égards d'être mieux appréciée et plus visitée. Le public français, les citadins de Lyon, de Marseille, de Paris, et des autres villes d'où l'on est chassé par les chaleurs estivales, devraient se faire un point d'honneur de fonder, au cœur des Alpes françaises, une de ces florissantes colonies d'été, analogues à celles que les Allemands, les Anglais, et les Français aussi, ont créées dans l'Oberland, dans le Valais, dans l'Engadine et même dans le lointain Tyrol.

Si cette condition se réalisait, l'on songerait sans doute plus tard à utiliser les sources ferrugineuses et sulfureuses qui jaillissent en maints endroits de la contrée, et il pourrait alors être question de Samoëns-les-Bains ou de Samoëns-les-Eaux. Pour aujourd'hui, c'est Samoëns tout court que nous tenions à présenter aux amis de la montagne.

29 Août 1892.

Docteur E. ROSAT.



A PROPOS DU REVARD

Quelques jours se sont à peine écoulés depuis l'inauguration du chemin de fer du Revard, et déjà des milliers de personnes ont accompli cette ascension, pour jouir du splendide panorama qui, du haut de ces sommets, se déroule sous l'œil émerveillé du visiteur. C'est là sans doute un spectacle féerique, qui est de nature à attirer l'attention des touristes, à fixer les regards de l'artiste toujours à la recherche de sites grandioses et pittoresques. Mais ce résultat, déjà considérable au point de vue des attractions que la ville d'Aix offre à ses nombreux baigneurs, ne tardera pas à être relégué à un rang secondaire.

Des études météorologiques entreprises depuis quelques années par le corps médical d'Aix, avec une persévérance digne des plus grands éloges, il résulte qu'à mi-chemin du Revard, il existe une vaste surface abritée des vents du nord, dont le climat offre une remarquable

constance. Dans cette région privilégiée, où l'atmosphère est calme et pure, la construction d'un *sanatorium* devait venir à la pensée de ceux qui, à des titres divers, prennent souci des intérêts du pays, et nul doute que ce *desideratum* soit prochainement réalisé.

N'est-il point douloureux de voir, qu'avec les ressources climatiques si variées dont la France dispose, elle reste tributaire de l'Allemagne et de la Suisse, pour le traitement de nombreuses maladies chroniques; et que seule les familles riches puissent affronter de longs et onéreux voyages, pour se livrer à des cures, dont personne aujourd'hui ne songe à nier l'efficacité.

Grâce à l'initiative des médecins et des philanthropes, la Savoie possédera bientôt une station sanitaire à Pugny-Châtenod, où les personnes atteintes d'affections chroniques, où les surmenés de la vie viendront chercher la santé.

Tel est le côté utilitaire, que l'auteur du sonnet a essayé de faire ressortir.

AU REVARD

Hommage aux Médecins d'Aix.

De tes amis, Revard, vois-tu la multitude?
Un lourd engin d'acier, formidable appareil,
De ta forêt de pins a troublé le sommeil;
Mais désormais la vie emplit ta solitude.

Que l'air de tes sommets, pur à cette altitude,
Aux poumons épuisés envoie un sang vermeil;
Périsse le microbe aux feux de ton soleil,
Et l'Echo te dira nos chants de gratitude.

Citadins, paysans, venez jeunes et vieux :
Des Germains trop longtemps vous fûtes tributaires;
La Savoie a pour vous des postes sanitaires.

Mais qui donc, fier Revard, vers toi tourna les yeux?
Esculapes savants, c'est vous j'ose le dire;
Et c'est pour l'affirmer, que j'accorderai ma lyre.

F. NARCY.

JURISPRUDENCE

MÉDECINE THERMALE ET MÉDECINE D'OCCASION

(Affaire de petite jurisprudence.)

Il y a aux eaux, pour la cure thermale, des réglementations convenues d'honoraires. Cela dépend de l'état du malade; cela dépend aussi de la notoriété du médecin consulté.

Lorsqu'un médecin est appelé pour une maladie d'occasion et pour des maladies de passage, pour un accident ou une pratique en dehors de celles de la spécialité thermale, ceci est du casuel, et se règle un peu suivant la fantaisie.

M. et M^{me} X... passent à Cauterets, en touristes; un accident survient, ou bien la fatigue du voyage réveille de vieilles douleurs. Madame réclame les soins d'un médecin; madame est remise sur pied: le docteur lui demande 100 francs d'honoraires. Voilà un casuel qui vaut bien, en certaines stations, deux malades thermaux.

M. et M^{me} X... se récrient et la cause vient à Paris, après vacances, devant le juge de paix du huitième arrondissement.

Le docteur allègue qu'il a fait des opérations, qu'il a appliqué des pointes de feu.

— Jamais de la vie, dit la dame.

— On trouvera des traces, dit le demandeur, et l'on peut appeler un expert.

— Jamais de la vie, disent encore les défendeurs, et ils avouent qu'il y a eu pointes de feu. Ce que Ricord, parlant à Jules Guérin, appelait « des douches de fer-blanc. »

Le juge prononce alors :

« Attendu que les défendeurs opposent à tort le soi-disant tarif qui détermine la rémunération attribuée aux médecins des eaux;

« Attendu que cet usage invoqué ne serait pas applicable en l'espèce;

« Attendu que les soins donnés par le docteur Z... n'ont rien de commun avec le traitement thermal suivi à Cauterets;

« Attendu que les sieurs et dame X... étaient de simples touristes;

« Attendu que le carnet du docteur établit le nombre des visites (et des piqûres) faites, et ne saurait être l'objet d'aucun doute;

« Par ces motifs, condamne M. et M^{me} X... à payer 100 francs, plus les dépens. »

*Troubles de l'ouïe observés à la suite de
l'ascension sur le Revard.*

Des nombreux voyageurs qui font l'ascension du « Revard » par le chemin de fer à crémaillère, il en est un certain nombre qui, à leur retour principalement éprouvent de singuliers phénomènes : bourdonnements, bruissements dans les oreilles, parfois vertiges et nausées, mais surtout diminution considérable de l'ouïe avec sensation d'oreille bouchée. Quelques voyageurs en ressentent l'effet au passage du tunnel, mais le plus grand nombre ne s'aperçoivent de ces inconvénients que dans la dernière partie du trajet et même à la descente du wagon.

Pour notre part, nous avons recueilli trente-six observations ayant trait aux faits signalés plus haut; mais d'après les oui-dire, il paraîtrait que ces faits sont très fréquents.

Un de nos compagnons de voyage, atteint de catarrhe chronique de la gorge et du nez, fut pris subitement de surdité tellement prononcée qu'il lui fut impossible de suivre la conversation; cette diminution de l'ouïe persista durant tout un jour.

Une autre personne ressentit, outre une sensation d'oreille bouchée, du côté gauche, des bourdonnements, des bruits de coquillage, des vertiges, des nausées qui l'obligèrent à demander nos conseils. Ce malade était sourd de l'oreille gauche depuis l'enfance. A l'examen du tympan, nous reconnûmes que cette membrane était accolée à la paroi interne de la caisse. Cette affection était consécutive à une hypertrophie de la muqueuse du cornet inférieur et d'une pharyngite granuleuse.

A quelle cause attribuer l'origine de ces phénomènes?

A l'état normal, l'ouverture de la trompe d'Eustache située dans le pharynx, près de la partie postérieure des fosses nasales, laisse pénétrer l'air atmosphérique, dans l'oreille moyenne, à chaque mouvement de déglutition, de manière à maintenir égale la pression sur les deux faces du tympan.

La gorge ou les fosses nasales sont-elles malades, par suite de granulation, d'amygdalites, d'angines chroniques, de polypes, de végétations adénoïdes, etc... l'inflammation de ces parties se communique à la trompe d'Eustache et y détermine son obstruction ou son oblitération.

Alors, l'air de la caisse ne pouvant plus se renouveler ou tout au moins ne se renouvelant plus que difficilement, se raréfie et le tympan est déprimé vers la paroi interne de l'oreille moyenne, par suite de l'excès de la pression extérieure sur la pression intra-tympanique.

Cette déformation de tympan entraîne avec elle des altérations de la muqueuse, de la caisse et de la chaîne des osselets occasionnant des bourdonnements, de la surdité, de la tension de l'oreille et de la plénitude de la tête.

Si d'ordinaire les personnes atteintes d'une légère affection de la trompe, n'éprouvent aucun de ces phénomènes, c'est que la pression atmosphérique est suffisante pour vaincre, au moment de la déglutition, la faible résistance qu'opposent alors les parois de la trompe.

De même chez les gens ayant une obstruction du canal d'Eustache, les conséquences de cette affection ne se font pas sentir, à la montée, par suite de la dilatation de l'air contenu dans la caisse et de la diminution de la pression extérieure sur le tympan : tout le monde sait, en effet, que la pression atmosphérique est moindre sur les hauteurs qu'en plaine.

Mais à la descente (descente assez rapide dans certains points de la ligne) l'air de la caisse étant difficilement renouvelé par suite de l'accroissement des parois de la trompe, la pression extérieure l'emporte sur la pression intra-tympanique et refoule ainsi le tympan en dedans.

Le remède à tous ces inconvénients est simple en général : il suffit d'exécuter un valsalva, c'est-à-dire de faire suivre une inspiration profonde d'une expiration forcée, la bouche et le nez fermés. Toutefois, si ces troubles ne disparaissent pas par ce procédé, il faut recourir au cathétérisme de la trompe d'Eustache ; de plus, il faut avoir soin de traiter l'affection de la gorge et du nez, cause première de tous ces phénomènes morbides.

Docteur J. BARATOUX.

EXPOSITION INTERNATIONALE ALPINE DE GRENOBLE

Le dimanche, 7 août, a eu lieu à Grenoble le Congrès annuel du Club Alpin Français. Cette réunion qui coïncidait avec l'Exposition internationale alpine a été des plus brillantes. Le soir à 6 heures un banquet offert par la Municipalité réunissait trois cents convives dans la salle du Gymnase municipal.

Toutes les notabilités de l'armée et de l'Alpinisme s'y trouvaient réunies. De nombreux discours, très applaudis, ont été prononcés.

Une ovation enthousiaste fut faite à M. Janssen, le savant membre de l'Institut, qui s'occupe actuellement de la construction de l'observatoire du Mont-Blanc.

L'auditoire a applaudi frénétiquement l'illustre octogénaire lorsqu'il a dit qu'on sentait à la frontière surtout, battre le cœur de la France, et que l'Alpinisme formait cette jeune armée, qui devait marcher au premier rang ; mais le moment venu, les vieillards eux-mêmes combattront pour la défense du sol, dit-il, en rappelant très heureusement cette pensée de Bossuet, qu'une grande âme est toujours maîtresse du corps qu'elle anime.

Nous reproduisons, *in extenso*, le toast du délégué de la Section d'Aix-les-Bains, M. le D^r Monard, qui intéresse plus particulièrement la région.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de représenter à cette fête la Section d'Aix-les-Bains, dont je vous transmets les vœux et les ardentes sympathies. Ma place devrait être occupée par notre zélé Président, M. V. Barbier, enchainé, depuis longtemps déjà, par des devoirs tout de dévouement et d'abnégation, mais qui n'en est pas moins resté l'âme de la Section et l'organisateur de nos travaux.

Il vous aurait exposé, mieux que je ne vais le faire, comment nous avons été amenés à devenir presque des irréguliers de l'Alpinisme. Vous pratiquez l'alpinisme des sommets inaccessibles, nous nous bornons à celui des collines et des buttes de 1500 mètres qui circonscrivent la vallée d'Aix. C'est presque de l'alpinisme en chambre, diriez-vous. Je ne le conteste point ; mais nous trouvons notre excuse et notre récompense dans les résultats heureux que nous a procurés notre méthode.

C'est grâce, Messieurs, à cette localisation de nos efforts, à cette obstination à fouiller les replis minuscules de nos versants, que nous avons pu réaliser un programme rêvé dans un jour de généreuse utopie, et pour lequel nous avons eu à vaincre le scepticisme de tous, l'hostilité tacite ou avouée de beaucoup. Mais, dans ce siècle de science et de progrès, les rêves de la veille ne deviennent-ils pas les éclatantes réalités du lendemain ?

Où, Messieurs, je tiens à le dire ici, dans ce milieu où toute idée de progrès est assurée du meilleur accueil, la Section d'Aix-les-Bains peut revendiquer à son actif, trois idées qui peuvent être fécondes en résultats heureux.

- 1^o La création du Chemin de fer à crémaillère du Revard ;
- 2^o L'établissement des deux observatoires météorologiques d'Aix et du Revard ;
- 3^o La création dans les Alpes françaises du premier Sanatorium de montagne.

Il serait trop long de vous exposer par quel enchaînement de faits nous avons été conduits à mener de front ces trois projets que nous avons conçus et exécutés en moins de quatre ans.

Le chemin de fer du Revard que vous devez tous connaître après la très intéressante brochure qu'a publiée un ingénieur Grenoblois, et dont toutes les études et les travaux préparatoires ont été faits par la Section d'Aix, sera inauguré le 15 août au milieu de l'enthousiasme général. Cette œuvre grandiose a conquis l'opinion publique à un degré qu'on ne peut imaginer. On entrevoit un avenir de prospérité non-seulement pour la vallée d'Aix, mais pour tous nos pays de montagne qui pourront s'inspirer de nos études et de nos travaux.

Nous pouvons espérer ainsi de décentraliser l'industrie de la montagne, dont le monopole est accaparé par des voisins plus entreprenants.

Les deux observatoires météorologiques que nous avons inaugurés l'hiver dernier à Aix et au Revard (1540 mètres) devaient, par des études comparatives, nous permettre de déterminer la caractéristique du climat du Revard en hiver. Nous avons parfois rencontré de très grandes difficultés qui ont pu amener des lacunes partielles dans nos observations. Mais ces travaux nous auront au moins procuré l'occasion de développer des qualités qui nous feront trouver grâce devant les champions de l'alpinisme, que je trouve réunis ici en grand nombre. C'est souvent au milieu de réels obstacles, que nous avons dû faire au cœur de l'hiver le service de nos observatoires, franchissant des passages à pic, rendus dangereux par l'amoncellement des neiges. Vous voyez que, même dans notre alpinisme de collines et de buttes, il s'est produit des occasions qui nous ont permis de développer ces qualités de force et d'endurance que vous nous enseignez.

Je ne vous parlerai pas de notre établissement sanitaire qui sera inauguré en 1893. Ce serait abuser de votre bienveillante attention; qu'il me suffise de vous dire que dans la réalisation de cette œuvre, comme pour les autres, nous ne nous sommes inspirés, que des idées supérieures de patriotisme et de devoir humanitaire.

Nous pensons qu'il serait indigne du corps médical, et sûrement inhumain, en présence des trésors de santé que recèlent ces merveilleux contreforts de nos Alpes, de rester plus longtemps tributaires de la Suisse et de l'Allemagne pour les cures d'air.

Quoi! l'Allemagne avec ses collines humides du *Taunus* et de la *Forêt Noire*, nous aurait devancés dans cette voie du progrès! et nous hésiterions plus longtemps à accomplir ce qui est un devoir social de premier ordre: l'extirpation ou l'atténuation des maladies chroniques qui provoquent la déchéance de la race, et dont le remède le plus efficace se trouve dans ces puissants modificateurs qu'on appelle: l'air pur, le soleil, et la splendeur des montagnes!

Nous ne pouvons laisser plus longtemps inutiliser ces sites si pittoresques et si salutaires, que nous trouvons dans tous les replis de nos Alpes.

Semblable aux Sphinx immuables, ils nous tendent, depuis des siècles, leurs bras bienfaisants et nous craignons de pénétrer les énigmes intéressantes qu'ils recèlent!

Messieurs, il y a là une voie nouvelle à ouvrir à nos travaux; l'essor donné par la Section d'Aix, aux études de notre montagne préférée, le Revard, suscitera, nous l'espérons, de nouvelles recherches, qui planteront définitivement chez nous, la grande et salutaire industrie de la montagne.

Dans cette pensée, je bois, Messieurs, aux Alpes Françaises, qui seront un jour, je l'espère, le Sanatorium de la France.

Je lève mon verre à l'avenir et à la prospérité de tous les pays de montagne de ces deux grâces alpestres

Le Dauphiné!...

La Savoie!...

EXPLORATION DE LA GROTTÉ DU SEMNOZ

Je n'entreprendrai pas de décrire les splendeurs du Semnoz, ni les sensations éprouvées par celui qui assiste pour la première fois, du haut du Crêt de Châtillon, à l'aurore d'un beau jour, lorsque le disque du soleil émergeant des glaciers du Mont-Blanc, livre à ses yeux éblouis ce magnifique panorama circulaire de plus de 450 kilomètres de montagnes; de l'extrémité des Alpes du Dauphiné jusqu'aux Alpes Bernoises.

Je ne parlerai pas non plus du spectacle non moins grandiose du crépuscule, lorsque les derniers rayons du soleil viennent embraser, d'une lumière si intense, les hautes cimes qu'ils semblent quitter à regret.

Ce splendide panorama, ces lever et coucher de soleil, connus de tous vos lecteurs, ont à juste titre valu à la montagne du Semnoz le surnom bien mérité de Righi de la Savoie.

Je crois néanmoins attirer votre attention sur ce fait, que de l'hôtel du Semnoz, on voit à l'œil nu, la coulée produite sur le flanc du Mont-Blanc par l'avalanche du glacier des Rousses et qu'avec le télescope de cet établissement, on distingue la poche d'où s'est échappée cette masse d'eau et de glaces qui a causé la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains.

Nous étions montés trois le samedi 13 août, MM. C..., D..., et moi, avec l'intention bien arrêtée de visiter à fond une grotte dont l'ouverture est située à 50 mètres plus bas que l'hôtel du Semnoz, le long de l'escarpement de la Combe du Villard, grotte qui n'avait été jusqu'ici explorée que sur une faible partie de sa longueur.

Le lendemain matin, vers 6 heures 1/2, après avoir admiré le lever du soleil que notre excursion projetée ne pouvait nous faire oublier, notre petite caravane qui s'était augmentée de M. G..., guide au Semnoz, se dirigeait vers la grotte, non sans s'être munie de cordes ainsi que de bougies et lanternes que nous croyions en quantité suffisante.

Nous franchissons l'entrée en forme de voûte très surbaissée qui s'élève rapidement, et nous commençons la marche en avant, ou plutôt pour être plus exact, la descente, car nous avançons avec une pente assez légère d'abord, qui augmente ensuite pour atteindre bientôt 30 degrés (0^m,557 par mètre) et même 40 degrés (0^m,839 par m.) Nous faisons ainsi environ 500 à 600 mètres, lorsque le rocher taillé à pic sur une profondeur de 4 mètres, nous oblige à recourir aux cordes. Nous descendons l'un après l'autre, la corde serrée à la ceinture et tenue en haut par M. D..., que nous sommes obligés d'abandonner pour nous permettre la remontée. Nous continuons la descente, mais avec une pente moins forte que précédemment, tantôt par une large galerie, tantôt par d'étroits couloirs, où un homme de forte corpulence ne pourrait passer. Nous faisons ainsi 400 mètres, puis nous rencontrons un petit saut de 2 m. 50, passé facilement à l'aide d'une petite échelle en assez bon état de conservation. Cette échelle nous indique, comme le sapin ébranché que nous avons déjà trouvés à la grande descente,

que nous ne sommes pas les premiers qui tentent l'exploration, nous en avons une nouvelle preuve 500 mètres plus loin où nous voyons collée contre le rocher une feuille déchirée d'un carnet, portant écrit au crayon « Weissen — Diano — 26 août 1886 ». Ces 500 mètres avaient été parcourus non plus avec des pentes à peu près régulières comme auparavant, mais par des escaliers naturels taillés dans le rocher, et de hauteur très variable, terminés brusquement par une escarpement à pic de 6 mètres de profondeur. Là, nous sommes obligés de nouveau d'abandonner l'un des nôtres, M. C..., qui nous descend de la même façon qu'au premier passage en tenant la corde. Nous descendons toujours M. G... et moi en hâtant le pas à travers un étroit couloir, par de véritables escaliers de clocher, escaliers étroits et hauts en moyenne de 0 m. 30. Encore un saut de 1 m. 50, où se présente un petit incident. J'étais en avant, éclairant M. G... qui descendait, lorsque brusquement la bougie s'éteignit soufflée par un courant d'air violent; c'est à ce moment que je me rappelle un peu tard que notre provision d'allumettes se trouvait dans la poche de M. C... que nous avions été obligés de quitter 500 mètres plus haut. En cherchant au fond de mes poches, je finis par trouver une allumette, mais une seule; je n'ai pas besoin de dire avec quelles minutieuses précautions il fut procédé à son inflammation, dont je doutais quelque peu, je dois l'avouer, mais qui eut lieu sans difficulté. Nous nous remettons en route de nouveau en continuant à descendre de la même façon, nous faisons encore 500 mètres, puis à regret, nous nous voyons obligés de remonter. Il devenait imprudent de continuer plus loin avec une bougie à moitié consumée et sans allumettes; et nous ne pouvions également laisser plus longtemps M. C... se morfondre sans lumière et exposé à un refroidissement facile à prendre dans l'immobilité avec la fraîcheur de ce long couloir. Ce n'est pas sans impatience qu'il attendait notre retour et sans plaisirs qu'il vit la lumière de notre bougie en attendant celle du jour. Nous remontons rapidement et nous arrivons enfin au dernier passage où nous avons laissé M. D... Nous l'appelons à plusieurs reprises sans obtenir de réponse. La corde que nous tirons résiste; après avoir essayé si elle tenait solidement, nous constatons qu'elle ne risque pas de lâcher prise, M. C... se risque le premier, il nous hisse et nous voyons que la corde avait été fortement attachée à un gros bloc de rocher. Quelques minutes après, nous étions au jour et nous apercevions M. D... venant à la hâte au devant de nous. Surpris par la fraîcheur, il avait dû remonter au chalet prendre un cordial, mais n'avait quitté son poste qu'après avoir solidement fixé la corde.

Il reste encore maintenant à se demander jusqu'où pourrait se continuer ce long parcours de couloirs, et jusqu'à quelle profondeur se poursuivrait la descente. La galerie, dès l'entrée, prend la direction S.-N. pour se redresser ensuite vers l'est, puis revenir sur le N.-O., reprendre ensuite la direction primitive et continuer de la même façon; formant ainsi une série de S dont la direction générale est sensiblement celle de la crête du Semnoz. Si l'on remarque en outre que la pente suivie par la galerie parcourue est sensiblement celle de cette crête, on peut se demander, si, en poursuivant l'exploration, on n'arriverait pas à un point très éloigné de l'ouverture de Villard et à une altitude bien inférieure (la distance parcourue par nous, pris en plan et en ligne droite, étant d'environ 1 kilomètre alors

que le trajet effectif est de près de 2 kil. 1/2, et la différence des niveaux peut être évaluée à 400 mètres), à moins que la direction ne change brusquement plus loin et que la galerie se ramifiant vienne aboutir à ces nombreuses ouvertures que l'on peut constater sur le flanc du Semnoz, dans la direction de Saint-Jorioz. Quoi d'étonnant aussi que l'on se trouve plus loin en présence d'un véritable monde souterrain inconnu comme dans les Causses d'Auvergne qu'on ne soupçonnait pas avant les explorations de M. Martel.

Un fait constant, c'est l'origine de cette grotte, on ne peut émettre le doute que toute la partie supérieure de ce long couloir, dont la hauteur varie depuis 1 mètre jusqu'à plus de 10 mètres, a été creusé par les eaux qui s'y écoulèrent par un conduit qu'elles s'y étaient tracé; on en a la preuve dans les érosions présentées là par le rocher, certains petits couloirs latéraux que l'on constate toujours à la partie supérieure de la galerie aux points où les coudes sont le plus accentués. Une fracture brusque du rocher a dû se produire en même temps que se formait la combe de Villard. Par celle-ci, l'eau suivait une autre direction; par la galerie formée par cette fracture, l'eau s'est écoulée trouvant un exutoire, et cet écoulement a eu lieu rapidement puisque les nombreux cailloux de toutes dimensions qui tapissent le sol ont conservé leurs arêtes intactes. On ne peut d'autre part attribuer ces cailloux à une chute postérieure des parois ou du toit; puisque le toit, comme je viens de l'exposer, est formé de rochers déjà rongés par les eaux et sans arête; quant aux parois, les eaux qui ont pu survenir depuis les ont ou enduites d'une couche de calcaire complètement lisse, ou parementées dans les failles au point de se croire en certains endroits devant un mur fait de main d'homme. Certaines parties argileuses même ont été arrêtées au moment où elles se décollaient et rendues assez solides pour résister au choc d'une pierre lancée avec force sans présenter autre chose qu'une simple éraflure. Il est évident, du reste, qu'actuellement il ne vient plus d'eau et que cette galerie se maintient sèche; s'il en était autrement, comment expliquer cette simple feuille de papier retrouvée après 6 ans contre le rocher, conservant encore très nets les caractères écrits au crayon.

On trouve bien vers l'extrémité du parcours effectué quelques suintements venant du toit, mais ces suintements se réduisent à quelques gouttes d'eau; de petites cuvettes ont été creusées par elles dans le rocher, qui, du côté où s'échappe le trop-plein, présente à peine d'érosion. Cette eau elle-même trouve bientôt une autre fissure et l'on marche sur un terrain aussi sec qu'un chemin battu.

Quoi qu'il en soit, il est constant que les eaux qui ont formé ces cavités, ont su trouver un échappement. Cette échappement où se trouve-t-il et quel est-il, c'est ce qu'il faudrait savoir: nous le saurons.

H. P.



PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris

Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires

Membre de la Société française d'hygiène

Ancien Inspecteur des Pharmacies

Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Ain

Fournisseur de la C^{ie} P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

— PAR LES

1^o GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA
(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2^o GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULES
(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3^o GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ
(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ
MERCIER

DOSE : Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier.

COCA

du

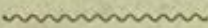
Pérou.

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD

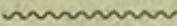


PUBLIANT LES COMPTES-RENDUS

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

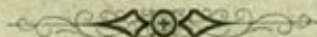
Et de L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



AIX-LES-BAINS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A GÉRENTE

—
1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL



SOMMAIRE

Station de Montagne: D^r C. LAISSUS. — Le roi de Grèce. — M. de Giers. — Le prince de Leuchtenberg. — Inauguration du chemin de fer du Revard. — Récompenses. — Chemin de fer de montagne. — Les Guides Alpins: Paul GINESTY. — L'Exposition Universelle de Chicago. — Extrait des *Alpes*, d'Annecy. — La Pluie. — L'eau à boire et les épidémies. — Nouveau procédé d'embaumement.



STATION DE MONTAGNE

Nous devons à l'affectueuse obligeance de M. le docteur Laissus, de Moutiers (Savoie), la communication d'un fragment d'une étude sur la possibilité d'installer des stations de montagne dans nos pays alpins; disons plus particulièrement la Tarentaise.

Il y a, en cette matière, certaines conditions obligées à satisfaire.

La première, c'est d'abord de pouvoir arriver sans trop de fatigue, c'est-à-dire, en voiture, par une bonne route carrossable, sans trop de peine; car la plupart des malades ne pourraient supporter une longue marche à pied, ou une course pénible à cheval ou à mulet.

Il faut, en second lieu, une bonne installation d'hôtels, lesquels devront être sinon luxueux, du moins propres, bien aérés, bien exposés, sans humidité et pourvus d'appareils de chauffage pour les jours froids qui ne surviennent que trop souvent dans les localités un peu élevées.

Une troisième condition, qui n'est pas la moins importante, à notre point de vue, est la question alimentaire; il faut, en effet, une nourriture substantielle, azotée, et de bonne qualité pour les personnes convalescentes.

malades, une série variée de localités à visiter et à habiter dans un but sanitaire. Cette question humanitaire a d'ailleurs un grand intérêt au point de vue de la fortune publique; aussi m'estimerais-je heureux, si par ce petit essai sur la climatologie de notre pays, je puis attirer l'attention de mes compatriotes sur les ressources de la Tarentaise que nous devons chercher à développer dans la mesure de nos forces.

Nous appelons surtout, en finissant, l'attention bienveillante du Gouvernement sur l'urgence patriotique et stratégique de l'établissement hâtif d'un chemin de fer jusqu'à Moutiers et à travers le Petit-Saint-Bernard, chemin de fer qui, en garantissant d'ailleurs nos frontières, satisfera aux besoins commerciaux et politiques de la France ainsi qu'aux justes réclamations de notre pays, qui ne mérite pas d'être délaissé.

(Extrait de la *Gazette des Eaux*).

D^r C. LAISSUS.

LE ROI DE GRÈCE A AIX-LES-BAINS

Après un séjour d'un mois, Sa Majesté le Roi des Hellènes, Georges I^{er}, a quitté Aix-les-Bains, le mardi 6 septembre.

Le Roi est parti enchanté de son séjour à Aix et de sa cure qu'il suit toujours avec la plus scrupuleuse exactitude. Il reviendra l'année prochaine faire sa cure comme d'habitude.

M. le Président de la République française, qui est venu à Aix-les-Bains, pour les fêtes du Centenaire, a rendu visite au Roi de Grèce, dans ses appartements, au Splendide-Hôtel.

M. de Giers, premier ministre de Russie, est arrivé à Aix-les-Bains les premiers jours de septembre, accompagné de M^{me} de Giers, de sa fille, de son fils et d'un secrétaire.

Il a quitté Aix-les-Bains, la semaine dernière pour aller à Montecarlo achever sa guérison.

Le duc de Leuchtenberg, cousin de l'empereur de Russie, a eu aussi une entrevue, dans les salons de la mairie d'Aix, avec M. le Président de la République française.

Cette date du Centenaire, ces entrevues et ses visites sont pour Aix-les-Bains autant de faits importants qui ne peuvent être oubliés dans l'histoire.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER A CRÉMAILLÈRE DU REVARD

L'inauguration officielle du chemin de fer à crémaillère du grand Revard, a eu lieu le 5 septembre dernier, à l'occasion du voyage de M. Carnot en Savoie et des fêtes du Centenaire.

M. Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie présidait à cette inauguration.

Voici le compte-rendu sommaire qui en a été fait par *l'Avenir d'Aix-les-Bains* :

AU GRAND REVARD

« Aussitôt après le départ du Président de la République, les invités au nombre de plus 200, se rendent au chemin de fer du Revard pour l'inauguration.

Cinq trains transportant à plus de 1,500 mètres de hauteur, M. Jules Roche, ministre; M. Gambon, gouverneur général d'Algérie; M. du Grosriez, préfet de la Savoie; général de Monard, M. Molines, procureur général, sénateur Forest, Carquet, député; M. Gimet, maire; des conseillers généraux, les journalistes faisant partie du cortège présidentiel et toutes les notabilités du département de la Savoie.

La première station est Mouxy. Un magnifique arc de triomphe a été dressé au-dessus de la voie; tous les habitants du village sont rangés autour de la gare: les pompiers font la haie.

M. Exertier, maire, présente au ministre les conseillers municipaux. Les jeunes filles des écoles chantent un chœur, puis une jolie fillette lit un compliment et offre un bouquet au ministre qui la remercie et l'embrasse.

Même chaude réception à la gare de Pugny-Châtenod. Un arc de triomphe porte l'inscription : Pugny à Jules Roche. Le maire, M. Mailland, souhaite la bienvenue au ministre qui répond en quelques mots et le train repart aux cris de : Vive Jules Roche!

A la station du Pré-Japert, le maire, M. Mailland, reçoit le ministre. Les boîtes font retentir les échos.

La petite gare est décorée de faisceaux de drapeaux et de pins aux verts feuillages.

Le panorama est superbe : la vue s'étend sur les vallées, le lac du Bourget, les montagnes voisines.

On se hâte de se rendre au restaurant, récemment construit, où une collation est servie. Jamais elle n'a été mieux accueillie.

De nombreux invités nous ont précédés; les coupes de champagne se vident en l'honneur du ministre, puis l'on se hâte de regagner le train pour redescendre à Aix, où nous attend le diner officiel offert au Cercle par le Conseil municipal d'Aix-les-Bains.

Ainsi s'est terminée cette magnifique journée, dont nous garderons tous un excellent souvenir.

Le soir, après la descente du Revard, a eu lieu le banquet offert à M. Jules Roche, par la municipalité d'Aix, dans le magnifique hall du Cercle. C'était le complément et le bouquet de la fête d'inauguration du chemin de fer du Revard, le premier chemin de fer de montagne en France.

Deux cent cinquante convives y ont pris part.

A la table d'honneur, aux côtés de M. le Ministre, on remarquait : M. Gimet, maire d'Aix, MM. Forest et Gravin, sénateurs; M. Guinard, inspecteur général des ponts et chaussées; M. Horteur, député; M. Boch, maire d'Annecy; MM. Dupont-Buèche, administrateur et Béguelin, ingénieur du Chemin de fer du Revard; le colonel Dubranlé et le commandant Boëlle, officiers d'ordonnance du Ministre de la Guerre; M. Goujon, sénateur; M. Pierre Blanc, député; les préfets de la Haute-Savoie et de la Savoie; M. Carquet, député; M. Cambon, Gouverneur d'Algérie; M. Gailleton, maire de Lyon; M. Chautemps, député; M. Zeller, recteur de l'Académie; les généraux Bérenger et de Monard; M. Debolo, adjoint au maire de Lyon; M. Barbier président du Club Alpin; le docteur Verneuil; M. Rebaudet conseiller général; le Premier Président de la Cour de Chambéry; le Procureur Général et l'Avocat Général; M. Bel, avocat, vice-président du Conseil général, décoré à Chambéry par M. Carnot; Bal, conseiller général; M. Lesage, adjoint au maire du IX^e arrondissement; Bolliet,

président du Conseil d'arrondissement; Cursat, adjoint au maire d'Albertville; les conseillers municipaux d'Aix; les docteurs de la Station; Menessier-Nodier, trésorier-payeur général de la Savoie; commandant Poitevin, chef d'état-major du général Bérenger; le président du Tribunal de Commerce; M. Dubuisson, chef de cabinet du Ministre; Salvador, secrétaire général de la préfecture de la Savoie; Toutant, chef de cabinet du Préfet; M. Hoeylaerts, ambassadeur du Roi de Siam; Vigier, directeur du Cercle; M. Sammarcelli, directeur de la Villa des Fleurs; la Presse Parisienne, au nombre de quarante, et MM. les Directeurs et rédacteurs des journaux d'Aix-les-Bains, etc.,

MM. Rebaudet, conseiller général du canton; Gimet, maire d'Aix-les-Bains; le docteur Verneuil, de Paris, ont prononcé tour à tour des discours très écoutés.

Enfin, Monsieur Jules Roche, dans une improvisation des plus heureuses, a parfaitement caractérisé l'importance de progrès réalisés par ce chemin de fer de montagne, le premier de ce genre construit en France.

Le chemin de fer du Revard, a dit encore M. le Ministre, n'est pas seulement une entreprise industrielle, les circonstances lui donnent un caractère historique, c'est le *Chemin de fer du Centenaire*.

Le discours de M. Jules Roche a été vivement applaudi.

RÉCOMPENSES

Lors de son passage à Aix-les-Bains, le 5 septembre, le Président de la République, après sa visite à l'Établissement thermal, a décerné les récompenses suivantes, consistant en trois médailles d'argent, à trois employés de l'Établissement thermal, savoir:

M. Aimonier-Davat, doucheur; M. Philippe, porteur; Mme Perroux, doucheuse.

CHEMIN DE FER DE MONTAGNE.

Une demande de concession, formée par MM. Chapuis et consorts, pour l'établissement d'un chemin de fer funiculaire de Chamonix au Montanvert a été soumise au Conseil général de la Haute-Savoie.

L'assemblée départementale a décidé la concession en principe de cette voie étroite à MM. Chapuis et consorts.

Cette entreprise, des plus heureuses, est appelée à un entier succès, si l'on en juge par les nombreux touristes qui, chaque année, se rendent de Chamonix au Montanvert, où l'on jouit d'un superbe coup d'œil.

LES GUIDES ALPINS

M. Carnot, au cours du voyage qu'il a accompli en Savoie, — dans cette belle Savoie dont les Touristes français, poussant leurs pas plus loin, ne connaissent pas encore assez tous les sommets et toutes les vallées, — a décerné naturellement quelques décorations, comme toutes les fois qu'il se déplace officiellement. Il en est qui ont été tout à fait bien placées : ce sont les médailles d'honneur qu'il a remises à quelques guides qui avaient récemment attesté leur énergie et leur dévouement toujours prêts.

Ce sont vraiment de braves gens que ces guides Savoyards, les guides des grandes ascensions, s'entend, ceux qui, chaque été, gravissent, avec quelques étrangers hardis, des cimes altières, ayant, au milieu des glaciers, parmi les précipices, à travers les escarpements neigeux, leur champ de bataille à eux.

Des fantaisistes content bien des histoires de guides sauvés par les voyageurs qu'ils étaient chargés de conduire, mais il faut laisser ces histoires-là à ceux qui se plaisent surtout aux récits paradoxaux. Dans la réalité, on constate chez les guides de montagnes un singulier sentiment du devoir. L'ascensionniste qui se confie à eux leur devient sacré, et ce n'est pas là un mot dit à la légère. Le guide est responsable de « son » voyageur, et cette responsabilité, il l'accepte d'une manière absolue.

« Pour la gloriole d'atteindre des hauteurs extrêmes, les touristes courent et font courir, chaque année, de bien grands dangers. » C'était assurément M. Prudhomme lui-même qui écrivit cette phrase solennelle sur le registre d'un hôtel de Chamonix.

« Bon avis! ajouta un alpiniste convaincu au-dessous de cette phrase, mais heureusement on ne le suivra pas. »

Et c'est, parbleu, précisément parce qu'il y a du danger que ces ascensions, inutiles sans doute, pour la plupart, sont tentantes. N'est-ce rien que la joie de surmonter des obstacles sérieux ou mêmes terribles, de se prouver à soi-même tout ce que peuvent faire l'intrépidité et le sang-froid? Les Tartarins se délectent dans le récit de leurs prouesses, mais ceux qui ne se plaisent que médiocrement dans les vantardises goûtent dans ces excursions périlleuses des émotions fortes qui ne sont pas payées trop cher par les fatigues et les difficultés.

Pour les atténuer, ces difficultés, dans la mesure du possible, les guides sont là, et ce sont de solides compagnons. Ils forment de vraies dynasties; ce sont toujours à peu près les mêmes noms, en effet, qu'on lit sur les registres de leurs corporations. C'est une espèce de « noblesse pastorale », selon le mot heureux de M. Stephen d'Arve, qu'ils constituent.

La compagnie des guides a un livre d'or dont elle est justement fière. Ce livre-là évoque de vrais traits d'héroïsme. Ce n'est pas parmi les guides Savoyards qu'il se glisserait un lâche, comme celui — dont l'histoire est demeuré vivace, tant elle étonne encore ces braves gens — qui, dans une circonstance critique, coupa, d'un coup de hache, la corde qui le reliait aux voyageurs, pour pouvoir se sauver en les perdant. Cet indigne, qui était de Zermatt, et qui, on ne sait comment, était parvenu à n'être pas inquiété par la justice suisse, vint une fois à Chamonix, — et il fut aussitôt chassé par les guides, comme s'il eût souillé leur sol.

Le guide Savoyard n'est pas, en général, taciturne comme ses « collègues » d'autres pays. Tant que la caravane, dont il a la direction, parcourt une route facile, il est volontiers loquace, et il justifie le mot de Michelet, disant que le peuple de Savoie a gardé une indestructible gaîté.

Il chante de bon cœur, et il a de si jolies chansons paysannes, ici, qui n'ont pas encore été détrônées par les refrains canailles des cafés-concerts! Mais quand l'ascension commence à devenir délicate, quand il faut, comme on dit,

ouvrir l'œil, il se transforme tout à coup et ses qualités de courage et d'adresse apparaissent alors : il dresse des plans, il s'inspire des circonstances pour la conception du chemin à indiquer, il donne des conseils pratiques à ses voyageurs, il sonde le terrain, il prévoit de son œil exercé tout ce qui pourrait entraver la marche. Il est sérieux, certes, à ce moment-là. Il n'y a que la mer qui soit perfide : la montagne l'est aussi, et ses pièges sont peut-être plus brusques. Avalanches, orages, déplacements de pentes, détachements de blocs glacés, amas de neiges, tout est à craindre, et devant le péril imprévu il faut savoir prendre une décision aussi rapide que l'accident.

Mais les guides ont parfois leur roman ! En Savoie, du moins, il n'y a pas longtemps que s'est déroulé une aventure qu'on peut bien qualifier de romanesque, ou ce mot-là n'aurait plus de sens. Demandez au guide Charlet, d'Argentière.

Ce guide, fort expert, avait conduit souvent une audacieuse Anglaise, Miss Straton, qui ne s'était pas contentée d'ascensions faites en été, mais qui, en plein cœur de l'hiver, avait voulu aussi atteindre les sommets les plus redoutables.

Là-haut, là-haut, sur la montagne, — comme dit la chanson, — on ne voit plus les choses avec la même étroitesse qu'en bas, et les différences de castes et les distinctions sociales semblent purs préjugés. Bref, Miss Straton s'avisa de s'éprendre du beau garçon qui, maintes fois, d'une poigne solide, l'avait retenue sur le bord de l'abîme. On s'imagine les lyriques accents de passion que peut trouver une Anglaise sentimentale, à quelque deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer...

Le bon Jean Charlet, à ces discours, ouvrait de grands yeux. Lui, devenir le mari de cette quasi-millionnaire aux pieds légers ! Ce n'était pas que la chose lui déplût ; mais il avait peur des plaisanteries des camarades ; et puis, est-ce que les règlements de la corporation permettaient cette métamorphose ? Discipliné avant tout, il voulait consulter le guide-chef.

— Enfin, dit-il, c'est que je tiens à continuer mon métier.

— Vous ne le quitterez pas, répondit l'Anglaise ; seulement, vous ne conduirez plus que moi.

Il paraît que le ménage est toujours très heureux !

Paul GINESTY.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO

Les Américains du Nord ont déjà convié le monde entier à une exposition universelle à Philadelphie en 1876. Pour 1893, ils ont donné rendez-vous à toutes les nations à Chicago, sur les bords du lac Michigan. Le lieu semble choisi à souhait, car nulle autre cité ne peut être comparée à Chicago pour servir comme symbole de la prospérité américaine.

L'histoire de Chicago se résume en ceci : fondée en 1830 sur un terrain désert et marécageux, la ville est aujourd'hui la plus peuplée après New-York ; elle compte 1,250,000 habitants. Le seul fait capital à noter, depuis sa fondation, est l'incendie qui en consuma 20,000 maisons en 1871 et qui n'arrêta nullement son développement.

La population de Chicago s'augmente de 1,000 habitants par semaine environ, et certaines de ces maisons ont 10, 12, 16 et même 20 étages. Au point de vue économique, Chicago a eu en 1889 un chiffre total d'affaires de 5,885 millions de francs.

Le commerce du bétail est une industrie locale ; elle est sans rivale dans le monde entier. Plus de 11 millions de têtes de bétail, représentant une valeur de plus d'un milliard de francs, sont rentrées dans la ville en 1889. Les céréales viennent ensuite.

New-York a longtemps disputé à Chicago l'honneur de renfermer la *World's Columbian Exposition*, mais enfin Chicago l'a emporté. Un décret du 25 avril 1890, rendu à la suite d'un vote favorable du Congrès, décida la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par une fête fixée au 12 octobre 1892. Cette fête sera suivie par l'ouverture de l'Exposition (1^{er} mai 1893) qui fermera ses portes le 30 octobre suivant.

La construction des bâtiments de l'Exposition, l'éclairage, l'organisation de la police, etc., coûteront 89 millions de francs. La superficie de l'Exposition sera de 660 ars (264 hectares), soit quatre fois l'emplacement occupé par l'Exposition de Paris de 1889.

Les allocations des diverses nations étrangères pour participer à la *World's Fair* (la foire du monde) s'élèvent déjà à 22 millions.

Le terrain consacré aux constructions affecte la forme d'un trapèze très allongé, orienté du nord au sud, dont la très grande base auraient la direction est-ouest, et dont le côté est serait formé par la rive du lac Michigan. Le centre est occupé par une pièce d'eau très étendue, où se trouve une île couverte de végétation et d'arbres ; l'aspect pittoresque de cette île sera conservé. La pièce d'eau communique avec le lac, au nord, par un petit cours d'eau, sur le bord duquel est construit le palais des Pêcheries ; à son embouchure sera l'Exposition navale. Un système de canaux et de bassins, en forme de T, met

en communication, au sud, la pièce d'eau avec le lac. A la tête de ce T, se trouve le bâtiment de l'Administration. Des bords de ce bassin, une jetée en forme de T, s'avance dans le lac et met la rive en communication avec plusieurs petits palais construits sur pilotis. A l'ouest du bâtiment de l'Administration et sur l'axe du grand bassin se trouve une gare qui abritera les têtes de lignes des chemins de fer et tramways. Au sud de ce système se trouve le hall des machines, le bâtiment de l'agriculture, le pavillon des forêts, l'exposition des produits divers et de l'assainissement et hygiène. Entre le bâtiment de l'Administration et la pièce d'eau se trouvent les pavillons de l'électricité et des mines. En remontant la rive ouest, on trouve l'exposition des moyens de transport, le pavillon de l'horticulture, le pavillon des femmes, le pavillon de l'Etat d'Illinois. Au nord du lac, et construit sur la rive, se trouve la galerie des Beaux-Arts, derrière laquelle sont installés de petits bâtiments consacrés aux Expositions de chacun des Etats de l'Amérique du Nord. Les pavillons de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et du Mexique seront placés au N. E. du palais des Pêcheries, sur les bords du lac.

La France aura son pavillon dans ces parages.

Enfin, le terrain situé au sud de la rivière est borné par les deux lacs et consacré à l'Exposition du gouvernement des Etats-Unis et au palais des Manufactures et des Arts Libéraux.

Nous lisons dans les *Alpes*, d'Annecy :

« M. Meyer, inspecteur d'académie et alpiniste distingué, voulut, il y a quelques jours, escalader la Tournette, et se mit en route seul; confiant dans son expérience, il négligeait de se faire accompagner par un guide. L'ascension fut heureuse; le mercredi matin, à dix heures, il dominait le Fauteuil et à midi, il redescendait vers Annecy. Arrivé aux éboulis qui dominent le chalet de Casset, le pied lui manqua, les pierres roulèrent, et M. Meyer de les suivre sur une très grande longueur; il fut assez heureux de s'arrêter sur une corniche très étroite, dominant un précipice de 150 à 200 mètres.

« C'est là, couché sur son sac, contusionné et les chairs déchirées, que M. Meyer dut attendre pendant plus de trente heures que des secours vissent le tirer de sa situation périlleuse.

« C'est le jeudi, vers six heures du soir, que M. Meyer a été retrouvé par des amis et quelques personnes qui s'étaient mises à sa recherche. On dut l'apporter à bras jusqu'à Talloire, où l'on arriva à trois heures du matin.

« Il a été amené à Annecy le lendemain où des soins intelligents lui ont été prodigués. »

LA PLUIE

La quantité de pluie tombée a été, en moyenne, par jour et par mètre carré :

En novembre.....	1 ^m / ^m ,505
décembre.....	2 ^m / ^m ,251
janvier.....	1 ^m / ^m ,400
février.....	2 ^m / ^m ,900
mars.....	1 ^m / ^m ,535
avril.....	0 ^m / ^m ,740
mai.....	0 ^m / ^m ,142
juin.....	1 ^m / ^m ,503
juillet.....	1 ^m / ^m ,640
août (jusqu'au 18).....	0 ^m / ^m ,400

L'EAU A BOIRE ET LES ÉPIDÉMIES

Un vieux professeur, le docteur Delpech, disait volontiers que l'hygiène pourrait sauver presque autant de malades que la médecine en tue. Dans son beau rapport de 1889, sur l'état de nos services sanitaires, M. Proust calculait que, si l'on dotait la France d'une législation et d'une administration sanitaires analogues à celles que les Anglais possèdent depuis 1875, on sauverait chaque année plus de 130,000 existences françaises.

Notre pays est, en effet, après l'Italie, la terre d'Europe où les épidémies font le plus de ravages, et la science a démontré que le développement de la plupart des épidémies est dû en grande partie à l'impureté des eaux à boire et à l'insalubrité des logements. Les maladies contagieuses enlèvent chaque année plus de 100,000 Français, la tuberculose et la diarrhée en enlève autant. Or, rien ne serait plus facile que d'épargner la moitié de ces existences. Il suffirait d'assurer à nos populations de la bonne eau bien pure, et de la préserver des émanations morbides, comme cela se fait déjà dans un grand nombre de villes et même de petites communes étrangères.

Le plus grand nombre des épidémies de fièvre typhoïde, de scarlatine, de petite vérole, de diphtérie, qui déciment nos régiments ou nos populations enfantines, ont pour foyers des quartiers où l'eau des puits ou des fontaines est contaminée par des écoulements de matières putrides ou de résidus malpropres.

Pour peu que, dans ces quartiers, la population soit très serrée,

qu'elle soit malheureuse et mal nourrie, la maladie se développe rapidement et un foyer permanent d'infection se crée.

Il faudrait poser en principe que toute eau courante servant à l'alimentation (sources, ruisseaux, rivières ou fleuves), ne devrait pas recevoir une goutte d'eaux ménagères, d'eaux souillées par des matières animales ou végétales en décomposition, ou par des résidus alimentaires.

Les petites communes devraient suivre et imposer aux propriétaires des maisons d'habitation des fosses d'aisances bien cimentées ou des tinettes mobiles qui devraient être transportées loin de tout lieu habité, de tout puits et de toute eau courante. Elles devraient également interdire tout dépôt de fumier sur la voie publique ou à faible distance d'un puits, et, dans les agglomérations de plus de 300 âmes, imposer des fosses à purin absolument étanches. Nos cultivateurs rattraperaient bien vite la dépense par l'économie des engrais qui, aujourd'hui, se perdent dans la terre et vont infecter les puits dont ils boivent l'eau.

Pour ce rendre compte des bienfaits énormes que l'on tirerait de ces mesures d'hygiène, il suffit de connaître les résultats qu'on a obtenus à Berlin, à Bruxelles, en Angleterre, par des travaux d'assainissement analogues.

A Berlin, la mortalité, qui atteignait 39 pour 1,000 habitants en 1871, s'est abaissée successivement à 33, à 30 et 29, à la suite de l'exécution d'un plan de travaux qui comprenait l'alimentation en eau et l'assainissement de la ville. C'est donc plus de 10,000 existences sauvées chaque année dans l'agglomération berlinoise.

A Bruxelles, où un vaste réseau d'égoûts a été construit, la moyenne mensuelle des décès par la fièvre typhoïde qui était, en 1873, de 16 personnes, est tombée, en 1880, à 8. La moyenne mensuelle des décès par le croup et l'angine passait, pendant les mêmes périodes, de 10 à 3, et pour la scarlatine de 6 à 1.

En Angleterre, les résultats ont été encore plus satisfaisants. Depuis que la loi de 1875 a imposé aux communes des mesures rigoureuses d'assainissement, la mortalité, qui était de 22 pour 1,000 en 1870, est tombée à 17 en 1889. C'est donc plus de 180,000 existences par an que l'Angleterre est parvenue à sauver par une bonne organisation de l'hygiène publique, par l'imposition aux communes de mesures d'assainissement.

En France, dit le *Lyon Républicain*, en 1890, l'épidémie d'influenza a causé plus de 42,000 décès; chaque année, la fièvre typhoïde nous enlève, à elle seule, plus de 40,000 personnes; or, les eaux à boire sont le principal véhicule de ces contagions. Cela est si vrai que les épidémies suivent très fréquemment le cour des rivières et qu'il suffit de l'infection d'un seul puits pour empoisonner toute une maison et ensuite tout un quartier, comme cela s'est vu à Caen en 1884, dans le quartier Saint-Julien.

Qu'on étudie les villes et les quartiers les plus éprouvés et l'on verra que, dans beaucoup de cas, l'impureté des eaux d'alimentation est la première cause du développement de la contagion, et l'insalubrité des logements la seconde.

Avis au Gouvernement et aux Municipalités soucieuses de la vie de leurs concitoyens.

NOUVEAU PROCÉDÉ D'EMBAUMEMENT.

M. E. Dubois, de Lyon, appliquant un principe formulé il y a quelques années par un pharmacien de Commeny, M. Pannetier, a imaginé, pour momifier un cadavre sans aucune opération, un procédé qui est certainement le meilleur de ceux que l'on a employés jusqu'à présent.

Il repose sur la dessiccation rapide des tissus, que l'on obtient en injectant dans la masse même des différents organes, au travers de la peau, et à l'aide d'une seringue munie d'aiguilles capillaires un liquide à la fois diffusible, antiseptique et déshydratant.

L'alcool amylique et l'éther nitrique possèdent à un haut degré ces propriétés, et peuvent être employés isolés ou associés.

Au bout de 48 heures, toute odeur de putréfaction aura disparu, et les tissus commencent à prendre la teinte jambon fumé qu'ils auront quand ils seront complètement durcis.

Ils ne sont, d'ailleurs, que déshydratés, et non transformés, et l'opération, outre qu'elle est d'une exécution facile, d'un prix modique, et qu'elle n'exige aucune mutilation, a encore, au point de vue médico-légal, les deux avantages de ne gêner en rien la recherche des poisons, et de permettre une conservation fort utile, lorsqu'une question d'identité reste indécise.

L'article de jurisprudence, *Médecine thermale et médecine d'occasion*, que nous avons publié dans notre dernier numéro, a été emprunté à la *Gazette des Eaux* du 18 août 1892.

Le Gérant, A. GÉRENTE.

Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.

PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris

Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires

Membre de la Société française d'hygiène

Ancien Inspecteur des Pharmacies

Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Ain

Fournisseur de la C^o P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

PAR LES

1^o GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA

(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2^o GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULUS

(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3^o GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ

(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ
MERCIER

DOSE: Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier.

COCA

du

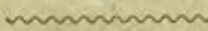
Pérou.

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD

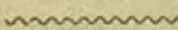


PUBLIANT LES COMPTES-RENDUS

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

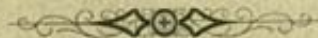
Et de L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



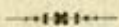
AIX-LES-BAINS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A GÉRENTE

—
1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL



SOMMAIRE

Utilisation sanitaire des montagnes : Thomas GRIMM. — Les eaux thermales de l'Échaillon. — De l'obésité et de son traitement aux eaux de Brides-les-Bains : Docteur PHILBERT. — Un moyen de purifier l'eau. — Liste des médecins et pharmaciens de la Savoie. — L'observatoire du Mont-Blanc. — L'électricité comme désinfectant. — Moyen de prévenir la goutte, les pains d'épices, etc., etc.



UTILISATION SANITAIRE DES MONTAGNES

Nous empruntons au *Petit Journal* du 23 octobre l'article suivant, intitulé : *Utilisation sanitaire des montagnes*.

Ces lignes viennent confirmer, comme nos lecteurs pourront le voir, les articles publiés dans l'*Avenir d'Aix-les-Bains* par M. le docteur Monard, sur l'utilisation sanitaire du Grand-Revard et sur ses nombreux agréments.

Les débuts du chemin de fer du Revard, qui fonctionne depuis le 15 août dernier, en sont la meilleure preuve.

Nos lecteurs liront cet article avec intérêt :

De l'eau pure!... de l'air pur!... tel est le premier et double vœu que forme la santé publique. En ce qui concerne l'eau, il est généralement plus facile à réaliser qu'en ce qui regarde l'air. A plus ou moins grands frais, on peut presque toujours pourvoir une ville de bonne eau potable en suffisance. On ne peut guère changer son atmosphère. Tout au plus peut-on l'assainir très relativement par des

mesures de voirie et des réglementations d'hygiène dont l'application rigoureuse ne laisse pas que d'être malaisée.

On en viendra peut-être un jour à aérer les cités populeuses au moyen de machines soufflantes, déversant dans leurs carrefours des torrents d'air pur aspirés au loin par des canalisations souterraines (projet du D^r X. Delore). Mais nous ne sommes pas près de voir ça.

Ce besoin d'air pur est instinctivement et fort vivement ressenti par les populations urbaines. Ce qui le prouve, c'est la tendance de toutes les principales grandes villes continentales de l'Europe à se développer du côté du Sud-Ouest, parce que c'est de ce côté-là qu'arrive le souffle vivifiant de l'Atlantique.

Mais si l'air de la mer est bienfaisant, celui de la montagne est bien meilleur encore : salubre par excellence et vitalisant sans être irritant. Seulement, ni la montagne ni son air ne viennent à nous. Il faut aller à eux ; il faut délaissier pour les régénérantes altitudes le séjour des plaines trop habitées par l'homme et par les microbes.

Les premières expériences de M. Pasteur sur la dissémination des germes dans l'atmosphère démontrèrent que la raréfaction des spores et des microbes est en raison directe de l'altitude. L'observation a montré que, à partir de six cents mètres, le bacille de la redoutable tuberculose prélève sur l'espèce humaine un moindre tribut, et que sa funeste influence va en décroissant à mesure qu'on s'élève.

L'air se raréfie en proportion de l'altitude, et la quantité d'oxygène qu'il contient diminue plus que proportionnellement. On s'était imaginé d'abord que, sous l'influence de cette double perte en densité et en teneur d'oxygène, l'anémie devait être la conséquence du séjour prolongé dans les hautes régions. Loin de là, c'est tout le contraire ! Un *je ne sais quoi* physiologique, un coup d'éperon vital intervient, qui incite l'organisme à fabriquer en plus grand nombre les éléments assimilateurs de l'oxygène, les *hématies* ou globules du sang. La première constatation de ce phénomène défensif est due à Paul Bert. Depuis lui, plusieurs observateurs et expérimentateurs, parmi lesquels il convient de citer MM. Viaux, Müntz et Regnard, ont démontré le pouvoir *reglobulisant*, par conséquent anti-anémique, de l'air raréfié et pur des altitudes.

∴

On n'avait pas attendu ces démonstrations scientifiques pour mettre à profit l'antagonisme de tout temps remarqué qui existe entre la montagne et la consommation pulmonaire. Des stations sanitaires pour les personnes menacées ou même affectées de tuberculose ont été établies sur certains points des Alpes Suisses. Elles ont grand succès et succès justifié. Bien mieux justifié, — chose qui peut sembler paradoxale, — comme séjour d'hiver que comme résidence estivale. Vers l'altitude de 1,700 à 1,800 mètres, le climat de ces hautes vallées alpes-

tres et moyennement le même que celui de la Laponie. Mais l'atmosphère y est si pure que, dans les jours de la rigoureuse saison, le soleil rayonne là-haut avec autant d'intensité qu'à Nice et à Cannes.

Des aménagements intelligents, ingénieux, ont été établis, qui mettent à même les malades et les valétudinaires, hôtes de ces stations hivernales, de profiter au mieux des avantages de l'altitude: pureté, calme, action reglobulissante de l'atmosphère, arôme balsamique des sapins et des arolles, lumière et chaleur solaires, et ce *je ne sais quoi* de vivifiant, apanage de la haute montagne.

Mais si nos voisins de Suisse ont admirablement approprié certains sites de leurs montagnes comme station d'hiver pour les malades, ils n'ont pas non plus négligé les stations alpestres d'été. Elles ont été multipliées chez eux, de façon à offrir dans tous les cantons montagnards, et dans des conditions accessibles même à la modeste aisance, le bienfait de la cure d'air à ceux qui éprouvent le besoin de purger leurs poumons et de débarrasser leur sang des miasmes de la vie confinée du magasin, du cabinet ou du bureau, au sein de la *malaria* des villes du plat pays.

Les stations montagnardes d'été!... mais c'est à elles, à elles uniquement que les Anglais sont redevables de leur capacité de résistance au climat dévorant de l'Inde! Chaque année, au retour de la saison des chaleurs, le monde officiel, tant militaire que civil, et la *gentry* de sang britannique émigrent de Calcutta vers Simla, la seconde capitale, la capitale sanitaire de l'empire indien. Simla, située à une altitude de plus de 2,000 mètres dans l'Himalaya et dominée par des pics auprès desquels notre Mont-Blanc ne serait qu'un nain, est une sorte de Nice alpestre de grand format, où le confortable et le luxe de la vie coloniale anglaise se déploient dans leur plus haute expression.

Dans tous les massifs montagneux de la presque île hindoustannique, des *sanatoria* plus ou moins analogues à celui de la Simla ont été établis par centaines. C'est grâce à eux que la race conquérante, sortie des brumes de l'archipel britannique, peut affronter, sous le ciel de l'Inde, un séjour de plusieurs années et rentrer dans la mère-patrie sans usure notable des forces vitales.

Nous possédons en France quatre massifs principaux de montagnes. Les Alpes, avec le Jura, leur annexe, les Pyrénées, le massif central cévenol et auvergnat et les Vosges.

Ce sont de fort belles et intéressantes montagnes. Mais, à franchement parler, nous ne les utilisons pas assez. Nous ne faisons pas grand'chose pour elles, et nous ne faisons pas grand'chose d'elles.

La moitié à peine de leurs gisements minéralogiques sont l'objet d'une exploitation effective.

La mise en service des forces naturelles, immenses, qu'elles contien-

ment et qui, avec la transmission électrique de l'énergie à grande distance, pourraient faire toute autre chose que d'entretenir de-ci de-là quelques lampes à incandescence, attend encore les capitaux que devraient en avoir doté les grandes industries. Le reboisement des pentes dénudées, seul moyen préventif sérieux des inondations comme des sécheresses, marche à pas de tortue... Enfin, les stations sanitaires, soit d'hiver, soit d'été, y font presque totalement défaut.

Si je dis « presque », c'est par simple politesse.

..

Je causais de tout ceci, il y a quelques semaines, avec un officier supérieur d'une « arme savante » qui fait profession de fervent ami de la montagne. Il m'affirmait connaître plus d'un site dans nos Alpes, à proximité de villes importantes, où des stations sanitaires d'été et d'hiver pourraient être établies en d'aussi bonnes conditions que les plus réputées de la Suisse. Il désignait tout particulièrement le cirque de la Pra, dans la chaîne de Belledonne, à quelques heures de Grenoble. On y a construit un chalet-hôtel de touristes en un lieu de halte merveilleusement choisi, entre la zone des forêts et la région des neiges. Le ciel y est généralement très pur en toute saison. En plein hiver, le thermomètre au soleil, dans un endroit abrité, s'y élève jusqu'à 35 degrés, tandis qu'il marque 11 ou 12 degrés de froid à l'ombre. Là, de vastes surfaces de neige, des lacs glacés offriraient magnifiques champs d'exercice à tous les sports hivernaux : patinage, courses en raquettes, promenades en traîneaux, etc...

Et comme je me récriais sceptiquement sur la possibilité de ce sport du traîneau à une telle altitude, dans ces hautes neiges qui exigeraient que les mulets fussent chaussés de raquettes, le commandant X... me répliqua avec conviction :

« Mais pourquoi n'acclimaterions-nous pas dans nos montagnes le renne du Lapon et le chien de trait de l'Esquimau ? Ils retrouveraient, dans la région des neiges alpestres, leur climat naturel et nous fourniraient d'excellents attelages qu'on pourrait assurément utiliser là-haut à autre chose qu'à des promenades en traîneau ! »

Encore un parti à tirer de la montagne ! mais je n'y insiste pas. Ce sur quoi, par exemple, il faudrait insister : c'est sur l'indication si rationnelle, si naturelle, qui s'impose à nous, de mettre au mieux à profit, dans l'intérêt de l'industrie nationale, de l'hygiène publique et de la prospérité de nos régions montagnardes, les admirables avantages qu'elles possèdent... C'est sur l'urgence d'imiter, autant que possible, l'exemple de nos voisins de la Suisse dans l'intelligente exploitation de la montagne.

THOMAS GRIMM.

LES EAUX THERMALES DE L'ÉCHAILLON

M. Pitavino, le nouveau concessionnaire des eaux thermales de l'Echaillon, s'occupe activement de l'organisation du futur établissement.

Des pourparlers sont déjà entamés avec les propriétaires voisins, afin de s'entendre sur le prix d'achat de leurs propriétés.

Aussitôt ce point établi, le captage des eaux sera commencé.

Le concessionnaire a l'intention de faire grand et beau, et pour cela les terrains de l'Echaillon lui sont de première nécessité.

Souhaitons, pour le bien de la station thermale à créer et de Saint-Jean-de-Maurienne, qu'une entente s'établisse promptement avec les propriétaires.

DE L'OBÉSITÉ ET DE SON TRAITEMENT AUX EAUX DE BRIDES-LES-BAINS

L'obésité, qui n'est pas considérée ordinairement comme une maladie, devient grave par les désordres qu'elle occasionne dans l'organisme.

Le malade n'éprouve généralement aucune douleur; ses fonctions, quoique embarrassées, se font encore assez bien. Aussi n'a-t-il pas conscience du danger qui le menace, danger pourtant très grand, car la mort peut en être la suite. J'ai eu l'occasion de voir des malades qui, ayant refusé de se soigner, ont payé de leur vie ce fatal entêtement.

Arrivé à un certain degré de la maladie, l'obèse n'a plus de volonté, il est dans une apathie et une somnolence continuelles, Il repousse alors toute médication. C'est à ce moment qu'il est nécessaire de le soustraire au milieu dans lequel il vit et de l'envoyer au loin dans une station appropriée. Là, le malade écoute volontiers les conseils du médecin, il n'a aucun prétexte pour ne pas les suivre et le bien-être qu'il ressent l'encourage à continuer chez lui le traitement.

Mon regretté maître Blachez, à l'occasion de ma thèse inaugurale, a publié dans la *Gazette hebdomadaire* de médecine et de chirurgie un article fort intéressant où il résume le rôle de la graisse dans l'économie.

A l'état normal, la graisse représente à peu près la vingtième partie du poids du corps. Chez certains individus prédisposés, en dehors de tout écart de régime et quelles que soient les conditions de leur existence, cette limite physiologique est dépassée.

La graisse s'accumule dans les régions d'élection; à l'intérieur dans le tissu cellulaire sous-cutané des régions cervicale, thoracique, abdominale; à l'extérieur dans le médiastin, le grand épiploon, le mésentère, le tissu cellulaire péritonéal.

Quand cette hypergénèse du tissu adipeux est modérée, elle efface les saillies musculaires, arrondit les formes, et il y a simplement embonpoint. A un degré plus avancé, il se produit une surcharge graisseuse; la graisse ne s'accumule pas seulement dans les conduits d'élection, elle s'interpose entre les différents organes. Là où sa présence est anormale, les mouvements deviennent difficiles, tout exercice musculaire s'accompagne d'une fatigue rapide, produite par une accélération marquée des mouvements du cœur, des sueurs faciles, abondantes, une gêne croissante de la respiration.

A ce moment, la surcharge graisseuse du cœur retentit d'une manière fâcheuse sur tout l'organisme. La circulation en retour se fait d'une façon insuffisante, d'où une tendance marquée aux stases veineuses, qui s'accuse par une somnolence habituelle portée au maximum après les repas, la dilatation des capillaires de la face et surtout un œdème des membres inférieurs. Dans ces cas, l'obésité est devenue de la polysarcie. Quelques auteurs voient dans l'obésité un état compatible avec la santé où il y aurait plutôt une gêne fonctionnelle qu'une véritable maladie; tandis que la polysarcie constituerait un degré plus avancé dans lequel la graisse ne se superposerait pas seulement sur les organes, mais les pénétrerait, s'infiltrant entre les éléments anatomiques qui, peut-être eux-mêmes, seraient envahis par la dégénérescence graisseuse.

Quoi qu'il en soit, l'obésité ou polysarcie détermine fatalement de graves désordres. La somnolence devient invincible et incessante. Certains obèses dorment même dans la position verticale; des vertiges se produisent et se multiplient. Une sorte de congestion cérébrale permanente s'établit et le

malade est fatalement voué à une vie végétative qui peut brusquement se terminer par une attaque apoplectique ou plutôt par une syncope. Tout médecin qui se trouve en présence d'un sujet atteint d'obésité a donc le devoir d'appeler son attention sur cet état considéré en général comme peu dangereux, de lui indiquer avec réserve les suites fâcheuses qu'il peut entraîner et de le déterminer à suivre un régime convenable pour prévenir les accidents.

Dans ma thèse, j'annonçais l'intention d'établir en France une cure de l'obésité, cette maladie jusqu'à cette époque n'avait été soignée que dans les stations allemandes.

En 1875, après avoir étudié les diverses eaux purgatives que nous possédons, et sur les conseils du professeur Gubler, je me suis fixé à Brides. Les mémoires que j'ai publiés, le bienveillant concours de la presse médicale, ont fait connaître cette station aux médecins, et, grâce à leur patriotisme, je puis dire maintenant que cette station est le rendez-vous des personnes qui ont besoin de faire une cure d'amaigrissement. Peu de Français vont encore chercher à l'étranger une guérison qu'ils peuvent trouver dans leur pays.

(*Gazette des Etrangers*).

Docteur E. PHILBERT.

UN MOYEN DE PURIFIER L'EAU

LE CITRON

Un de nos confrères a consulté sur ce sujet d'actualité si intéressante M. Girard, directeur du Laboratoire municipal, qui lui a dit entre autres choses :

« Depuis quelque temps, j'ai remis à l'étude un procédé connu déjà depuis longtemps, mais qui n'a jamais été employé d'une façon générale.

« Tout le monde sait plus ou moins que les microbes ne peuvent pas vivre dans les *milieux acides*. Les acides libres de l'estomac détruisent les bactéries comme ils font périr les trichines. On emploie le jus de citron contre la diphtérie et le scorbut, maladies microbiennes par excellence, et, dans le traitement des maladies d'estomac, on se

sert de l'acide chlorhydrique pour arrêter les fermentations de mauvaise nature.

« Les recherches, que je viens de diriger spécialement sur les bacilles du choléra et de la fièvre typhoïde, me permettent de confirmer ces données générales. Un gramme d'acide chlorhydrique, tartrique ou citrique, mis dans un litre d'eau contaminée, suffit à tuer tous les microbes qui s'y trouvent contenus.

« C'est désormais un fait acquis dont vous pouvez affirmer la réalité absolue.

« L'acide citrique semble être le plus actif. Les Parisiens n'ont donc qu'à prendre un demi-citron, à en exprimer le jus dans un litre de l'eau qu'ils veulent boire, et à laisser reposer une demi-heure environ. Ils pourront avaler ensuite le liquide en toute sécurité, car il est désormais absolument pur.

« Si, par hasard, le buveur est gêné par le petit goût aigrelet, à peine perceptible, que laisse la faible quantité de citron employée, il n'a qu'à ajouter une pincée de bicarbonate de soude. L'acide est neutralisée et l'eau reprend son goût primitif.

« Quand au vin, conseillez à vos amis de boire, en temps d'épidémie, le petit vin léger, quelque peu acide, que donnent nombre de nos coteaux de France. L'acide tartrique qu'il contient est une garantie que ne possède, en aucune façon, le vin coupé d'eau sale que les marchands de vin ont l'habitude de vendre.

« Vous pouvez en toute sécurité indiquer ce procédé. Il sauvera peut-être bien des gens. »



LISTE GÉNÉRALE des docteurs en médecine et en chirurgie, des officiers de santé, des pharmaciens exerçant dans le département de la Savoie.

DOCTEURS EN MÉDECINE

MM.

- Armand Jules, Albertville.
- Arnal Gabriel, Albertville.
- Arnaud Jos.-Léop., la Rochette.
- Basin Auguste, place du Marché-Couvert, Chambéry.
- Bergeret-Jeannet Jacques, Albertville.
- Berthet J.-L.-H., Albertville.
- Berthier Louis-Sébastien, Aix-les-Bains.
- Besson Joseph, Barby.
- Blanc Léon, Aix-les-Bains.
- Brachet Léon, Aix-les-Bains.
- Broquère Anicet, Bassens.
- Burtin Louis, Yenne.
- Buthod Louis, rue Trésorerie, Chambéry.
- Carret François, place Octogone, Chambéry.
- Carret Jules, Chambéry.
- Cazalis Henry, Aix-les-Bains.
- Chaboud Jean, Aix-les-Bains.
- Chiron François, rue Bertholet, Chambéry.
- Coze, Aix-les-Bains.
- Debauge Jean, Saint-Genix.
- Dénarié Antoine, 14, rue des Portiques, Chambéry.
- Dénarié Amédée, rue Croix-d'Or, Chambéry.
- Dubouloz J.-B., Montmélian.
- Dumaz Jules, Bassens.
- Empereur Constantin, Bourg-Saint-Maurice.
- Emonet Claude-Félix, Serrières.
- Falcoz Félix, les Marches.
- Fodéré Barnabé, Saint-Michel.
- Folliet Antoine-Marie, Aix-les-Bains.
- Fusier François, passage de la Cathédrale, Chambéry.
- Gasca Gaëtan, Motte-Servolex.
- Gonthier Théodore, Moutiers.
- Grand François, place du Château, 8, Chambéry.
- Grange Gaspard-Victor, St-Jean-de-Maurienne.

MM.

- Guiland Jean, Aix-les-Bains.
- Gravier Emilien, Modane.
- Humbert François-Agricol, Aix-les-Bains.
- Jarre Léon, Saint-Genix.
- Jarrin François, 29, place Saint-Léger, Chambéry.
- Laissus Camille, Moutiers.
- Lathoud Franç.-Benoît, Yenne.
- Legrand Maximin, Aix-les-Bains.
- Liénard Jacques, Pont-de-Beauvoisin.
- Roë Marie-C., Aix-les-Bains.
- Macé Charles, Aix-les-Bains.
- Masson Albert-Marie, quai Nezin, Chambéry.
- Monard Jean, Aix-les-Bains.
- Paget Antoine-Marie, Montmélian.
- Petit Joseph, Aix-les-Bains.
- Petit Eugène, Saint-Pierre d'Albigny.
- Peytavin Emile, les Chapelles.
- Piot Charles - Jules - François, Aiguebelle.
- Prallet Hippolyte, rue Juiverie, Chambéry.
- Puistienne Joseph, Aix-les-Bains.
- Roger Paul, Challes-les-Eaux.
- Rendall Stanley-Morton, Aix-les-Bains.
- Revel Edouard, Grésy-sur-Aix.
- Reymondon Louis-Ant.-Pros., place Saint-Léger, Chambéry.
- Richard Edouard, Termignon.
- Rosset Léon, Albens.
- Rullier Fortuné, Bourg-Saint-Maurice.
- Sigaud Albert, la Chambre.
- Tissot Jean, rue de la Banque, Chambéry.
- Vacary Charles, rue de Boigne, Chambéry.
- Veyrat Ernest, rue Juiverie, Chambéry.
- Vidal François, Aix-les-Bains.

OFFICIERS DE SANTÉ

MM.
Quenda, Ernest, Lanslebourg.
Ringuelet Auguste, Valloires.

M.
Turinaz Alfred, au Châtelard.

PHARMACIENS

MM.
Amaker Gonzague (religieuse),
Chambéry (Hôtel-Dieu).
Azario Emmanuel, Saint-Michel.
Baleyrier Alphonse-Jean-Ma-
thieu, les Echelles.
Barrat Pierre-André, Bourg-
Saint-Maurice.
Bebert François-Joseph, rue des
Portiques, Chambéry.
Bernard François, Montmélian.
Bocquin Georges-Marie, Aix-les-
Bains.
Bonjean Joseph, place St-Léger,
70, Chambéry.
Brunier Alfred, Aiguebelle.
Castelan Georges, Ugines.
Chenu Joseph, rue Croix-d'Or,
Chambéry.
Dussuel François-Marie, Aix-les-
Bains.
Estay Paul, Saint-Pierre d'Al-
bigny.
Folliet Pierre-Philibert, Aix-les-
Bains.
Garnier François Jos., Albens.
Girod Charles, Aiguebelle.
Gavard Charles, Châtelard.
Giriat, Albertville.
Liaudy François, la Rochette.
Lupoz Louis-César, Mouliers.

MM.
Marsot Constant, Saint-Genix.
Maunand Maurice, Yenne.
Mermilliod, Bourg-St-Maurice.
Mollin François, Aix-les-
Bains.
Montfort Louis-Claudius, Al-
bertville.
Naire Vincent, Mouliers.
Pavèse E., rue Croix-d'Or,
Chambéry.
Perret Gaspard, St-Pierre d'Al-
bigny.
Pétigny Joseph, au Pont-Beau-
voisin.
Pollet Pierre, rue Croix-d'Or,
Chambéry.
Raffin Antoine, Brides-les-Bains.
Revil Joseph-Marie, place-Saint-
Dominique, Chambéry.
Richard Alexandre, Modane.
Roudet, Albertville.
Signoux François, les Echelles.
Tracol P.-M., la Rochette.
Truchet Florimond, Saint-Jean
de Maurienne.
Vellat Léon-Gaspard, rue Juive-
rie, Chambéry.
Veyrat Louis-Henri, Grésy-sur-
Isère.

Dans notre prochain numéro, nous publierons la Liste de MM. les Médecins et Pharmaciens du département de la Haute-Savoie.



L'OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC

M. G. Capus, récemment nommé directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc vient de quitter son glacial domaine, après y avoir passé un mois et demi. Ce premier séjour avait pour but de diriger le transport des pièces qui composeront le chalet astronomique.

Sous la calotte de neige qui couvre le sommet du Mont-Blanc, on ne put, l'an dernier, trouver la roche solide à une profondeur de neige de douze mètres, permettant d'asseoir sur le granit les fondations de l'Observatoire.

L'Observatoire s'élèvera sur la neige de la calotte du Mont-Blanc. Il sera enraciné dans cette neige glacée sur les deux tiers de sa hauteur totale, qui est de huit mètres environ. C'est à un tiers de la hauteur, à partir du sommet, que s'ouvrira la porte d'entrée, de plein-pied avec la neige extérieure d'une part, et de l'autre avec le plancher de l'Observatoire.

Sous ce plancher sera installée en sous-sol, sous la neige, la pièce d'habitation, ventilée par une manche à vent comme les cales des navires.

L'Observatoire sera une construction en bois, de huit mètres de long sur quatre de large, ayant deux étages divisés en deux pièces.

L'étage inférieur, enterré dans la neige, sera mis à la disposition des ascensionnistes et de leurs guides. L'étage supérieur sera réservé au service de l'Observatoire. Le toit formera une terrasse entourée de balustrades, et portera la coupole abritant les instruments optiques.

La construction reposera sur dix puissants vérins à vis, qui permettront de la ramener à sa position normale si quelque mouvement des neiges venait à se produire. On a ainsi opéré pour la tour Eiffel.

Pour assurer à l'édifice une plus large assiette dans la neige et la moindre prise aux ouragans, on lui donne la forme d'une pyramide tronquée. Des lucarnes étroites comme les hublots et garnies de doubles glaces épaisses serviront d'yeux à cette tour aérienne et permettront d'envoyer des signaux optiques dans la direction des quatre points cardinaux.

La plate-forme supérieure sera entourée d'une balustrade et supportera un échafaudage ou cage en bois où seront installés divers instruments d'observation.

Les tuyaux du poêle et de la manche de ventilation seront en cuivre et seront interrompus à l'extérieur dans leur continuité avec un manchon en faïence. On installera un paratonnerre; en outre, pour se garantir contre les chances d'incendie, provenant de la foudre ou

d'autres causes, les bois de construction ont été soumis à une préparation ignifuge, et tous les objets mobiliers seront rendus incombustibles.

Pour le chauffage, on emploiera l'anhracite, dont la combustion dégage une grande quantité de chaleur. Le froid extrême, à la cime du Mont-Blanc, ne dépasse pas 32 degrés au-dessous de zéro. En plein été, le thermomètre, plongé dans la glace, accuse de 12 à 14 degrés de froid.

..

Les différentes pièces de l'édifice ont été préparées à Paris, sous la direction de M. Janssen. Ces pièces numérotées ont été expédiées à Chamonix, comme le sont les pièces de chaloupes à vapeur destinées à naviguer sur les Eaux de l'Afrique intérieure.

De Chamonix, qui est à 1.040 mètres d'altitude, ces pièces ont été transportées dans des cabanes construites pour servir de dépôt général, à l'aiguille de la Tour, située à 2,400 mètres. De là, les pièces ont été, en traversant un glacier, portées aux Grands-Mulets, qui est à 3.050 mètres et finalement on les a toutes réunies aux Rochers-Rouges supérieurs, à 4.400. Elles seront portées, au printemps prochain, à la cime du Mont-Blanc, qui est à 4.810.

Tous ces transports ont eu lieu à dos d'hommes. La charge de chaque homme était de 24 kilogrammes. Plusieurs porteurs ont allègrement porté charge double dans l'ascension des Grands-Mulets aux Rochers-Rouges (4.400 mètres).

Les cabanes qui ont été construites pour abriter les pièces de l'aiguille de la Tour aux Grands-Mulets et aux Rochers-Rouges, resteront à la libre disposition des ascensionnistes, des guides, de tous voyageurs qui trouveront là un abri sûr et gratuit.

Des ressources pécuniaires très larges ont été gracieusement mises à la disposition de M. Capus pour les premiers frais d'installation.

L'ÉLECTRICITÉ COMME DÉSINFECTANT

Quand on fait passer un courant électrique à travers une dissolution aqueuse d'un chlorure, ce chlorure est décomposé en même temps que l'eau; il se forme au pôle positif un composé oxygène de chlore, très instable et doué d'un grand pouvoir d'oxydation, donc de désinfection; tandis qu'au pôle négatif, il se forme un autre oxyde qui a le pouvoir de précipiter la plupart des matières organiques. Ainsi le résultat de l'opération est, d'une part, la destruction des gaz dangereux, des microbes, des ferments animés; de l'autre, la clarification

de l'eau par la précipitation des matières en suspension : poussières, substances de toutes sortes. Ce procédé sert aujourd'hui au blanchiment des pâtes à papier, des amidons, des fécules; il peut servir également à la désinfection des vidanges et à la purification des eaux malpropres.

Le préfet de la Seine-Inférieure s'est servi de ce procédé pour faire fabriquer un désinfectant énergique et à bon marché, au moyen de l'eau de mer. L'eau de mer est, en effet, naturellement chlorurée, au moyen du chlorure de sodium. Il suffit donc de faire passer un fort courant électrique dans une cuve pleine d'eau de mer, pour transformer celle-ci en un désinfectant énergique et immédiat, en vue du lessivage des égouts, ruisseaux, cabinets d'aisances et en vue de l'assainissement des cales des navires de provenances suspectes.

Ce système permettrait, dans les villes placées dans le voisinage de la mer, de faire l'économie de l'énorme quantité d'eau douce prise aujourd'hui par les services de la voirie. On pourrait, dans ces villes, distribuer à domicile, par une canalisation distincte, l'eau destinée à la désinfection.

(Gazette des Eaux du 20 Octobre 1892).

MOYEN DE PRÉVENIR LA GOUTTE

En prenant, pendant un certain temps, une petite dose d'acide lactique, on verrait diminuer d'intensité et de fréquence, puis disparaître les attaques de goutte. Voici comment le D^r Foucault conseille de prendre ce médicament. Le malade se munit d'une provision de 40 grammes d'acide lactique, additionnée d'une égale quantité d'eau, de manière qu'une cuillerée à café de solution représente environ 2 grammes d'acide lactique. Tous les matins, il verse une cuillerée à café de cette solution dans la valeur de deux, trois ou quatre verrees d'eau, soit au moins un bon demi-litre. On peut édulcorer cette mixture avec un peu de sirop de sucre, de framboises ou de limons, et on boit le tout par petites doses dans le courant de la journée. Au bout de 20 jours, la provision est épuisée. On suspend la médication pendant une dizaine de jours, pour recommencer ensuite de la même manière, et cela, ajoute le D^r Béranger-Féraud, pendant une période qui doit être de plusieurs années. Si le remède n'est pas efficace, il est, en tous cas, assez inoffensif, sauf peut-être pour quelques estomacs délicats qui pourraient éprouver un peu de fatigue de cette ingestion continue d'acide.

(Gaz. méd. de Toulouse).



HYGIÈNE DE LA BOUCHE

La solution borique saturée doit toujours se trouver sur la toilette. Il est facile d'avoir un flacon d'un demi à un litre, contenant toujours dans le fond des cristaux en excès. Il suffit, chaque fois qu'on prend un peu de la solution, de la remplacer par une égale quantité d'eau pure. L'eau boriquée doit servir pour le rinçage de la bouche et le gargarisme après chaque repas et le soir au moment du coucher. On peut y ajouter quelques gouttes d'une des nombreuses solutions dentifrices et antiseptiques connues.

Il serait même encore bien plus utile pour réaliser une sérieuse antisepsie de la bouche d'employer le sublimé. Bien que ce soit toujours assez délicat d'avoir une solution de sublimé traînant un peu partout, comme une dose extrêmement faible suffit (1 pour 3 à 5000), on peut recommander aussi l'emploi de cette solution qui sera légèrement colorée avec le carmin d'indigo.

L'usage de cette solution de sublimé et aussi, mais moins, celui de l'acide borique noircissent l'émail, mais il est facile de rendre les dents d'une éclatante blancheur en les frottant avec la poudre suivante :

Fleur de soufre.....	100 grammes
Essence de menthe.....	10 gouttes.

Mélangez avec soin.

On peut, si l'on veut, faire usage d'une crème ainsi composée :

Fleur de soufre.....	50 grammes.
Magnésie calcinée.....	40 —
Menthol.....	2 —
Glycérine	Q. s.

Pour faire une pâte fluide que l'on colore avec un peu de cochenille ammoniacale. Cette pâte est antiseptique.

(*Médecine moderne*).

UNE QUESTION DE SANTÉ

(*D'après le célèbre docteur Kneipp*).

On m'a souvent demandé s'il fallait boire pendant les repas, si beaucoup, si pas du tout. Ma réponse est ordinairement celle-ci : le sage ne boit que quand il a soif. Il est raisonnable aussi de boire avant de manger quand on a soif, parce que la boisson dilue alors les sucs gastriques. Mais que celui qui n'a pas soif ne boive pas !

Il n'est pas bon de boire pendant les repas, parce que les aliments se mélangent alors à la boisson et que les sucs gastriques sont trop dilués ;



une bonne digestion est alors impossible et la nourriture ne profite pas à l'organisme.

C'est par l'habitude que l'on boit en mangeant, mais non par besoin. Il serait bon de la perdre. Nous en avons un exemple dans les animaux privés de raison. Quant un paysan nourrit ses chevaux avec du foin humide, les chevaux se gonflent, mais n'ont pas de force. La règle à observer est donc : « Si, avant de manger, vous avez soif, buvez, mais pas trop ! Ne buvez pas en mangeant. Si, plus tard, vous avez soif, buvez avec mesure, les sucs ne sont alors plus assez dilués. »

S. KNEIPP.

LE TABAC RÉHABILITÉ

Les expériences faites à Hambourg par les docteurs Rubners et Vernicke pour savoir si le choléra peut être transmis dans le tabac ou les cigares, ont démontré que la fumée du tabac est fatale au bacille virgule.

BARATOUX. *Guide pratique pour l'examen des maladies du larynx, du nez et des oreilles*. Paris, 1892. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Ce manuel est destiné aux étudiants et aux médecins qui désirent apprendre les maladies des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx. Ils y trouveront exposés les différents modes d'éclairage, les méthodes et les instruments employés en otoscopie, rhinoscopie et laryngoscopie, l'aspect normal du tympan, des fosses nasales et du larynx, l'étiologie et les symptômes des affections de l'oreille, du nez et de la gorge, l'examen de l'acuité auditive, les divers procédés d'insufflation d'air dans l'oreille moyenne, de raréfaction et de condensation de l'air dans le conduit auditif, enfin les modes de traitement utilisés actuellement dans ces branches spéciales de la médecine.

On trouvera intercalées dans le texte les figures des principaux instruments et, à la fin du volume, un atlas de 186 figures représentant les appareils qui ont été recommandés par les spécialistes tant français qu'étrangers, sans toutefois être indispensables à l'étude et au traitement des affections qui font l'objet de cet ouvrage.

Le Gérant, A. GÉRENTE.

Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.

PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris

Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires

Membre de la Société française d'hygiène

Ancien Inspecteur des Pharmacies

Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Ain

Fournisseur de la C^{ie} P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

PAR LES

1° GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA
(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2° GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULUS
(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3° GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ
(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ
MERCIER

DOSE: Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier

COCA

du

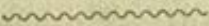
Pérou.

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

CLIMATOLOGIE, MASSAGE, HYGIÈNE
BALNÉOLOGIE.

STATION DE MONTAGNE DU REVARD

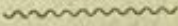


PUBLIANT LES COMPTES-RENDUS

De la SOCIÉTÉ MÉDICALE D'AIX-LES-BAINS

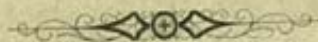
Et de L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA SAVOIE

Paraissant le 1^{er} de chaque mois



ABONNEMENT : UN AN, CINQ FRANCS

(Le Numéro : 50 cent.)



AIX-LES-BAINS
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE A GÉRENTE

—
1892

AIX-LES-BAINS

THERMAL-MÉDICAL

SOMMAIRE

Les eaux de l'Échaillon. — Liste des médecins et pharmaciens de la Haute-Savoie. — Création d'un nouvel hôpital à Aix-les-Bains. — Nos sources thermales : D^r BERTIER. — Hygiène des Cuisiniers. — Variétés, etc.

LES EAUX DE L'ÉCHAILLON

On lit dans le *Patriote* :

« Aujourd'hui que le traité ayant pour objet la construction des eaux thermales de l'Échaillon, des terrains et droits généralement quelconques y relatifs, est définitivement conclu pour une période de 90 ans, entre M. Pitavino, négociant à Paris, 9, rue de Châteaudun, et la ville de Saint-Jean-de-Maurienne; nous pouvons féliciter notre honorable compatriote et ami de son intelligente initiative, et souhaiter à cette utile entreprise le rapide succès, auquel elle nous paraît appelée. Il appartenait à M. Pitavino, dont la largeur de vue égale la puissante activité, de faire profiter son pays, tant au point de vue médical qu'au point de vue financier, de richesses jusqu'alors stérilisées, faute d'une habile exploitation; car ce petit coin de terre nommé l'Échaillon, situé au pied des montagnes de la Maurienne, est véritablement, par la clémence et l'égalité de son exceptionnel climat, une sorte de petite Provence. Ajoutons que ses eaux, si riches d'après les analyses faites

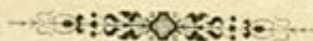
par l'École de médecine et celles de l'École des mines, sont susceptibles de donner, physiologiquement, les meilleurs résultats.

« Nous avons la persuasion que si M. Pitavino peut tomber d'accord avec leurs propriétaires, pour se rendre adjudicataire de toutes les propriétés privées de l'Echaillon, nous aurons la satisfaction de voir ce site, que déjà la nature s'est plu à parer de toutes ses grâces, transformé en un véritable Eden, auquel n'aura rien à envier la station balnéaire la plus favorisée.

« L'efficacité des eaux y amènera les baigneurs, la clémence et, répétons-le, l'égalité de la température y seront la source des plus heureuses cures d'air; d'autre part, les facilités d'accès, grâce aux lignes directes du P.-L.-M., de Paris à Saint-Jean-de-Maurienne et d'Italie, via Milan-Turin-Modane, feront aux eaux de l'Echaillon, si notre presse régionale, si dévouée toujours aux intérêts du pays, sait leur prêter son intelligent et efficace appui, le légitime succès auquel elles nous paraissent appelées.

« Nous pourrions mettre en évidence d'autres avantages encore, et nous reviendrons sur cet intéressant sujet; mais ce que dès à présent nous avons à cœur de faire, c'est de prodiguer à M. Pitavino les encouragements dont sa tentative est digne. Nous avons la ferme conviction que les efforts du concessionnaire n'auront point été dépensés inutilement, et qu'il aura la satisfaction, qui ne va pas sans quelque mérite, d'avoir contribué de tout son pouvoir à favoriser la fondation et le développement d'un établissement thermal à l'Echaillon-les-Bains. »

LES EAUX DE L'ÉCHAILLON



LES EAUX D'ÉCHAILLON-LES-BAINS

M. Pitavino a adressé la lettre suivante à M. Maillot :

« Je ne saurais trop vous remercier de votre article du *Patriote savoisien* du 19 octobre, article dans lequel vous faites un exposé si exact et en même temps si louangeur du site et des eaux de l'Echaillon-les-Bains. Je constate avec le plus vif plaisir qu'ainsi que vous l'espérez, la plus grande partie de la presse savoisienne a reproduit votre article, en s'associant à ses conclusions.

« Je ne voudrais pas, pourtant, laisser sans réponse différents articles de journaux parisiens, qui, animés, je m'empresse de le reconnaître, des meilleures intentions, ont cru devoir reproduire « in parte quâ » vos lignes si sympathiques, en les faisant précéder du titre un peu pompeux et par trop flatteur de : UNE CONCURRENCE A AIX-LES-BAINS.

« Une « concurrence à Aix-les-Bains. » Dieux éléments!.. D'abord, on ne peut pas faire concurrence à Aix-les-Bains, et, le pourrait-on, ce ne serait pas dans notre honnête et loyal pays de Savoie que nous irions nous amuser à nous tirer les uns sur les autres. *Tous pour un, un pour tous!* dit énergiquement la devise de nos voisins et amis les Suisses.

« La station thermale d'Aix-les-Bains a acquis une universelle notoriété et c'est à très juste titre. Il ne saurait entrer dans l'esprit d'un Savoyard d'essayer de créer une concurrence à Aix, ce serait anti-patriotique d'abord et ce serait, en second lieu, absolument utopiste.

« Or, les Savoyards et les utopistes, ça ne passe pas souvent par la même porte.

« Non ! ce que nous voulons faire, au contraire, ce que, dans la mesure de nos moyens, de nos efforts, de notre activité, nous essaierons de réaliser, mes amis et moi, c'est de créer en notre pittoresque et poétique pays de Maurienne, une station thermale présentant, en outre, des ressources médicales, des avantages de thérapeutique que vous avez si heureusement signalés, un site naturel exceptionnellement remarquable, offrant au botaniste, au géologue, à l'alpiniste, au simple promeneur, un champ d'excursions, de courses, d'ascensions qu'il ne trouvera nulle part ailleurs.

« L'avenir d'Échaillon-les-Bains me paraît dès à présent assuré, à cette condition toutefois, que l'administration de cette belle et utile entreprise soit confiée à des mains habiles et fermes, à des hommes dont la compétence et l'esprit de décision soient bien notoirement connus et appréciés. La concession de 90 ans que m'a consentie la ville de Saint-Jean-de-Maurienne est, certes, une exception toute de faveur, et je ne saurais plus efficacement lui en témoigner ma reconnaissance qu'en menant rapidement toutes choses à bien. Cette période de temps représente, en effet, de grandes facilités et de sérieuses garanties pour le placement des capitaux qui

OFFICIERS DE SANTÉ

MM.

Boimond Jean-M., à St-Jeoire.
Bouchet L. Ⓢ A, à Cruseilles.
Deluermoz Eug. Ⓢ A, à Vulbens.

MM.

Gallet Jean-Claude, à Rumilly.
Perret E., à Faverges.

PHARMACIENS

MM.

Berlioz Jean-Joseph, à Rumilly.
Berthod Lucien, à Alby.
Calloud Louis, à Annecy.
Cavagnon Charles, à Faverges.
Dunoyer Camille, à Rumilly.
Franc Adolphe, à Rumilly.
Lachenal, à Annecy.
Palais Alfred, à Annecy.
Perret Gabriel, à Faverges.
Picon Claude, à Annecy.
Richard-Cugnet Fr., à Thônes.
Sallaz Joseph, à Annecy.
Bardel Philibert, à Sallanches.
Benoit Joseph-E., à Bonneville.
Bouchet Louis, à Taninges.
Chamot F.-J., à Sallanches.
Clavel Alphonse, à La Roche.
Franz-Bosson, à Saint-Jeoire.
Grosgrurin Alf.-Aug., à Cluses.

MM.

Perrier Pierre-E., à Bonneville.
Perrin Ch.-Ed.-J., à La Roche.
Bouchet J.-P., à Cruseilles.
Corbaz Albert, à Saint-Julien.
Janoli Charles, à Annemasse.
Périllat Fr. Ⓢ A., à Annemasse.
Vial Anthelme, à Frangy.
Bouchet Aug., à Evian.
Carlin Thérèse (sœur Basile), à Evian.
Charvoz Ch., à Evian.
Cachat François, à Evian.
Deroux Ernest, à Thonon.
Desbiol Jules, à Boège.
Didier-Borgeaud Sylvie, Thonon.
Giraud Eugène, à Thonon.
Lebrasseur Achille, à Evian.
Nacogne Léon, à Douvaine.

SAVOIE

Errata. — Dans la liste des Docteurs que nous avons fait paraître dans le dernier numéro de *Aix-les-Bains thermal et médical*, deux noms ont été omis. Ce sont ceux de MM. les docteurs H. Forestier et Dardel, à Aix-les-Bains.

NOS SOURCES THERMALES

Si l'on disait à un étranger : il y a à Aix-les-Bains deux sources thermales qui débitent quatre mille mètres cubes d'eau dans les vingt-quatre heures et il n'y a pas possibilité d'en boire une goutte pure. Il ne le croirait pas.

Pourtant, c'est ainsi.

L'eau d'alun, qui, surtout, est la tisane du pauvre, est la meilleure boisson que l'on puisse prendre, lorsque l'on est enrhumé (et Dieu sait s'il y en a des rhumes par le temps qui court). Eh bien ! il y avait une seule fontaine à Aix, venant directement de la source où l'on pouvait boire cette eau pure, c'est celle qui, depuis le temps des Romains, a toujours coulé sous la cour de l'Hôpital.

Toutes les autres eaux de la ville sortent des réservoirs.

Le croira qui voudra, mais depuis plusieurs jours, elle ne coule plus, sans que personne ait été prévenu et sans que l'on sache quand on la rétablira.

Un de mes malades à qui je l'avais ordonnée, m'a dit : « Docteur, il n'y a plus d'eau à la source de l'Hôpital. »

Je ne pouvais le croire ; mais j'ai bien dû me rendre à l'évidence. Ayant eu besoin d'en faire usage pour moi-même, ce qui m'arrive tous les jours, je suis allé à la source, mais comme on me l'avait dit, elle était tarie.

Serait-il indiscret de prier M. le directeur de l'Établissement thermal de vouloir bien user de son autorité pour que l'on rende le plus tôt possible au public d'Aix la fontaine d'eau d'alun de l'Hôpital, afin que nous, médecins, nous puissions y envoyer nos malades. Je lui serai, pour ma part, très reconnaissant.

Docteur BERTIER.

CONSEIL MUNICIPAL D'AIX-LES-BAINS

CRÉATION D'UN NOUVEL HOPITAL

Le Conseil municipal d'Aix-les-Bains, dans une de ses dernières réunions, a adopté le projet de la création d'un nouvel hôpital.

Une commission a été nommée pour choisir un emplacement convenable.

Nous aimons à croire que le choix de cet emplacement sera moins difficile à trouver que celui de l'église, car il ne manque pas de terrains situés non loin d'Aix, que l'on peut approprier à la construction de cet édifice.

Nous croyons savoir que le premier emplacement choisi n'a pas été accepté.

VARIÉTÉS

HYGIÈNE DU PAYSAN

LA BOISSON

Généralités. — Tout le monde sait que *le corps humain renferme du liquide* et que notre chair en est imprégnée et gonflée; mais on peut ignorer que l'élément liquide domine dans notre corps à tel point qu'un homme renferme 63 pour 100 de son poids d'eau.

Or, la transpiration, la respiration, l'urine, etc., nous font perdre de l'eau continuellement, et cette déperdition équivaut à 2 kilog. et demi par 24 heures pour un homme de 60 kilog.

Chacun a vu en été, par les grandes sécheresses, l'herbe se flétrir, les tiges se pencher, les feuilles se dessécher et les plantes périr, faute de quelques gouttes de pluie; eh bien! il se passerait quelque chose d'analogue pour nous, si nous ne remplacions pas les pertes que nous faisons en liquides.

Heureusement, un vif besoin, la soif, nous avertit quand il est

temps de nous incorporer de l'eau, et nous pousse impérieusement à apaiser cette pénible sensation en prenant des boissons. On divise généralement les boissons en :

Boissons aqueuses qui comprennent l'eau pure ;

Boissons fermentées qui sont le vin, le cidre, le poiré, la bière ;

Boissons distillées ou alcooliques, qui sont l'eau-de-vie et les liqueurs ;

Boissons acides qui sont le suc exprimé de certains fruits, purs ou étendus d'eau ;

Boissons aromatiques que l'on prépare avec différentes plantes ; de ce nombre sont les tisanes, le café, le chocolat.

En dehors de l'action particulière à chaque boisson, on peut dire en général, que *toutes les boissons doivent être prises suivant le besoin*, et jamais d'une manière excessive ; autrement il survient des indigestions, de la diarrhée.

En second lieu, il est bon de savoir que *les accidents les plus sérieux peuvent résulter du fait de boire des boissons froides, quelle que soit leur nature, lorsque le corps est échauffé et en sueur*, particulièrement pendant les grandes chaleurs de l'été, surtout lorsque l'estomac est vide. Il ne faut jamais céder à la tentation de boire avant que la chaleur du corps se soit modérée, ou alors, boire par petites gorgées, et conserver le liquide dans sa bouche avant de l'avaler.

L'eau. — L'eau doit tout d'abord attirer l'attention, non seulement parce que prise pure, elle constitue la boisson habituelle d'un grand nombre, mais aussi parce qu'elle sert de base à divers breuvages : piquette, rapé, cormé, etc., parce qu'elle entre dans la composition de certains aliments comme la soupe, enfin, parce qu'elle sert à la préparation de certains autres (cuisson des légumes, des viandes, etc.).

Les principales eaux que la nature a mis à la disposition de l'homme sont : *l'eau de pluie et l'eau de neige, l'eau des cours d'eau, l'eau des étangs, mares et marais, l'eau des puits, l'eau de source.*

Toute eau, pour être potable, doit remplir certaines conditions.

D'abord, *elle doit contenir une certaine quantité d'air* (28 à 30 centimètres cubes par litre.) On ne sait pas très bien le pourquoi de l'utilité de l'air dissous dans l'eau ; mais il n'en est pas moins certain que toute eau qui ne renferme pas d'air est désagréable à boire et difficile à digérer. Quand on fait chauffer de l'eau dans une terrine, on voit, bien avant que le liquide ne se mette à bouillir, des bulles d'air se dégager. *C'est là une manière de vérifier si l'eau qu'on emploie est aérée ou non.*

L'eau potable doit de plus contenir certains sels en certaines proportions (particulièrement des sels de chaux en quantité moindre de 50 centigrammes par litre ; une bonne eau contient de 15 à 20

centigrammes de sulfate de chaux), et ne pas en renfermer certains autres.

Dans la pratique, il suffit de savoir qu'il faut rejeter autant que possible, comme boisson aussi bien que pour les usages domestiques toute eau qui présente la propriété de former des grumeaux nombreux avec le savon, et de durcir les légumes, ou bien qui se trouble d'une manière sensible lorsqu'on la fait bouillir.

L'eau potable doit de plus être fraîche, c'est-à-dire avoir entre 7 à 11 degrés. Au-dessous de 5 degrés, l'eau n'est pas fraîche, mais froide, et d'un emploi dangereux.

Au-dessus de 15 degrés, elle est tiède et dispose à vomir.

L'eau doit être limpide, transparente, ne pas avoir de saveur spéciale ni d'odeur particulière, même après plusieurs jours de repos.

Enfin, l'eau potable ne doit pas contenir de substance animale ou végétale. Ces substances sont ordinairement des immondices des produits en putréfaction, des impuretés provenant des fumiers, etc. L'usage d'une eau semblable peut produire les accidents les plus graves.

En énumérant les différentes eaux suivant leur provenance, je n'ai pas parlé de l'eau de mer parce qu'elle est impropre à la boisson et mauvaise pour les nettoyages.

(*La Démocratie chablaisienne*).

RESPIRATION

Le nez est le véritable conduit respiratoire. Son état perpétuel d'humidité le préserve des décompositions putrides qu'engendre le passage de l'air impur renvoyé par les poumons.

Il faut donc se garder de respirer par la bouche. Les mucosités buccales se décomposeraient sous l'influence du courant et donneraient à l'haleine une fétidité repoussante.

On a analysé de l'air expiré, chez le même individu, par le nez et ensuite par la bouche. Le premier n'offrait guère de caractères spéciaux; c'était à peu près de l'air, moins l'oxygène. Le second était chargé d'émanations putrides, bien que l'individu sur lequel on avait fait l'expérience eût la bouche très saine.

Du reste, à qui n'est-il pas arrivé d'avoir accidentellement la bouche ouverte en dormant et de s'éveiller avec la langue et les parois buccales desséchées et chargées de matières infectes ?

HYGIÈNE DES CUISINIERS DE PARIS

Les conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvent placés les cuisiniers de Paris, principalement ceux qui travaillent dans les grands restaurants, sont aussi défectueuses que possible.

Nous lisons, en effet, dans un rapport adressé par M. Deschamps au Conseil d'hygiène de la Seine, les détails suivants :

« Les causes graves d'insalubrité dans lesquelles se trouvent placés les ouvriers cuisiniers de Paris sont les suivantes :

« Défaut d'espace. — Défaut de jour. — Défaut d'air. — Extrême chaleur.

« Ces conditions déplorables des cuisines, si préjudiciables à la santé du personnel, ont été l'objet de notes très étudiées de la part de MM. les docteurs Calendreau et Regeard, médecins de la Société des cuisiniers de Paris. »

Résumant les nombreuses plaintes qu'il entend formuler chaque jour, M. le docteur Regeard conclut que la cuisine des restaurants de Paris est, en réalité, l'endroit le plus infect de la maison, souvent sans air, parce que les soupiraux ont été bouchés pour éviter les réclamations des consommateurs et des voisins, souvent aussi sans autre lumière que celle du gaz. Ailleurs, les cabinets d'aisance sont en communication directe avec la cuisine, et cela n'est rien à côté d'une cuisine où, pour ne pas traverser une salle qui leur est interdite, pendant le fort de la besogne, les cuisiniers sont obligés d'uriner dans les boîtes de conserves !!

De son côté, M. le docteur Calendreau résume les principaux états pathologiques observés par lui en dehors des infirmités professionnelles (varices, varicocèle ou hernie). Ce sont :

1° Douleurs rhumatismales causées et entretenues par l'état malsain de certaines cuisines humides, manquant d'air et de lumière, situées généralement dans les sous-sols ou arrière-boutiques.

2° Inflammation de la gorge et des voies aériennes provoquée par les boissons glacées et les courants d'air;

3° Dyspepsies causées par l'abus des boissons alcooliques;

4° Phthisie pulmonaire.

Aussi, de cet ensemble de conditions défectueuses de salubrité, s'ensuit-il une mortalité exagérée.

En présence de ces considérations présentées par la Commission des logements insalubres, la Commission sanitaire a proposé d'adopter et le Conseil a délibéré un règlement pour l'installation des cuisines de restaurants. Ce règlement détermine les dimensions que devront avoir les cuisines (longueur, 3 mètres; largeur, 2 m. 50; hauteur, 2 m. 80); le mode d'aération et d'éclairage, les cuisines ne devant jamais s'aérer ou s'éclairer sur des courettes; la séparation de la laverie et de

la cuisine; l'imperméabilité du sol; l'isolement des garde-manger; l'éloignement des urinoirs et cabinets d'aisance du voisinage des cuisines; enfin la suppression des lieux de couchage à proximité des cuisines.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir aux réformes proposées par le Conseil, et souhaiter de voir se réaliser promptement des améliorations dont le besoin se fait depuis trop longtemps sentir.

(*Bull. méd.*)

SANTÉ PUBLIQUE

Un docteur signalait récemment la quantité énorme d'essence dite de vinaigre tirée du bois de fayard qu'on introduit actuellement d'Allemagne en Suisse et sans doute aussi de Suisse dans la zone de la Haute-Savoie.

Mélangé d'eau, cet acide se vend presque tout sous le nom de vinaigre: il est nuisible à la santé par le fait que, consommé en salade, conserves, etc., il dessèche la bouche, en enlève la salive, si essentiellement nécessaire à la digestion et exerce ainsi sur l'estomac une influence funeste.

Le vinaigre d'alcool, au contraire, est rafraîchissant et n'a pas l'inconvénient ci-dessus.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur signalant la chose, dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se pourvoir de vinaigre d'alcool et refuser les acides étendus d'eau.

LA COMÈTE

Pendant que les choses terrestres et parlementaires nous occupent, un phénomène céleste nous menace. Mais le péril n'est pas grand: il ne s'agit que d'une comète.

On a pu lire dernièrement dans les journaux que les étoiles filantes étaient nombreuses en ce moment dans le ciel. Elles voyagent par essaims et semblent sortir de la constellation du Lion.

Or, en les observant, les astronomes ont remarqué, dans la même direction, un petit astre qu'ils ont reconnu pour une

comète, malgré l'absence de toute espèce de chevelure. La vitesse et la forme de l'orbite sont des documents suffisants pour cette reconnaissance.

Il paraît que cette comète est une des plus connues et des plus curieuses que l'on ait étudiées et classées. Ce serait la comète de Biela, celle-là même qui s'est dédoublée, puis fondue en partie en un grand nombre d'essaims d'étoiles filantes, suivant la même route que la comète primitive.

Or, cet astre, en train de se détruire, aurait fait dans l'espace une mauvaise rencontre. Il aurait passé près de la planète Jupiter, ce qui l'aurait détourné de son chemin et entraîné dans une fausse direction, conformément aux lois immuables de l'attraction universelle.

Cette déviation aurait ceci de fâcheux que la comète se dirigerait en droite ligne sur la terre. La preuve en serait que depuis cinq jours qu'on l'observe elle paraît immobile au ciel, malgré la vitesse prodigieuse dont elle est animée. Il faudrait en conclure qu'elle s'avance vers nous, comme un gigantesque obus, menaçant de nous écraser.

Mais nous pouvons être tranquilles et dormir sur nos deux oreilles : le choc ne nous réveillera pas.

PAINS D'ÉPICES TOXIQUES

La circulaire suivante a été adressée aux préfets par M. le Ministre de l'intérieur :

« Mon attention a été appelée sur l'emploi du sel d'étain dans la fabrication du pain d'épice. L'addition de ce sel permettrait d'utiliser des farines de qualité plus que médiocre, de substituer la mélasse au miel et d'obtenir des produits conservant l'apparence de ceux de bonne qualité.

« J'ai saisi de la question le Comité consultatif d'hygiène, qui a fait procéder dans son laboratoire à l'analyse de divers échantillons de pains d'épices ainsi fabriqués.

« Le rapport présenté au Comité constate que la proportion de protochlorure d'étain employée varie de 500 à 2,000 grammes pour 100 kilogrammes de farine rendant 200 kilogrammes de pain d'épice. Or, il est établi que ce protochlorure est encore assez violemment

toxique susceptible d'occasionner des accidents plus ou moins graves, suivant la dose ingérée.

« D'après les analyses effectuées au laboratoire du Comité sur des pains d'épices provenant de fabriques de Lille, un morceau d'une valeur de dix centimes pesant environ 200 grammes renfermerait une quantité de protochlorure d'étain qui peut atteindre de 1 à 2 grammes.

« Il s'agit donc de l'introduction, dans un aliment de consommation très répandu, d'une substance qui non seulement a pour résultat de masquer des produits de qualité inférieure, mais qui encore doit être considérée comme dangereuse par elle-même.

« Le Comité consultatif d'hygiène publique a émis, en conséquence, l'avis que l'addition du sel d'étain à la pâte servant à la fabrication du pain d'épice constituait une falsification nuisible à la santé du consommateur.

« Conformément à cet avis, des poursuites correctionnelles devront être provoquées, par application des dispositions de la loi du 27 mars 1851, contre ceux qui fabriqueraient ou mettraient en vente des pains d'épices contenant des sels d'étain. »

En conséquence de cette circulaire, les inspecteurs des pharmacies, drogueries et épiceries sont invités à exercer une surveillance spéciale aux cours de leurs prochaines tournées sur la qualité des pains d'épices mis en vente.

UN SIGNE DE LA MORT

Enfoncer une épingle dans la peau de l'individu qu'on suppose être mort. Si la personne est morte, le trou reste formé comme s'il avait été fait dans le cuir; si elle est vivante, la peau se contracte et le trou de l'épingle disparaît entièrement.

Quelques mots sur la thérapeutique, ou moyen de refaire rapidement une fortune perdue.

Sous ce titre, la *Revue chirurgicale* publie un article ayant trait à une communication curieuse faite à l'Académie de médecine à propos du traitement de l'albuminurie. L'auteur raconte le cas de guérison, en date du 9 avril dernier, d'un jeune homme atteint de néphrite tuberculeuse; mais le malade mourait, paraît-il, quatre jours après.

De cet article nous détachons le passage suivant. Pour notre part nous serions enchanté de savoir si le confrère dont il s'agit est membre de l'*Association de la Presse médicale*, ce qui serait contraire aux statuts de cette association.

« Ne connaissons-nous pas tous une maison de droguerie qui possède un journal médical? Le rédacteur en chef appartient à une de nos premières sociétés savantes; il dirige le journal sous l'inspiration du droguiste qui le paye. Les appointements qu'il reçoit le mettant à l'abri du besoin, il est absolument l'instrument du droguiste qui, moyennant 10.000 francs par an donnés au savant, empoche annuellement plusieurs centaines de mille francs de bénéfice. D'où il résulte que, pour gagner de l'argent en pharmacie, il suffit d'avoir des spécialités, un journal périodique et un savant plus ou moins connu qui accepte le titre de rédacteur en chef avec de bons appointements.

« Et le bon public médical, ignorant en thérapeutique, et un peu gobeur, ne se doute pas de la farce jouée. C'est ainsi qu'on lui a fait croire à l'action favorable d'une foule de médicaments absolument inefficaces, qui ont fait tant de bruit dans ces derniers temps et qui ont été l'objet de rapports pompeux à l'Académie, à la suite d'expériences payées par le droguiste et propagées activement par les comptes rendus de sociétés savantes, devant lesquelles les médecins ont pris l'habitude de s'incliner. »

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

La Commission préparatoire de l'Exposition de 1900 s'est réunie il y a quelques jours, au ministère du commerce, sous la présidence de M. Jules Roche.

Après une courte allocution, le ministre a donné la parole à M. Picard, vice-président de la commission.

Ce dernier a développé devant ses collègues les points principaux dont il y a lieu de s'occuper dès maintenant.

Après un échange de vues entre différents membres de la commission, celle-ci s'est partagée en trois sous-commissions: la première s'occupera des questions d'emplacement de l'exposition et des moyens de transport; la deuxième du groupement général et classification des produits; la troisième de la partie financière.

BEURRE ET MARGARINE

Une expérience intéressante vient d'être faite aux Etats-Unis au sujet du beurre de margarine.

Celui qui l'a faite, tout en déclarant que ce beurre ne diffère réellement que très peu de celui que fournit la vache, est obligé de conclure que l'identité n'est pas complète.

Sans en rien dire aux intéressés, il substitua du beurre de margarine au beurre commun, dans un asile d'enfants aveugles.

Ceux-ci ne s'aperçurent de rien, mais peu à peu ils en prirent moins, et finirent par ne plus rien prendre du tout. On leur demanda pourquoi, on voulut savoir s'ils le trouvaient mauvais. Nullement, mais ils ne s'en souciaient plus.

L'expérience est instructive, et les conditions où elle a été faite la rendent particulièrement probante.

(*Revue scientifique*).

MALADIES du LARYNX, du NEZ et des OREILLES

Le docteur Baratoux a commencé ses conférences à la Clinique française, 30, rue d'Assas, le mardi 8 novembre, à quatre heures et demie, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

M. Daubrée vient d'offrir à l'Académie des Sciences, de la part de M. Delebecque, l'ingénieur bien connu de la Compagnie P.-L.-M., une étude importante sur le mécanisme de formation des lacs français.

Les lacs du Bourget, d'Annecy, de Genève, ceux du Jura sont aussi étudiés successivement.

L'auteur signale de nouveau, par exemple, pour le lac d'Annecy, l'existence d'une énorme source jaillissant dans les plus grands fonds.

M. Daubrée annonce ensuite une prochaine étude du même auteur sur les lacs d'Auvergne.

(*Gazette des Eaux*).

Le Gérant, A. GÉRENTE.

Aix-les-Bains. — Imprimerie A. GÉRENTE, rue de Genève.



PHARMACIE DU CHEMIN DE FER

E. MERCIER

Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe de l'École de Paris

Ex-pharmacien aide-major des Hôpitaux militaires

Membre de la Société française d'hygiène

Ancien Inspecteur des Pharmacies

Ancien Président de la Société de Pharmacie de l'Air

Fournisseur de la C^{ie} P.-L.-M.

● NANTUA (AIN) ●

TRAITEMENT RATIONNEL DES DYSPEPSIES

PAR LES

1° GLOBULES APÉRITIFS JAPONAIS MERCIER AU PLEUROGYNE ROTATA
(Dyspepsie Ana ou Hypochlorhydrique)

2° GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU MENISPERMUM COCCULES
(Dyspepsie Hyperchlorhydrique)

3° GLOBULES ANTI-DYSPEPTIQUES MERCIER AU NAPHTOL SALICYLÉ
(Dyspepsie Lactique)

VIN DE THÉ PHOSPHATÉ
MERCIER

DOSE : Un verre à liqueur, trois fois par jour.

CHLORO-ANÉMIE — DYSPEPSIE — ANOREXIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE — ÉPUISEMENT NERVEUX — NEURASTHÉNIE
ALIMENT D'ÉPARGNE — ANTI-DÉPERDITEUR

Prix de la Bouteille : 4 francs

THÉ NOIR

KOLA

Exiger la Signature :

E. Mercier.

COCA

du

Pérou.